L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1118 - VENDREDI 17 JUIN 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

BOUILLOUX-PETIT

à votre SERVICE
avec les plus grandes MARQUES



21 Dijon - 03 80 78 82 20

▶ Sommaire



Photo: Réussir

Exportation de bovins maigres et viande *p.10*
Se mettre en ordre de bataille

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Bassins d'irrigation: une réponse durable au manque d'eau

P 07 **Actualité** Nièvre
A Coulanges-lès-Nevers: un magasin de vente collectif officiellement inauguré

P 08 **Actualité** Yonne
Fermes et caves ouvertes: un dimanche à la campagne

P 11 **Vie syndicale**
FNPL : manifestation à Paris pour obtenir une discussion avec Leclerc

P 13 Filières **Cultures**
110 Bourgogne et Dijon Céréales : rencontres sur les plateaux de Bourgogne

P 14 Filières **Élevage**
Couverture hivernale des sols: des Cipan pour nos moutons

P 32 **Machinisme**
Dossier Moissonneuses batteuses

Encarts: Talant Pneus (Certains cantons)
Sureau Agriculture (Certains cantons)

Injustement frappés par des informations infondées sur l'origine de la crise sanitaire qui sévit en Allemagne, les producteurs de concombre sont les victimes collatérales de la bactérie E.coli enterohémorragique et les conséquences financières pour leurs entreprises seront importantes.



Crise sanitaire
Le concombre de l'Yonne dans la tourmente *p.03*

Mesures prises et en attente pour pallier l'urgence *p. 21*

Sécheresse 2011 : ce qu'il faut savoir...

G. BUCHEZ

Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00

OFFREZ-VOUS UN XTRA !

DEMANDEZ UNE DÉMO d'un FASTRAC serie 3000 Xtra



JCB AGRI

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)

Assure les risques AGRICOLES depuis toujours !

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

* Selon conditions générales et particulières.

l'Agenda

Côte d'Or

Instants santé canton de Nuit St Georges

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit aux ressortissants agricoles du canton de Nuits St Georges âgés de 25 à 74 ans.
C'est l'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun.
Ces bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge, se dérouleront :
Du **20 au 24 juin** de 7h30 à 11h30
A la Maison de Nuits St Georges
3 rue de la Berchère.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé.
Si vous ne vous êtes pas pré-inscrit, il est encore temps de contacter le N° vert (gratuit) : 0 800 888 108

Appel des JA

Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or recherchent des candidats pour participer à la finale départementale de labours 2011. Celle-ci se déroulera le dimanche **28 août** à Aiserey.
Renseignements et inscriptions au 03 80 68 67 71 ou ja21.syndical@orange.fr

Des blés anciens au Technopole de Bretennières

L'association Graine de Noé organise en partenariat avec le Sedarb, une troisième journée de formation sur le site du Technopole de Bretennières, où 144 blés anciens ont été ensemencés depuis l'automne. La visite aura lieu le vendredi 1er juillet, à partir de 9h. Jean-François Berthellot, paysan-boulanger et sélectionneur interviendra pour présenter les différents blés en place. Pierre Rivière, chercheur INRA de la ferme du Moulon, suit plus particulièrement 24 types de multiplications et fera part de ses observations, différentes en fonction des régions où ces blés ont été ensemencés. Silvio Gianinazzi, chercheur INRA Dijon, présentera les résultats de ses essais sur les mycohrizes.

Journée technique viticole des Chambres d'agriculture le 7 juillet

«Comment réduire ses intrants en viticulture ?»
Rendez-vous le 7 juillet 2011 à 9h30 au lycée viticole de Beaune
Le jeudi 7 juillet prochain, les Chambres d'Agriculture de Bourgogne (21, 89 et 71) en partenariat avec le SEDARB (Service d'Eco-Développement Agrobiologique et Rural de Bourgogne) et avec le soutien du Feader (Fond Européen Agricole pour le DEveloppement Rural), organisent une journée technique viticole.
La thématique de cette journée concerne la réduction des intrants en production raisonnée et biologique. Ce sera l'occasion de présenter aux viticulteurs les résultats des programmes de recherche de références et d'expérimentation menés chaque année par les Chambres d'Agriculture.
Au programme :
Le matin, présentations en amphithéâtre : *«Réduction de dose : les méthodes, les clés de la réussite et les perspectives sur les exploitations bourguignonnes»*
L'après-midi, dans les parcelles : Visite d'essai 2011 et démonstrations matériels : pulvérisateurs, charrues interceps, tondeuses... avec les concessionnaires locaux Faupin, Alabeurthe et Granday.
A chaque participant sera proposé : une clé USB avec les présentations du matin, un module de calcul excel de la dose adaptée, un module de calcul d'IFT (Indice de Fréquence de Traitement), une pochette de documentations techniques (synthèse des résultats d'essais, documentations constructeurs…) les cartes de localisation des essais et de la démonstration matériels. Un apéritif et un plateau-repas en salle seront servis à midi aux participants (sur inscription).
Pour vous inscrire, vous pouvez contacter le secrétariat de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or avant le 24 juin, au 03 80 28 81 20 ; ou télécharger le bulletin d'inscription sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture : http://www.cote-dor.chambagri.fr

Marché bio de la MFR de Quetigny le 19 juin

La Maison Familiale de Quétigny, organise son 3ème marché Bio le dimanche 19 juin de 9h30 à 18h. Cette manifestation est un projet de la classe de 4ème de l'enseignement agricole. Durant toute l'année, les 20 jeunes se sont documentés sur le bio, le développement durable et le commerce équitable.
Pour mettre en valeur leurs connaissances ils ont réalisé des panneaux explicatifs sur les différents aspects du bio. Le dimanche 19 juin, ils seront tous présents pour accueillir les producteurs et le public, autour de leur marché bio. Entre 9h30 et 18h, une cinquantaine d'exposants vous proposeront :
-produits de consommation : o pain, céréales, fruits, légumes, viande, fromages, pâtisseries, confitures, infusions, gelées, sirop, vins.....
- Produits d'hygiène et de beauté
- Produits de jardinage
- Bijoux
- Commerce équitable
- Informations développement durable, santé....
C'est une année enrichissante qui s'achève pour les jeunes de la classe de 4ème avec un bio dimanche en famille.

Nièvre

AG Caves de Pouilly

Les Caves de Pouilly-sur-Loire tiendront leurs assemblées générales, ordinaire et extraordinaire, le **28 juin** à partir de 16h30 au Caveau des Moulins à vent, sur le site de l'établissement

Mes p@rcelles Démonstrations

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose, vendredi 17 juin, deux séances de démonstration de l'application internet Mes p@rcelles, qui facilite la réalisation du plan prévisionnel de fumure, du cahier d'épandage et l'enregistrement de toutes les interventions (travail du sol, engrais, traitements phytosanitaires...). Accessible par abonnement annuel, Mes p@rcelles comprend l'accès à toutes les fonctionnalités de l'application, à une formation initiale de deux jours et à une assistance téléphonique par deux techniciens de la Chambre. Les deux prochaines démonstrations auront lieu le 17 juin, à Cosne-sur-Loire de 9h30 à 11 heures et à Nevers de 14 à 16 heures. Contact: Matthieu Noroy au 03 86 93 40 53 ou Vivien Vacher au 03 86 93 40 59.

Sécheresse Réunion générale

La Chambre d'agriculture de la Nièvre, devant la situation de crise causée par la sécheresse, organise une réunion d'information générale le 22 juin à partir de 20 heures au gymnase de Moulins-Engilbert. Plus d'information en page actualité Nièvre.

Natura 2000 Nouvelle association

La nouvelle association Natura 2000 tiendra son assemblée générale dans les locaux de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, à Nevers, le 23 juin à partir de 9h30.

Sicagemac Assemblée générale

Le marché au cadran de Corbigny (Sicagemac) tiendra son assemblée générale le 23 juin à partir de 18 heures dans la salle de l'Abbaye de Corbigny.

Caves de Pouilly AG le 28 juin

Les Caves de Pouilly-sur-Loire tiendront leurs assemblées générales, ordinaire et extraordinaire, le 28 juin à partir de 16h30 au Caveau des Moulins à vent, sur le site de l'établissement.

CRPF GPS et cartographie forestière

Choisir le bon GPS, les applications simples et les services internet, pour localiser les peuplements, les chemins, les limites, les zonages environnementaux. Rendez-vous à Saint Saulge (58), salle de la mairie (1er étage) le mardi 28 juin à 9h00. Chacun connait aujourd'hui le système GPS. Il s'est développé énormément dans les 10 dernières années, mais surtout dans ses applications routières. Il existe un nombre incalculable de GPS différents, de qualité très variable et à tous les prix... Il en va de même pour les logiciels et les applications internet qui gravitent autour de cet outil. Comment peut-on utiliser cette technologie pour des usages forestiers ? Comment s'y retrouver dans un marché en perpétuelle évolution ? Nous vous proposons d'établir un point sur le marché actuel des GPS et des logiciels. Sur cette base, nous pourrons déceler quelques «couples GPS/logiciels bien adaptés aux besoins des forestiers.
Le journée, principalement en salle, sera appuyée sur des démonstrations et des présentations de matériel et logiciels.
CRPFB - 13, Rue André Deslignières 58000 Nevers - Tel. 03 86 71 93 55 - Fax 03 86 71 93 59 - Mail: nievre@crpf.fr

Yonne

Permanences Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, **lundi 20 juin**, de 9h à 12h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au : 03 86 94 22 22

Anciens exploitants assemblée générale

Assemblée générale **lundi 4 juillet**, à 9h30, au lycée la Brosse.
Accueil par Jean-Marie Sapin, président de la section ; rapport d'activités par Serge Thorailler, secrétaire général et Elisabeth Patier, secrétaire générale adjointe ; rapport moral par Jean-Marie Sapin, président et Marcel Huré, 1er vice-président ; questions débats ; interventions de Aude Fernandez, département des affaires sociales à la FNSEA, sur la dépendance et son financement ; interventions des personnalités présentes ; questions débats ; présentation et vote de la motion. Conclusion des travaux par Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne et de la FRSEA Bourgogne. **Date limite d'inscription : lundi 27 juin.** Pour tout renseignement : 03 86 49 48 20 (secrétariat SDAE 89)

Portes Ouvertes à Soumaintrain

Journée Portes Ouvertes, organisée par la ferme Leclere, producteur de fromage, dimanche 26 juin, à partir de 10 heures, 4 rue des Sablons à Soumaintrain
Au programme :
Visite de la ferme, visite du laboratoire, dégustations, animations gonflables pour les enfants, exposition de matériel…
Marché du terroir (vin, miel, pigeons transformés, cidre, gaufrette, aligot…) et restauration sur place
Renseignements au 09 62 27 49 45

Oraniweb et Mes P@rcelles

La Chambre d'agriculture de l'Yonne, organise en ses locaux, 14 bis rue Guynemer à Auxerre, une démonstration des outils logiciels Oraniweb et Mes P@rcelles, mardi 21 juin, de 10 h à 12 h
Démonstration gratuite et ouverte à tous

La pluie et le beau temps

Le Muséum d'Histoire Naturelle, bd Vauban, à Auxerre, présente jusqu'au 28 août, une exposition interactive intitulée « Faire la pluie et le beau temps ».
Une exposition qui retrace l'origine des catastrophes, inondations, tempêtes, tornades, sécheresse…, et permet de mieux comprendre l'évolution des climats à court et long terme, ainsi que les causes naturelles ou humaines des changements climatiques.
Du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30 ; dimanche, de 14 h à 17 h 30 ; fermé samedi et jours fériés.

Section des Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne

Assemblée générale lundi 4 juillet, à 9 h 30, au lycée la Brosse.
Accueil par Jean-Marie Sapin, président de la section ; rapport d'activités par Serge Thorailler, secrétaire général et Elisabeth Patier, secrétaire générale adjointe ; rapport moral par Jean-Marie Sapin, président et Marcel Huré, 1er vice-président ; questions débats ; interventions de Aude Fernandez, département des affaires sociales à la FNSEA, sur la dépendance et son financement ; interventions des personnalités présentes ; questions débats ; présentation et vote de la motion. Conclusion des travaux par Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne et de la FRSEA Bourgogne. Date limite d'inscription : lundi 27 juin.
Pour tout renseignement : 03 86 49 48 20 (secrétariat SDAE 89)



SOLIDARITÉ PAILLE Les numéros à contacter

• Côte d'Or
Tous les producteurs disposant encore de paille sont invités à contacter le numéro spécial de la cellule d'offre de paille au
03 80 90 68 72
Il est urgent que les chantiers d'été soient organisés pour optimiser toutes les récoltes.

• Nièvre
La Chambre d'agriculture de la Nièvre, met en place un numéro vert (appel gratuit). Le but est de permettre aux agriculteurs d'exposer leurs difficultés et leurs éventuels besoins en fourrages.
N°: 0 800 003 620
du lundi au vendredi
de 8h30 à midi.

• Yonne
Tous les producteurs disposant de paille sont invités à contacter la Chambre d'agriculture de l'Yonne au
03 86 94 22 22
ou la FDSEA de l'Yonne au
03 86 49 48 10

Crise sanitaire

Le concombre de l'Yonne dans la tourmente

Injustement frappés par des informations infondées sur l'origine de la crise sanitaire qui sévit en Allemagne, les producteurs de concombre sont les victimes collatérales de la bactérie E.coli enterohémorragique et les conséquences financières pour leurs entreprises seront importantes.

La benne est déjà à moitié remplie, alimentée depuis le début de la matinée par le chariot élévateur qui y déverse ses cagettes de concombres devenus au fil des jours et des communiqués, invendables. Ils finiront dans les champs, à l'épandage. Gilles Pommier, lui-même producteur et vice-président de la Coopérative agricole des serristes de l'Aube et de l'Yonne (CASAY), ne décolère pas : *«je suis souvent en guerre contre les journalistes, mais là, c'est de la faute à ces p…. de bureaucrates scientifiques allemands qui n'ont rien vérifié, rien fait et balancé une info sans la vérifier ! Le gros problème, il est là, validé par le gouvernement allemand… C'est impensable !»*.

Implantée à Foissy-sur-Vanne, la coopérative compte au total une cinquantaine d'ha de serres pour une production annuelle de 25000 tonnes de concombres, vendus majoritairement en grande distribution. *«L'effet a été immédiat. Sitôt le premier communiqué paru, dès le surlendemain, on commençait à détruire le produit. La ménagère a perdu confiance, c'est tout !»* A l'exemple de cette info entendue le matin même à la radio, au sujet d'une mère de famille française, qui avait jeté le *«concombre tueur»* entreposé dans son frigo, en profitant pour mettre à la poubelle tout ce qui s'y trouvait et désinfecter ledit frigo ! Ce qui s'appelle pousser le principe de précaution à son optimum ! En dépit du démenti annoncé par les autorités, les conséquences financières sont d'ores et déjà *«catastrophiques»*, selon Gilles Pommier, pour les entreprises les plus fragiles. Avec à la clé une menace sur les emplois directs et indirects. Avec 11% de la production nationale, l'Yonne est le 4ème département producteur de l'hexagone.



Effet inverse pour Xavier Chavey à Laborde, qui s'est retrouvé en rupture de stock, les consommateurs privilégiant la libre cueillette de proximité.

«On en a mangé toute la semaine… !»

Du monde dans les travées du marché couvert de Joigny, ce samedi. Productrice de cresson, radis et salades à Brienon, Jocelyne Sallard en a par-dessus la tête de la crise du concombre : *«comme ça ne se vendait pas, on en a mangé toute la semaine ! On les a même retirés des étals, par crainte que les clients imaginent qu'ils allaient « contaminer » le reste !* Et depuis ce matin, changement de cap : *«on leur a dit qu'ils pouvaient en remanger et depuis dix heures et demi, je n'ai plus rien !»*. Pour autant, Jocelyne ne se fait guère d'illusions : *«ça va être comme en 2003, ils avaient promis des aides. Résultat, pas un centime ni baisse des charges ! On est bien trop petits»*. Habituée du marché, Agnès était avant sa retraite exploitante agricole en vaches laitières. Pour elle, pas question de céder à la panique : *«moi je n'ai pas arrêté d'acheter des concombres de la semaine ! Je vais vous dire, quand il y a eu la listeria, j'étais présente ici, je vendais des fromages et pendant des jours et des jours, plus rien ! Les gens avaient peur. Moi je crois que l'impact des images est trop important dans l'information»*.



La coopérative Casay est implantée à Foissy sur Vanne et produit annuellement 25000 tonnes de concombres.

Xavier Chavey a créé sur les hauteurs de Laborde, en périphérie d'Auxerre, des jardins en libre cueillette et pour lui, pas d'effet de crise, au contraire : *«comme à chaque problème alimentaire, le consommateur se rapproche du producteur de vente directe. On a même fermé la serre à concombres car on était en rupture ! Une véritable razzia !»* Ce qui ne l'empêche pas d'être sévère avec les médias : *«on a pas de preuves, on accuse à tort et après, on ne s'excuse même pas !»*

En dépit de la levée de l'alerte relayée par tous les médias, David Totel directeur de la CASAY reste prudent : *«la crise ne sera réellement terminée que lorsque les cours seront revenus à la normale et qu'on ne vendra plus en dessous de nos coûts de production»*. Pour l'heure, près de 500 tonnes de concombres ont déjà été jetés à la benne par la coopérative faute d'acheteurs.

Le week-end prochain, à l'initiative de *«Légumes de France»* et des organisations de producteurs, une distribution gratuite de légumes sera organisée aux alentours du Champ de Mars à l'attention des Parisiens. Reste aux médias à relayer l'information au même niveau que les communiqués alarmistes de ces derniers jours… En espérant que l'action soit suffisamment symbolique pour relancer la consommation de concombres et autres tomates. Il y a urgence !

DOMINIQUE BERNERD

▶ Décryptage

Erreur sur le concombre…

C'était il y a deux semaines. Une bactérie nommée E. Coli (Eceh) commençait à semer la mort en Allemagne, qui compte aujourd'hui 30 des 31 décès imputés à Eceh et recensés en Europe au moment d'écrire ces lignes. Panique à Berlin. Jour après jour de nouveaux malades arrivent aux urgences des hôpitaux et deux décès surviennent. On diagnostique des hémorragies digestives, des diarrhées ainsi que des insuffisances rénales et des troubles sévères neurologiques dans les cas les plus graves. Tous provoqués par l'ingestion de cette bactérie. Il fallait vite découvrir l'origine de l'épidémie mortelle, affirmer qu'il était possible de la contenir pour éviter toute panique collective ; il fallait aussi user du principe de précaution. C'est alors que les autorités sanitaires allemandes affirment avoir trouvé la cause de cette crise sanitaire sans précédent en Europe : des lots de concombres bio importés d'Espagne et produits par deux entreprises rapidement identifiées. Nous sommes le 25 mai.

On soupçonne aussi des salades et des tomates de la même provenance d'être porteuses de la bactérie mortelle. Les précisions tombent une à une : la contamination des aliments incriminés pourrait être due à un contact avec des déjections d'animaux domestiques ou sauvages. On entend même à la radio et sur certains plateaux de télévision que les producteurs bio espagnols répandraient du lisier sur leurs parcelles, violant l'orthodoxie des règles du mode de production biologique ! La machine médiatique s'est emballée.

Le 1er juin, coup de théâtre, les autorités allemandes se rétractent ; les premières analyses réalisées sur les malheureux concombres les disculpent tout comme leurs consœurs les tomates et les salades. Mais il est trop tard pour rattraper cette ahurissante erreur de l'Allemagne. D'autant que des malades sont progressivement signalés en Suède qui compte un mort, au Danemark, en Grande-Bretagne, en Autriche, aux Pays-Bas, en France… Il n'en fallait pas plus aux consommateurs européens pour rayer quasi définitivement ces légumes et bien d'autres de leurs listes de courses.



Certains médias ont su créer un rapport anxiogène dans le traitement de l'actualité, parlant de *«concombre tueur»*, voire de *«concombre serial killer»*… !

Les ingrédients anxiogènes d'une panique collective étaient réunis et elle s'est installée, synonyme d'une terrible injustice pour les producteurs de légumes de l'Union qui ont vu leurs ventes dramatiquement chuter. Dramatiquement, oui, car cette panique survient au beau milieu de la saison de production légumière, qui s'étale de fin février à octobre. *«Un véritable tsunami pour les producteurs»*, déplore Angélique Delahaye, à la tête des producteurs français (Légumes de France). Leurs homologues espagnols, furieux et abattus, perdent aujourd'hui 225 millions d'euros par semaine ; les producteurs français de concombres et de tomates 1 million d'euros par jour. Un comble quand la performance du système français d'épidémio-surveillance est reconnue dans toute l'Europe.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX PULVÉRISATEURS

ALTIS 1 800 l porté
rampes 24 et 28 m

MERCREDI
22 JUIN à 14h00
Chez VALAGRI
03 80 32 00 60



JEUDI
23 JUIN à 14h00
Chez MPL
03 86 33 63 33

METRIS 4 100 l traîné
rampe 36 m

VALAGRI
21 BRAZEY-EN-PLAINE

KUHN
www.kuhn.fr

MPL
89 NITRY

Calamité sécheresse

Premières visites sur le terrain

Le bouclage du dossier calamité impose de collecter au plus vite le maximum d'informations permettant d'établir le niveau des pertes en fourrages et cultures fourragères sur les élevages du département. Premier état des lieux dans le Châtillonnais et dans l'Auxois.



A Poiseul la Ville , seulement 11 bottes récoltées sur 5 ha il y a trois semaines et la repousse est quasi inexistante !

Parce que «*le dossier calamité est actuellement le meilleur moyen de ramener de l'argent dans les élevages sinistrés par la sécheresse*» il faut se dépêcher d'alimenter ce dossier en collectant un maximum de données sur le terrain. La feuille de route dressée lors du dernier bureau de la Chambre d'agriculture imposait donc la réactivité. C'est ainsi que des élus et des techniciens de la Chambre d'agriculture, des membres de la FDSEA et un représentant de la DDT, Hugues Sory, se sont rendus le 7 juin dernier dans un élevage laitier et un élevage allaitant, afin de collecter les premières données concernant les récoltes de fourrages. La procédure calamité impose un timing serré en fonction de la date butoir de dépôt du dossier : le 24 juin. Sans attendre, les visites ont donc commencé sur une exploitation laitières du Châtillonnais, à Poiseul-la-Ville au Gaec du Paradis, chez Régis et Max Seguin et sur une exploitation d'élevage allaitant, chez Jean-François et Arnaud Parfait, à Vievy, près d'Arnay-le-Duc. Les contextes pédo-climatiques sont différents, mais les spécificités des élevages et leurs contraintes propres amènent le même constat d'urgence par rapport à un déficit en fourrages important compte-tenu des besoins des animaux.

Des rendements en chute libre

A Poiseul-la-Ville, au Gaec du Paradis, la première coupe accuse une perte de 40% à 50% en moyenne, avec des variations de 20 à 80%. Et trois semaines après la fauche, la repousse est dérisoire. La récolte de foin n'était pas encore faite, mais les rendements s'annoncent faibles et l'état des prairies permanentes, essentielles pour répondre aux exigences du cahier des charges de l'AOC Époisses, inquiète. Compte-tenu des contraintes, la sécheresse complique singulièrement la conduite alimentaire du troupeau. Les besoins des laitières sont conséquents et les disponibilités nettement insuffisantes pour passer l'été et l'hiver. Côté paille, le Gaec, comme beaucoup de fermes d'élevage de la zone fonctionne en échange paille/fumier et a su anticiper au bon moment.

70 à 80% de pertes

A Viévy, Jean-François et Arnaud Parfait ont également de quoi s'inquiéter, la récolte des fourrages accuse une perte de 70 à 80% par rapport à une année normale. Et les 80 vaches allaitantes doivent déjà être affouragées au pré. Jusqu'à quand pourront-ils tenir ainsi ? Cette question essentielle taraude les deux éleveurs. Vu les conditions extrêmes de sécheresse, la priorité a été à la recherche de paille, quant au maïs, la récolte ne dépassera vraisemblablement pas la barre des 50% par rapport à l'habitude.
Le dossier et tous les éléments chiffrés devront être sur le bureau du ministre le 24 juin, une raison supplémentaire selon Hugues Sory «*d'accélérer le mouvement, d'autant que l'ensemble du territoire français est concerné par la sécheresse et que de nombreux départements vont s'inscrire aussi dans la procédure calamité*». La concurrence sera donc rude pour être parmi les premiers à pouvoir prétendre à la première vague d'indemnisations.

AMK

Bassins d'irrigation

Une réponse durable au manque d'eau

En dressant le constat du déficit hydrologique «hors normes» du département en cette fin de printemps 2011, la Préfecture et la Chambre d'agriculture ont tenu à présenter également une action exemplaire d'utilisation rationnelle de l'eau : le projet abouti de l'ASA de la Bièvre. Démonstration.



La réhabilitation des bassins de l'ancienne sucrerie et la modernisation des réseaux d'irrigation ont mobilisé l'ensemble des partenaires : Préfecture, DRAAF, DDT, Chambre d'agriculture et bien sûr les irrigants eux-mêmes, très motivés.

Comme pour beaucoup de départements, la situation hydrologique de la Côte d'Or n'est pas bonne. Il faut même revenir 50 ans en arrière pour trouver un tel état de sécheresse des sols.

Une situation «hors normes»

Ce constat établit, la réunion organisée sur le site de l'ancienne sucrerie d'Aiserey le 8 juin dernier, à l'initiative de la Préfecture de Côte d'Or et en partenariat avec la Chambre d'agriculture, se voulait plus constructive qu'alarmiste. La secrétaire générale de la Préfecture, Martine Juston, tout en rappelant les dernières restrictions des usages de l'eau notifiées dans l'arrêté du 27 mai, a surtout voulu présenter l'aboutissement «*de l'important travail de concertation mené depuis plusieurs années avec la profession agricole*», à savoir les bassins d'irrigation de l'ASA de la Bièvre. Une réalisation exemplaire qui «*illustre ce que l'on peut faire ensemble*».

En matière de climatologie on en peut que s'adapter. Denis Thévenin de Météo France a tracé les grandes lignes «*d'une situation exceptionnelle*» en cette année 2011, avec cinq mois consécutifs à partir de janvier de déficit pluviométrique et une évapotranspiration «*hors norme*» en avril. Depuis, le manque de pluie constant «*nous met en très mauvaise posture avant l'été*». Nous sommes ainsi depuis le mois de février, confrontés à «*une situation hydrologique exceptionnelle*» comme l'a souligné Marc Philippe de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), comparable à celle de 1976 et 2003. Sur les seize stations du réseau de surveillance du département, seules trois n'ont pas encore franchi le seuil d'alerte et la décroissance des nappes accuse deux mois d'avance par rapport au calendrier habituel.

22 exploitations engagées dans le projet

Si les arrêtés «sécheresse» représentent «*une réponse à l'urgence*», l'évolution climatique, confirmée par les modèles météorologiques, impose d'aller au-delà en réfléchissant à des dispositifs de gestion durable de l'eau. C'est ce qui a été fait à Aiserey, à la faveur du Règlement sucre et à l'initiative de la profession agricole. Le projet d'irrigation de l'ASA de la Bièvre a mobilisé tous les acteurs de l'eau, les financeurs publics, les collectivités territoriales, les instituts techniques… Tous partie prenante dans un projet monté par la profession agricole. Pour Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture, les incidences économiques d'un tel dossier «*dépassent le cadre départemental*». L'irrigation représente «*la clé de voûte*» d'un système qui, en sécurisant les productions sur le plan quantitatif et qualitatif, assurent la pérennité des outils économiques et les débouchés à l'export, pour les céréales en particulier. 22 exploitations sont partie prenante dans l'ASA de la Bièvre, pour un stockage global de 800 000 m3 d'eau dans les bassins réhabilités de l'ancienne sucrerie. Alternative vitale au regard de l'évolution climatique, quelques projets de retenues sont en en bonne voie. Toutefois, la diversité des situations et les contraintes financières, conduisent aussi à réfléchir à d'autres dispositifs de gestion durable de l'eau, en vue du maintien du potentiel de production. Ce qui n'est pas toujours facile, eut égard aux contraintes environnementales de tous ordres. «*Quotidiennement, plus de trente ingénieurs et techniciens dont l'action s'inscrit dans la préservation de l'environnement, travaillent dans ce sens*» a rappelé Dominique Chambrette, marquant ainsi l'ampleur du défi.

Anne-marie Klein

Groupama, Grand Est

Des résultats de qualité dans un contexte de crise

Comme dans l'ensemble du groupe, dont le chiffre d'affaire est en augmentation (+2,3% par rapport à 2009), des impératifs de croissance durable et rentable ont guidé les orientations et les activités de Groupama Grand Est en 2010. Voici, en quelques chiffres, les résultats de la Caisse Régionale.

Évolution des activités

Assurance dommages et responsabilités : le chiffre d'affaires IARD (Incendie, Accident et Risques Divers) s'élève à 531, 9 millions d'euros, en augmentation de 4,6%. Cette progression confirme la poursuite d'un fort développement en automobile et en assurance de la personne.
Assurance Vie : le chiffre d'affaires s'élève à 202 millions d'euros. La collecte de l'épargne retraite a marqué le pas avec une baisse de 2,1% en 2010, comparée à la performance exceptionnelle des deux exercices précédents.
Groupama Banque : au niveau du Groupe, le cap des 500 000 clients Groupama Banque a été dépassé. A Groupama Grand Est, l'activité bancaire s'est montrée particulièrement dynamique : 61 000 clients ont désormais un compte à Groupama Banque.

Résultats techniques 2010

La sinistralité globale de 399,8 millions d'euros, a principalement touché l'automobile, l'incendie (risques lourds) et les risques climatiques (tempête). Le rapport sinistres à cotisations s'établit à 75,7% en augmentation de 1,1 point par rapport à 2009. Quels risques ont contribué à la formation de ce rapport sinistres à cotisations ?
L'assurance automobile : le montant des sinistres de 133,9 millions d'euros résulte entre autres, de dommages de grêle à hauteur de 3,4 millions d'euros résultant d'un violent orage qui a touché l'Est de la France le 9 juin dernier. Et l'on constate aussi des vols de tracteurs, un phénomène inédit dans le monde agricole. Le rapport sinistres à cotisations de 89,8% s'est amélioré de 11,4 points par rapport à 2009.
L'assurance incendie : les sinistres de 62,9 millions d'euros entraînent une dégradation du rapport sinistres à cotisations de 7,8 points à 98% ; l'exercice 2010 s'est en effet caractérisé par d'importants et de nombreux incendies.
L'assurance de la personne : l'assurance de la personne comprend les garanties d'indemnités journalières, les accidents de la vie, les individuelles accidents et l'assurance santé individuelle et collective. Les sinistres de 119,7 millions d'euros entraînent un rapport sinistres à cotisations de 75,8%, rapport resté stable.
Les risques atmosphériques : les risques atmosphériques comprennent les garanties grêle sur récoltes et tempête. Les cotisations grêle sur récoltes ont reculé de 7,9% sous la baisse des prix des matières premières, pour atteindre 12,8 millions d'euros. Les sinistres de 5,7 millions d'euros amènent le rapport sinistres à cotisations au niveau de 44,8%. L'année 2010 est globalement bonne, sauf pour les départements alsaciens lourdement touchés par la grêle pour près de 4 millions d'euros. Les cotisations Tempête ont fortement progressé, de 9,5%, pour atteindre 20,3 millions d'euros. En 2010, les événements climatiques se sont succédés avec tout d'abord la tempête Xynthia puis celle du 9 juin. Les sinistres de 18,5 millions d'euros ont porté le rapport sinistres à cotisations à 91,1%.
Les autres risques : les cotisations des autres risques (catastrophes naturelles, dépendance, assistance et construction) progressent de 3,3 % pour atteindre 36,9 millions d'euros. Les sinistres 19,2 millions d'euros portent le rapport sinistres à cotisations à 52,1%. La charge de sinistres du contrat Climats s'élève à 12,4 millions d'euros.

Frais généraux et principaux ratios

Les frais généraux sont maîtrisés à un taux de 24,8% du chiffre d'affaires (et à 24,3% hors coûts de fusion). La marge réglementaire de solvabilité de 58,7 millions d'euros est couverte à près de sept fois, tandis que la couverture de nos engagements réglementés est réalisée à hauteur de 116,8%. Globalement, la conjugaison des résultats financiers, de la maîtrise des frais généraux et des résultats techniques a permis de dégager un résultat net de 5,5 millions d'euros.

En bref

Sécheresse : la paille va manquer !

Les jours passent et la situation devient de plus en plus critique pour les agriculteurs.
Des dispositifs appropriés pour alléger les charges et soulager les trésoreries devront être mis en place. Pour les éleveurs, l'urgence est à l'approvisionnement en paille et autres fourrages destinés à l'entretien et l'alimentation des animaux.
Toutes les situations sont délicates et chaque producteur doit indéniablement faire preuve de bon sens et de responsabilité pour que chaque hectare de paille soit récolté et vendu à un éleveur.
Le monde agricole doit montrer que la solidarité agricole n'est pas qu'une légende et qu'il sait s'organiser et prendre ses responsabilités sans arbitrage politique du ministre de l'Agriculture, avec un arrêté ministériel d'interdiction de broyage de la paille. FDSEA, Chambre d'agriculture et Jeunes agriculteurs de Côte d'Or lancent donc un appel à la mobilisation : les besoins des éleveurs côte d'oriens sont criants : il faut les approvisionner ! Il est encore temps d'agir.
Tous les producteurs disposant encore de paille sont invités à contacter le numéro spécial de la **cellule d'offre de paille au 03 80 90 68 72.**
Il est urgent que les chantiers d'été soient organisés pour optimiser toutes les récoltes malgré les aléas climatiques !
Nous comptons sur vous !



(1) 1ère Banque sur les départements de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne et de l'Yonne en parts de marché collecte et crédits, données Banque de France à fin janvier 2011.
(2) Ce produit est non garanti en capital. Le prospectus relatif à la présente émission de Certificats Coopératifs d'Associés, sur lequel l'Autorité des Marchés Financiers a apposé le visa numéro 11-207, en date du 07 juin 2011, est à la disposition des souscripteurs, sans frais, sur simple demande, au siège de Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, sur le site internet www.ca-cb.fr et sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers www.amf-france.org. Nous attirons l'attention du public sur les facteurs de risque décrits aux chapitres "Facteurs de risques" du prospectus.
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes -775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

▶ En bref

Visite Le préfet au Lycée de Challuy

Alors que les examens ont débuté au lycée agricole de Challuy, Monique Bernard et Jean-Pierre Graulle, présidente et directeur de l'établissement public, ont invité Nicolas Quillet, le préfet de la Nièvre, à venir découvrir ses infrastructures à Challuy. Le 9 juin, durant plus de 2h, le représentant de l'État, accompagné d'Yves Castel, le DDT, s'est donc laissé conduire d'abord sur le site du lycée horticole de Plagny, où le nouveau verger leur a été présenté, puis sur l'exploitation du lycée agricole. Une réunion-diaporama a ensuite permis au haut fonctionnaire de mesurer l'importance et le rôle du lycée (y compris le lycée viticole de Cosne-sur-Loire) dans la préparation des jeunes aux métiers de l'agriculture. Echanges à bâtons rompus, mais aussi évocation des projets de l'établissement: Nicolas Quillet s'est montré enthousiasmé par le projet d'une éventuelle future licence professionnelle en production animale sur le site.

Chambre d'agriculture Sébastien Perret remplace Emmanuel Bonnin

Depuis le 16 mai, Sébastien Perret remplace Emmanuel Bonnin au poste de conseiller grandes cultures de la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Armé d'un BTS productions végétales préparé à Châteauroux en 2003 et d'un diplôme d'ingénieur obtenu à Agrosup Dijon en septembre 2010, le nouveau conseiller a 28 ans et est originaire du département. Il a une expérience professionnelle déjà bien fournie, ayant durant trois ans assuré le suivi du logiciel informatique pour CER France Nièvre, ayant aussi accompli son stage de fin d'études à la Chambre d'agriculture, et ayant fait un petit détour par le Crédit agricole Centre Loire. Sébastien Perret revient désormais à sa formation de base. Il aura plus particulièrement en charge l'animation du GDA Bourgogne Nivernaise et la coordination départementale du Bulletin de santé du Végétal (BSV).

Sécheresse dans la Nièvre

Vers une aide du Conseil général

En visite, vendredi dernier, sur l'exploitation de Christophe Jeandeaux à Sougy-sur-Loire, Patrice Joly, le président du Conseil général, a confirmé que le problème de la sécheresse allait être traité par l'Assemblée départementale.



Christophe Jeandeaux (à gauche) a reçu Patrice Joly et Daniel Barbier, vendredi dernier, sur son exploitation, en présence d'Eric Bertrand.

Entouré de Daniel Barbier, vice-président chargé de l'Agriculture, Patrice Joly a donc pris le pouls d'agriculteurs du sud du département puis du Morvan, la semaine dernière. En présence d'Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture, l'édile a entendu, durant plus d'une heure la litanie des problèmes rencontrés par un jeune agriculteur, Christophe Jeandeaux, éleveur à Sougy-sur-Loire, du fait de la sécheresse qui pénalise le département. En dépit des 40 mm de pluie qui se sont abattus sur l'exploitation, le week-end précédent, Christophe, qui mène 185 vêlages par an, engraisse les réformes et les génisses les mieux conformées et cultive 40 hectares de maïs ensilage, fait déjà ses comptes. Cette année, il enregistre une perte de 40% de tout son foin, nécessaire à l'alimentation du troupeau. Et la situation des céréales n'est guère plus favorable: *«on verra d'ici quinze jours»* dit-il, sachant que par ailleurs *«la paille sera difficile à trouver et à payer et que cela risque de nous amputer durant plusieurs années»*. Un coup dur pour cet exploitant, installé en Gaec avec sa mère depuis 2001.

Quel type d'aide?

Le président du Conseil général a longuement entendu ce qui apparaît comme un casse-tête non seulement pour cet éleveur dépité mais aussi pour l'ensemble de la profession dans la Nièvre. Face aux demandes d'aide directe, réclamée par son hôte, Patrice Joly a confirmé que *«le Conseil général s'interroge sur l'opportunité d'une mesure de soutien à l'agriculture dans le cadre de la sécheresse»*. Et s'il s'interroge, c'est que plusieurs pistes sont à l'étude: soit une aide aux transports des fourrages, soit une aide aux jeunes installés depuis moins de cinq ans, soit une bonification d'intérêts sur avance de frais. Les élus départementaux devraient se prononcer très prochainement, c'est-à-dire *«d'ici la fin du mois de juin»*. *«Il s'agit de voir quelle aide on peut apporter, en intégrant les besoins, les autres dispositifs et, bien sûr, nos propres capacités financières, tout en étant le plus performant possible»* a dit Patrice Joly. Comme Christophe et Philippe Jeandeaux, son cousin, ou Florent Lanier, les agriculteurs nivernais attendent avec impatience.

EMMANUEL COULOMBEIX

Sécheresse

La Chambre d'agriculture se mobilise

Pour faire face à la situation difficile que connaissent actuellement les agriculteurs, la Chambre d'agriculture 58 se mobilise.

? **TdB : où en est la situation ?**
Éric Bertrand : *«L'élevage qui n'allait déjà pas bien est touché très durement par la sécheresse qui sévit depuis plusieurs semaines. Les pluies intervenues ces derniers jours nous rassurent, mais elles ne vont pas résoudre les problèmes. Les premières récoltes de fourrage sont de moins 20 à moins 50 % selon le type de récolte et la région. Quant aux céréales, les chiffres sont identiques : moins 10 à moins 50 % par rapport à la moyenne. Des problèmes d'affouragement vont se poser rapidement, d'autant que la paille sera rare».*

?**TdB : Que fait la Chambre d'agriculture ?**
Éric Bertrand : *«Nous sommes évidemment sur le pied de guerre. Les conseillers recherchent des références techniques pour élaborer des stratégies : alimentation, conduite du troupeau, approvisionnement, implantation de dérobées fourragères, toutes les pistes sont explorées. Ils ont réalisé un premier ensemble de fiches techniques qui sont disponibles sur notre site internet ou par courrier. N'hésitez pas à contacter les conseillers.*
Nous avons mis en place un numéro vert gratuit que chacun peut appeler pour faire des demandes de fourrages, faire des propositions de vente, ou plus largement exposer ses difficultés. Nous allons rapidement établir un contact avec la MSA et les banques qui elles aussi se mobilisent pour aider les agriculteurs à faire face à la situation.
Nous participons activement au comité sécheresse pour faire des propositions à l'administration. Nous avons co-signé un courrier destiné au préfet de la Nièvre et organisé un déplacement sur le terrain pour lui montrer l'étendue du désastre.
Enfin, nous organisons le 22 juin prochain une réunion à Moulins-Engilbert, au cours de laquelle nous demanderons aux organisations agricoles et à l'administration de présenter ce qu'elles font ou vont mettre en place pour venir en aide aux agriculteurs».

?**TdB : Quel conseil donnez-vous aux agriculteurs ?**
Éric Bertrand : *«Chaque situation va nécessiter une approche individuelle, sans aucun doute et il n'y a pas une solution toute faite, mais des propositions qui seront à mixer pour répondre aux besoins de chacun. Il y a néanmoins une chose certaine : il faut anticiper les difficultés et ne pas rester isolé dans son coin. Nous avons déjà vu des actes de solidarité exemplaires ces derniers jours. Notre souhait est de ne laisser personne sur le côté de la route».*

Le Numéro vert de la Chambre d'agriculture

L'appel est gratuit. Chaque agriculteur peut exposer ses difficultés et ses besoins en fourrage. Les offres de fourrages peuvent également être deposes sur ce numéro :

0 800 003 620, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h.

▶ Rendez-vous

Réunion d'information le 22 juin à 20h à Moulins-Engilbert, au gymnase

Avec la participation des Organisations professionnelles agricoles, de l'Administration et du Conseil général. Cette réunion a pour objectif de présenter les mesures connues à ce jour pour venir en aide aux agriculteurs et de permettre à chacun d'exprimer ses besoins et ses attentes.

Pour toute demande de renseignements auprès des conseillers ou pour obtenir des fiches techniques : 03 86 93 40 60.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Un magasin de vente collectif à Coulanges-lès-Nevers

«*Secret de paysans*» a été officiellement inauguré

Double motif de satisfaction pour les dix producteurs nivernais associés dans ce magasin de vente collectif: le local a été officiellement inauguré le 9 juin et il remplit tous ses objectifs économiques depuis deux mois déjà.



Les produits des dix paysans nivernais ont trouvé un écrin, au milieu des clients qui se pressent à Coulanges-lès-Nevers depuis déjà deux mois.

Le 9 juin, les dix agriculteurs associés dans le magasin «*Secrets de paysans*» à Coulanges-lès-Nevers, affichaient tous la mine réjouie des grands jours. Une centaine d'invités s'est pressée dans et derrière la surface de vente pour arroser, comme il se doit, l'ouverture officielle de ce local entièrement consacré à la vente de leurs produits respectifs. Dans ce magasin, décoré avec une touche assumée de modernité aux couleurs jaunes et brunes, les légumes, les viandes, les fromages, les miels, les vins, les foie gras ainsi que les produits en dépôt-vente de 18 partenaires, sont tous en attente de clients intéressés par le goût de l'authentique et la proximité des producteurs. Un secret qui trouve écho chez les consommateurs puisque, depuis deux mois que le local est ouvert, *«nous remplissons tous nos objectifs et même au-delà»*, selon Olivier Laporte, l'un des associés. Les citadins répondent donc favorablement à cette nouvelle enseigne, située non loin du centre-ville de Nevers, et *«dédiée au conseil et à la convivialité»*. Isabelle, la vendeuse qui a été recrutée par la SARL des dix agriculteurs Nivernais, ne tarit pas d'un argumentaire ou d'une préconisation auprès des clients qui se pressent tous les jours. Une façon comme une autre de se démarquer de la concurrence des grandes surfaces dont les prix, finalement, ne sont *«pas moins élevés que les nôtres, alors qu'ici chaque associé propose toute une gamme de ses produits de qualité»*. Compétitivité et choix: tels sont les maîtres-mots de «*Secrets de paysans*», leur marque de fabrique.

18 mois de préparation

Pour Christophe Soleilhac, maraîcher à Nevers et actuel président de la structure commerciale, *«il a fallu que nous apprenions à nous connaître et que nous travaillions ensemble»*.Depuis 18 mois que l'idée a germé, chacun a été découvrir la ferme des neuf autres. Et des réunions hebdomadaires ont été organisées tous les lundis à la Chambre d'agriculture pour régler les détails du projet. Au total, 20 000 euros d'études et 50 000 euros de travaux ont été consacrés au magasin pour que les 250 m^2 (dont 125 de surface commerciale) soient fin prêts au moment de l'ouverture. Pour respecter la chaîne du froid, trois gros réfrigérateurs ont été achetés et permettent de stocker les produits dans l'arrière-boutique avant qu'ils ne soient proposés à la vente. Chaque associé est responsable de l'approvisionnement, au gré des besoins de l'ensemble. C'est aussi çà le secret de ce «*Secrets de paysans*».

EMMANUEL COULOMBEIX

Tous les vendredi en gare de Nevers

Les paniers fraîcheur, c'est pour les voyageurs

Cinquième expérience de ce type en Bourgogne, la SNCF propose les paniers fraîcheur, tous les vendredi de 17 à 20 heures, en gare de Nevers. Un maraîcher bio de Saint-Parize-le-Chatel en assure l'approvisionnement.



Stéphane Gautheron (au centre), a pour la première fait découvrir ses légumes aux voyageurs, le 10 juin, sur le parvis de la gare de Nevers.

Contacté par la SNCF, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le Groupement des agrobiologistes de la Nièvre (GABNI), Stéphane Gautheron est un maraîcher biologique multicartes. Depuis le 10 juin, chaque vendredi, de 17h00 à 20h00, il vient habiller le parvis de la gare de Nevers de ses salades, carottes, pommes de terres et autres variétés de légumes qu'il produit à Saint-Parize Le Chatel depuis trois ans. L'idée, intitulée « panier fraîcheur », est de permettre aux voyageurs qui sortent du train de faire leurs courses en produits frais, une fois par semaine, au terme (ou au début?) de leur périple. Stéphane Gautheron, qui élève des poules pondeuses en plus de ses légumes bio, espère trouver ici un nouveau débouché, afin d'affirmer sa qualité de *«véritable paysan»* et de faire comprendre *«qu'il est possible de nourrir les populations locales avec des produits sains à des prix corrects pour le producteur et abordable pour le consommateur»*.

Abonnements pour 10 ou 16 euros par semaine

Sur l'étal, cette semaine, l'agriculteur biologique propose une battavia, une botte de carotte, une botte d'oignons, des épinards, des haricots beurre et un concombre. Pour cette première, une fois passées les interventions officielles des responsables de la SNCF, les curieux se pressent autour du stand pour se renseigner sur la démarche. Stéphane Gautheron met en avant deux paniers distincts, l'un à 10 euros par semaine, l'autre à 16 euros, un peu plus garni. Les clients n'ont plus qu'à remplir un bulletin d'abonnement (la communication est assurée par la SNCF), avec leurs coordonnées, pour une durée de 1, 2, 3 ou 6 mois. L'agriculteur, chaque vendredi, sera présent pour leur remettre le précieux panier. Il s'agit de la 5ème expérience de ce type dans la région Bourgogne, les paniers fraîcheur ayant été inaugurés en 2007 dans le Transilien, en Ile-de-France, où *«il n'est pas rare que des producteurs distribuent plus de 100 paniers par semaine»* selon Jacky Distel, le directeur des lignes TER Bourgogne Ouest. Stéphane Gautheron se fixe un objectif de 30 paniers: *«plus, je n'aurai pas les volumes suffisants»* s'excuse-t-il presque.

EMMANUEL COULOMBEIX





Fermes et caves ouvertes

Un dimanche à la campagne

Le public est venu en nombre ce dimanche à la rencontre des exploitants et viticulteurs qui participaient à la journée Portes Ouvertes, organisée par la FDSEA de l'Yonne.



C'est avec le sourire, qu'Alain Vignot accueille ses visiteurs pour une dégustation conviviale.

Viticulteur à Paroy-sur-Tholon, Alain Vignot reçoit ses visiteurs en un caveau flambant neuf, tout habillé de pierre et bois. Une opération *«Portes Ouvertes»* qui en est à sa 4ème édition et dont le succès ne se dément pas d'année en année. Apiculteur, fromager, tourneur sur bois… Tout un florilège d'artisans et de produits du terroir autour d'une ronde des vins d'appellation *«Côte Saint-Jacques»*. Un vignoble jovinien un temps mis en sommeil, que le public a le plaisir de redécouvrir aujourd'hui, grâce au travail des vignerons locaux. Epouse, enfants, gendres…, c'est en famille qu'Alain Vignot reçoit ce dimanche en son domaine. Succès mérité au rendez-vous, ça se bouscule aux portes du caveau ! A quelques km de là, à Branches, Joël et Gérard, éleveurs de chèvres laitières et fromagers, ont quelques difficultés à l'heure du déjeuner pour tenter de placer les visiteurs venus pour le traditionnel repas sous chapiteau. Au menu : *«l'assiette du chevrier»*, à 8 €, apéritif et plateau de fromages compris ! Qui dit mieux ? Et pour patienter jusqu'à la traite du soir, toujours prisée des familles, le marché du terroir ! Même pas le temps de s'ennuyer…



Accueil *«Pique-nique»*, pour les Sorin, viticulteurs à Sain-Bris-le Vineux.

Viticulteurs à Saint-Bris-le-Vineux, Marylène et Philippe Sorin ont conjugué au pluriel ce dimanche : outre l'opération *«Caves Ouvertes»*, était organisé le midi le *«pique-nique des vignerons indépendants»*. Le public apporte son déjeuner et le vigneron fournit l'animation, les tables et les chaises, offrant en prime un petit air de convivialité avec un verre de vin ! Pour couronner le tout, un *«vide-greniers»* se tenait dans les ruelles du village.

Comment, diplôme de 2ème cycle universitaire sciences physiques en poche, devient-on viticulteur, producteur de plants truffiers et trufficulteur ? Bertrand Beaucamp est tout cela à la fois. C'est en famille, avec l'aide de son père, ancien céréalier, qu'il s'est établi à Quenne, à quelques sillons du lycée la Brosse. Père et fils rivalisant de concert pour mieux raconter la *«Tuber Melanosporum»*, véritable *«caviar bourguignon»*, à ne pas confondre avec cette vulgaire et lointaine *«Tuber Indicum»* venue de Chine, ramassée à la louche, pour la plus grande honte des vrais gastronomes ! Ce n'est pas *«Pin-Up»*, leur chienne labrador dressée à rechercher des truffes au pied des arbres qui se ferait avoir ! Pour l'heure, place à la dégustation de toasts au beurre de truffes, accompagné d'un *«Côtes d'Auxerre»* maison aux saveurs fruitées… Un régal !



Chez les Beaucamp Père et Fils, petit cours sur la culture de la truffe avant une dégustation bien appréciée .

Dernière halte en pays florentinois, à Bouilly. Producteurs de fromage Soumaintrain, Christine et Christophe Fernandez exploitent un troupeau mixte de 70 vaches Prim'Holstein et Montbéliardes. Ballade en calèche, tracteurs à pédales, visite de l'étable, caresses aux veaux et aux ânes… De quoi ravir les centaines de visiteurs, avant le moment phare de la journée : la distribution gratuite de *«lait fraise»* sorti tout frais du pis des vaches, après un petit passage par le tank de réfrigération. Qu'on ne s'y trompe pas ! Si le lait sortait bien des vaches, le sirop de fraise provenait de bidons de sirop… Pas encore de vaches *«croisées gariguette»* à Bouilly !

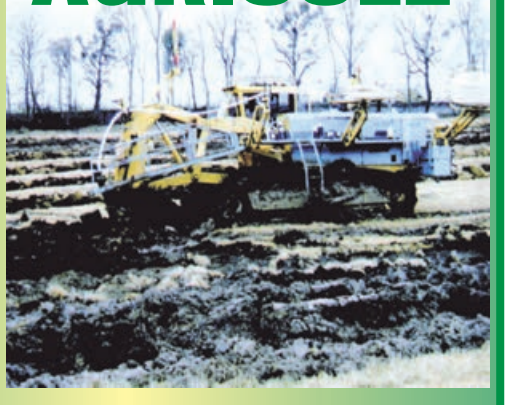
DOMINIQUE BERNERD



On se bouscule un peu à Bouilly, à l'heure de la distribution du *«lait-fraise»* !

Pose de gaines et câbles - conduite d'eau
Terrassement - Travaux publics
et privés - Défrichement

DRAINAGE AGRICOLE



S.A.R.L. DRAINAGE T.P
PIROLLEY Patrick
2, avenue Pierre Burello
52000 CHAUMONT
Tél-Fax : 03 25 03 81 02
Port. : 06 08 98 35 17
PIPILE.CHAUMONT@wanadoo.fr

Pensez à l'après Moisson

Désormais Les Pages Jaunes ont supprimé L'INTITULÉ DRAINAGE

Maintenant, vous trouverez nos coordonnées dans les rubriques assainissement ou Travaux - Publics

Première réunion de la Cellule sécheresse

Le manque de paille au centre des préoccupations

La première réunion de la cellule sécheresse s'est tenue le 7 juin dernier à la Chambre d'agriculture, à Auxerre, en présence des représentants de l'ensemble des syndicats représentatifs du département, ainsi que du Conseil général de l'Yonne et de la Direction départementale des territoires.

La création de ce comité avait été actée lors de la dernière session de la Chambre d'agriculture le 16 mai dernier, sur proposition de son président, Gilles Abry. L'objectif de cette première réunion était de faire le point sur l'opération Solidarité paille lancée à l'initiative de la Chambre consulaire. Ont également été évoquées, les conditions règlementaires d'implantations de cultures dérobées ainsi que la mise en place de la procédure calamité.

Opération solidarité paille

Suite à un courrier envoyé à tous les agriculteurs du département, plus de 4 100 ha de paille ont d'ors et déjà été proposés par des céréaliers à des éleveurs qui ont annoncé à la Chambre d'agriculture 5 400t de besoins. Les acheteurs de paille ont été mis en relation avec les offreurs afin que des accords de gré à gré puissent avoir lieu. Ce rapprochement devrait permettre de compléter les transactions déjà engagées sur le terrain (à l'initiative des agriculteurs ou des organisations professionnelles). Cependant un fort besoin de paille est exprimé par les marchands de paille et certains industriels locaux ainsi qu'en Bourgogne et dans beaucoup de départements d'élevage les informations dont nous disposons indiquent que les besoins en paille ne sont pas couverts.
L'ensemble des participants ont réaffirmé la nécessité de ne pas broyer les pailles cette année et de se faire connaître auprès de la Chambre d'agriculture ou des syndicats agricoles en tant qu'offreur ou acheteur pour faciliter la mise en relation entre les uns et les autres.

Cultures dérobées

Un point a été fait sur cette pratique au regard des engagements PAC de chaque agriculteur. A noter que la culture déclarée au 15 mai doit aller à maturité et être récoltée. Des cultures dérobées peuvent être emblavées après récolte comme pour les années précédentes.
En cas de réensemencement d'une culture, suite à la non levée ou au non développement de la culture déclarée au 15 mai dans le dossier PAC, il est indispensable d'utiliser le formulaire *« modification d'assolement »* disponible sur Télépac pour prévenir l'administration.

Procédure calamité

Cette mesure se met en place dans l'Yonne. Elle concerne les productions fourragères non concernées par l'assurance récolte (hors maïs ensilage).
Elle permettra d'accompagner financièrement les agriculteurs ayant subit à la fois une perte de chiffre d'affaires d'au moins 30 % et d'au moins 13 % de leur produit brut (toutes productions et produits confondus).
Un rapport doit être envoyé par le Préfet au ministère de l'Agriculture fin juin pour un examen de la situation en comité national calamité le 12 juillet. Dans cette perspective une mission d'enquête a eu lieu sur le terrain le jeudi 9 juin dans deux exploitations d'élevage de l'Yonne et un comité départemental d'expertise se tiendra le 16 juin prochain.

Le représentant du Conseil général présent à cette réunion a déclaré que le département restait attentif à l'évolution de la situation et serait aux côtes des agriculteurs de l'Yonne en articulation avec les autres mesures mises en place par l'État et la profession
La cellule sécheresse Yonne sera amenée à se réunir régulièrement en fonction de l'évolution de la situation. Pour plus d'informations, contacter la Chambre d'agriculture, ou consulter le site : http://www.yonne.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE



Sécheresse

La situation se dégrade dans le nord du département

La sécheresse s'étend dans le département de l'Yonne. Deux nouveaux secteurs en crise renforcée : Orvanne-Lunain-Betz-Clairis et Oreuse-Mauvotte-Gaillarde.

La situation de sécheresse qui touche la France n'épargne pas notre département. Malgré les orages, dont la répartition est très inégale, le déficit de pluviométrie est très important, avoisinant le minimum connu de 132 mm à Auxerre au 31 mai 1991 (139 mm en 1976). La valeur au 31 mai 2011 est de 148mm.
Aux derniers relevés des débits des cours d'eau sur le département, le 6 juin, la situation gagne désormais le nord du département, aussi, les secteurs : Orvanne-Lunain-Betz-Clairis et Oreuse-Mauvotte-Gaillarde sont en situation de crise renforcée. La situation est identique à celle de mai pour les autres secteurs : Yonne amont, Serein et Armançon en situation de crise ; Ouanne-Loing, Tholon-Vrin-Ravillon-Ocques, Cure, et Cousin en situation de crise renforcée.
Des rectifications ont été par ailleurs apportées aux mesures de restriction, par rapport aux arrêtés précédents :
- Précisions sur les mesures applicables aux communes situées sur plusieurs bassins versants : application des mesures du secteur le plus restrictif
- Interdiction du lavage des véhicules en dehors des stations recyclant les eaux.
Pour plus de clarté, deux nouveaux arrêtés annulent et remplacent les précédents.
En conséquence, comme le plan sécheresse le prévoit, la mise en place de mesures de restriction des usages, de manière à réduire significativement les consommations d'eau et économiser la ressource, a été appliquée à tous les bassins versants précités, de la façon suivante :

Secteurs en crise

Ces mesures concernent tous les usages : agriculture, industries, collectivités, particuliers. Elles sont de trois ordres :
- Interdiction entre 8h00 et 19h00 des prélèvements pour l'arrosage (jardins, espaces verts, terrains de sport). Interdiction du remplissage des piscines privées (qui ne sont pas à usage collectif, selon le code de la santé publique. Les piscines de chambres d'hôte sont considérées comme des piscines privées). Interdiction du lavage des voitures par les particuliers, en dehors des centres professionnels recyclant l'eau.
- Interdiction entre 10h00 et 18h00 de l'irrigation, sauf cultures maraîchères et horticoles, pépinières, et arboriculture fruitière, ce qui permet de réduire de 25% à 30% les pertes par évaporation.
- Navigation : canal de Bourgogne : regroupement des bateaux aux écluses, abaissement de la ligne d'eau dans les biefs ; canal du Nivernais: vitesse des bateaux limitée, regroupement des bateaux aux écluses.

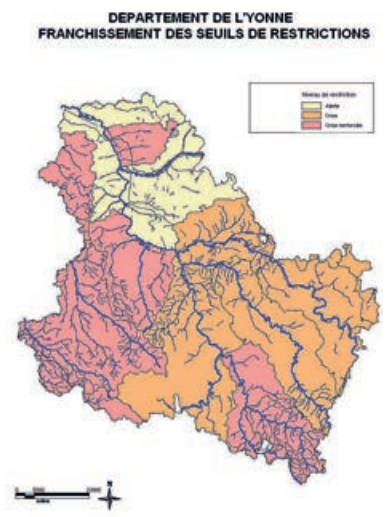
Secteurs en crise renforcée

Ces mesures concernent tous les usages : agriculture, industries, collectivités, particuliers. Elles sont de deux ordres :
- Interdiction des prélèvements pour l'arrosage (jardins, espaces verts, terrains de sport) et remplissage des piscines privées (qui ne sont pas à usage collectif, selon le code de la santé publique. Les piscines de chambres d'hôte sont considérées comme des piscines privées).
- Interdiction entre 10h00 et 18h00 de l'irrigation, sauf cultures maraîchères et horticoles, pépinières et arboriculture fruitière et en dehors de ces horaires, irrigation conditionnée à la mise en place de tours d'eau.

Ouvrages en rivières - Secteurs en crise et crise renforcée

Les vannes des biefs doivent rester fermées et le débit réservé assuré vers le cours d'eau. Si ce débit réservé ne peut être maintenu, toute dérivation est interdite. Cette mesure concerne notamment l'hydroélectricité.
Ces mesures pourront être levées, ou renforcées, selon l'évolution de la situation hydrologique.
La production d'eau potable étant le premier poste de consommation d'eau dans le département, les efforts de chacun sont nécessaires. Il est particulièrement recommandé dans ce contexte de rechercher les économies d'eau, par un usage raisonnable, et en utilisant notamment les systèmes de récupération de l'eau de pluie.

COMMUNIQUÉ DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L'YONNE



Département de l'Yonne : franchissement des seuils de restrictions.



Exportation de Bovins maigres et viande

Se mettre en ordre de bataille

Exportateurs de bovins, abatteurs… tous les acteurs de la filière bovine ont participé à une réunion régionale organisée par Interbev Bourgogne au Conseil régional afin d'analyser les difficultés rencontrées à l'export et de bâtir une stratégie collective ouvrant de nouvelles perspectives.

La salle de réunion du Conseil régional était à peine assez grande pour les contenir tous… Tous c'est à dire les exportateurs de bovins des quatre départements de Bourgogne, les représentants des centres d'allotement et des sites d'abattages, ayant répondu à l'invitation d'Interbev Bourgogne le 9 juin dernier, pour ouvrir ensemble de nouvelles voies à l'export. Présents aussi le Conseil régional en la personne de Jacques Rebillard et de Sofia Otokoré, en charge du développement international, ainsi que le directeur de la DRAAF, Jean-Roch Gaillet.

Tous réunis au chevet de l'export pour les bovins maigres et viande et bien décidés à ne pas voir se reproduire les disfonctionnements qui avaient fait perdre à la France de belles opportunités commerciales avec le marché turc. Manque de réactivité, d'information, problèmes administratifs… Il ne s'agit pas de désigner des coupables mais plutôt de faire le point et de voir comment ont peut faire face aux défis de l'exportation, faciliter les échanges, les procédures administratives… en un mot se donner les moyens de conquérir des marchés… et de les garder.

Un Plan régional pour l'export

Et justement, en termes de moyens et de capacité d'expertise, la Région Bourgogne a su prendre une longueur d'avance depuis cinq ans en développant une politique d'accompagnement à l'export volontariste. Dans le cadre du Parex (Plan régional pour l'export), la Région apporte un soutien individuel ou collectif aux entreprises qui veulent se développer sur les marchés extérieurs. L'objectif étant plutôt, insiste Sofia Otokoré, «*de chasser en meute*».

Un dispositif particulier concerne les Jeunes volontaires export entreprise, sous la forme d'une aide financière à 50% sur les charges d'emploi et les frais engagés pour l'embauche d'un jeune bourguignon spécialisé «*export*» pendant 24 mois.

La filière bois est bien intégrée dans le dispositif du Parex, mais l'élevage y est singulièrement peu présent, même si un premier dossier bâti avec quatre entreprises a facilité l'exportation de bovins vers l'Algérie. «*Conforter les entreprises qui exportent et augmenter le nombre de primo-importateurs*», insistent Sofia Otokoré, telles sont les ambitions de la Région Bourgogne.



Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional, Sofia Okotoré, en charge du développement international, Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne et Jean-Roch Gaillet, directeur de la DRAAF de Bourgogne, mobilisent tous leurs moyens pour faciliter l'exportation des bovins de Bourgogne et redonner des perspectives aux éleveurs et à la filière.

Une chance pour l'avenir

La réunion a permis aussi, comme l'indique Jean-Pierre Fleury, président de Interbev Bourgogne, «*de mettre à plat quelques difficultés rencontrées au quotidien avec l'administration notamment*». «*Au moment où l'élevage se pose des questions sur son avenir* » renchérit Jacques Rebillard, «*il faut montrer que le secteur a aussi les moyens de s'inscrire dans une vraie stratégie exportatrice plutôt qu'en assurant quelques «coups» sans lendemain. Prendre des marchés c'est bien, les garder, c'est mieux*».

Tout en reconnaissant que «*les problèmes sanitaires sont les plus sensibles*», Jean Roch Gaillet, insiste sur le fait que l'on peut agir aussi sur quelques points particuliers afin de déboucher sur une harmonisation régionale.

Sans nier les difficultés économiques du secteur, les uns et les autres s'accordent à reconnaître que l'exportation représente une vraie chance pour les éleveurs bourguignons, qui peuvent ainsi retrouver une vision plus dynamique de leur activité, au-delà de la morosité quotidienne.

AMK

Internet

La MSA simplifie les démarches des exploitants agricoles

Le temps est une ressource rare pour les exploitants agricoles ! Leur activité professionnelle implique également un nombre important de démarches administratives à réaliser. Afin de répondre au mieux à leurs besoins, la MSA développe toute une gamme de services Internet spécifiques.

La souplesse de la DRP web

Les exploitants agricoles - tout comme les artisans ruraux - doivent déclarer, chaque année, le montant de leurs revenus professionnels. Cette déclaration servant ensuite de base au calcul de leurs contributions et de leurs cotisations sociales. Pour faire face aux préoccupations de ses ressortissants, la MSA a mis en place un service Internet la «*DRP web*» permettant d'effectuer en ligne cette déclaration et de dématérialiser certaines procédures qui demandent beaucoup de temps.

Outre la souplesse qu'elle offre, la DRP web offre un avantage comptable indéniable. Ce service permet à l'exploitant d'accéder à une estimation de ses cotisations et ainsi gérer au mieux sa trésorerie. Beaucoup d'exploitants agricoles ont fait le choix de sous traiter leur comptabilité à un centre de gestion ou à un expert-comptable. En leur donnant procuration, ils peuvent, eux aussi, utiliser la DRP web et bénéficier de ses avantages.

Un bouquet de services dédié aux exploitants

La DRP web s'intègre dans l'offre de services Internet MSA dédiée aux exploitants. D'autres services en ligne aux nombreuses fonctionnalités ont été conçus spécifiquement pour eux. Ces services Internet constituent une véritable aide au pilotage et un outil de gestion de l'exploitation.

Les exploitants utilisateurs ont ainsi la possibilité de télérégler en toute sécurité le montant de leurs factures d'assurance sociale. Plus besoin de chèque ou de virement ! Et tout comme la DRP web ce téléréglement offre un avantage de trésorerie appréciable. Dans cette même volonté d'aide à la gestion, les professionnels agricoles non salariés peuvent demander en ligne une modulation de leurs appels fractionnés ou mensuels de cotisations.

Pour faciliter leurs démarches les exploitants ont à leur disposition des services pour demander des attestations professionnelles ou déclarer des changements de situation liés à leur exploitation (affiliation ou radiation des aides familiaux, demande ou dénonciation de l'option déduction de la rente du sol…).

En élargissant son offre de services Internet et en faisant le choix de la dématérialisation de ses procédures, la MSA se positionne comme un facilitateur pour les entrepreneurs agricoles.



Sécheresse 2011

2ème mission d'enquête dans la Nièvre

L'ensemble du département est touché par cette sécheresse plus grave qu'en 1976, tant le soleil et le vent ont décimé les pâtures et les parcelles à faucher depuis février.



Constatation des dégâts sur le terrain par les responsables syndicaux du département.

Sans eau, l'herbe et les fourrages dans leur ensemble n'ont pas pu se développer. Pire, les *«prairies déprimées»* sont devenues de véritables paillassons. C'est le constat de la deuxième mission d'enquête qui s'est déroulée ce mardi 7 juin.

La mission, composée de représentants FDSEA / JA, d'un seul syndicat minoritaire, la Confédération paysanne, a pu vérifier sur les cantons de Pougues-les-Eaux (Chez Philippe Tardivon), Prémery (Chez Vincent Giraud et Jean-Claude Gaulon), Brinon - Beuvron (Chez Jean-Luc Cointe) puis Montsauche (chez Pierre Bobin) l'étendue des dégâts. D'ores et déjà, de 60 à 70 % de pertes fourragères sont notées au travers des rapports remis par les éleveurs.

Quant aux céréales, elles sèchent sur place sans nourrir les graines et bien sûr avec une récolte de paille très faible.

Lors de ces visites, la délégation, composée de René Dufoux et Brigitte Boiron (DDT), Régis Amiotte (FDSEA) et Marc Binot (Chambre d'agriculture), a pu apprécier la présence des maires de Lurcy le Bourg, de Moraches et le conseiller général de Brinon-sur-Beuvron.

Face à une telle calamité, la solidarité entre céréaliers et éleveurs a été rappelée afin que le maximum de paille puisse être réservé à l'alimentation des animaux.

L'affouragement estival sera nécessaire dès la semaine prochaine et les quelques orages parsemés n'apporteront pas cette repousse indispensable pour économiser les fourrages secs. Sur chaque site, la mission d'enquête a pu vérifier les niveaux de précipitations et bien sûr la nécessité de *«rouler»* de l'eau pour abreuver les animaux. Cela constituera une charge supplémentaire pour les éleveurs, en sachant qu'une vache consomme environ 100 litres/jour.

Face à cette situation, les éleveurs ont réaffirmé la nécessité d'une aide de trésorerie immédiate.

L'annonce par le ministre d'une accélération de la procédure calamités avec une première réunion nationale le 12 juillet et une commission départementale fixée au 20 juin. La FDSEA exige que les éleveurs puissent recevoir une aide dès cet été.

En attendant, les éleveurs constatent une nouvelle dégradation des cours de bovins gras et par là même, une chute pour les animaux maigres et des trésoreries catastrophiques.

R.A.



Spectacle de désolation avec cette prairie totalement dépourvue d'herbe.

FNPL

Une manifestation à Paris pour obtenir une discussion avec le groupe Leclerc

«Rendez vous à 11heures, mardi matin, devant le siège social des magasins Leclerc à Ivry-sur-Seine», tel était le mot d'ordre lancé par la FNPL en fin de semaine dernière. La Franche-Comté y a répondu présente comme plusieurs autres régions françaises.



Il aura fallu plus de quatre heures de siège devant les grilles du groupe Leclerc pour obtenir une entrevue avec un responsable.

Petit retour en arrière; depuis fin 2010, les négociations vont bon train entre les transformateurs et les distributeurs. Presque toutes ont été conclues mais la partie reste difficile avec les collègues de Michel-Edouard Leclerc. Comme chacun sait, le contexte mondial laitier est assez tendu, avec des coûts de production à la hausse. Sur les exploitations, les charges ont fortement progressé du fait de l'augmentation du coût de l'énergie, des engrais et des aliments du bétail. Par conséquent, une évolution du prix du lait est vitale pour la survie de bon nombre de fermes laitières.

La FNPL considère que le marché doit fonctionner à l'image de ce qu'on observe dans d'autres secteurs (ex : essence) en intégrant les hausses de coûts de production à tous les niveaux de la filière laitière.

Mais pour l'obtenir, il est impératif que les distributeurs acceptent de rediscuter du prix des produits laitiers achetés auprès de leurs fournisseurs, c'est à dire auprès des laiteries. Depuis plusieurs semaines, la FNPL essaye d'entrer en contact avec les responsables des achats du groupe Leclerc mais en vain. *«Aucun n'est disponible! On nous répond qu'ils sont soit en rendez-vous soit en déplacement à l'étranger. Nous sommes obligés de venir jusqu'ici pour vous rencontrer»*, explique Marie-Thérèse Bonneau, secrétaire générale adjointe de la FNPL, au responsable de la sécurité devant les grilles fermées de l'immeuble.

C'est pour l'accompagner qu'un groupe d'une cinquantaine de personnes, au sein duquel figuraient Denise Yoder du Territoire de Belfort, Xavier Jarrot et Arnaud Grandidier de Haute-Saône, s'est rendu à Ivry-sur-Seine mardi 7 juin. Mais pour obtenir une entrevue, il a fallu tenir un siège de quatre heures, avec la patiente collaboration d'Ignace, une vache venue tout spécialement de Haute-Normandie. Finalement, une délégation de dix personnes conduite par Thierry Roquefeuil, secrétaire général de la FNPL, a pu franchir les grilles et discuter avec plusieurs responsables du groupe Leclerc. Après 1h 15 d'échanges, ils sont revenus en compagnie de leurs interlocuteurs pour dire à celles et ceux qui patientaient sous la pluie qu'ils avaient convenu de se retrouver très rapidement en présence d'Henri Brichard, président de la FNPL, afin d'aborder le fond du dossier.

Claude Cornu

Coopératives

110 Bourgogne à Port Saint Louis

Les Comités de Région de la coopérative 110 Bourgogne ont visité les installations du terminal céréalier de Port Saint-Louis, le 24 mai dernier.



Les adhérents de 110 Bourgogne devant le bateau en chargement.

Plus du tiers de la production céréalière régionale se joue aujourd'hui sur le grand Bassin Méditerranéen. 110 Bourgogne, avec SeineYonne, a investi aux côtés des coopératives de l'Union Cerevia et d'In Vivo, dans la création d'un port céréalier d'importance, capable de charger les bateaux de 40 000 tonnes à destination des pays du pourtour méditerranéen, mais aussi vers la Chine.

Dès sa création, 110 Bourgogne a mis en place de Comités de Région, dont les membres, adhérents de la coopérative et élus par leurs pairs, participent activement aux côtés du conseil d'administration aux réflexions et analyses pour une amélioration continue des services et outils proposés par la coopérative. Membres actifs de son évolution, il était normal que celle-ci leur propose de se rendre compte de visu de l'importance de ce nouvel investissement.

Les visiteurs se sont retrouvés au cœur de l'activité du port : en même temps qu'une barge de 4000 tonnes de blé était déchargée avec une grue E-Crane (dont le godet prélève huit tonnes en une seule fois !), un train en provenance du silo 110 Bourgogne de Châtillon sur Seine livrait sa marchandise et, via le portique de 750 mètres, un bateau de 40 000 tonnes *(le Bozona)*, chargeait sa cargaison à destination de Mostagadem, en Algérie.

Pour le président de la coopérative, Gérard Delagneau : *«c'est le constat de la réussite du travail en commun avec nos collègues de l'axe Saône-Rhône-Méditerranée»*. Un sentiment partagé par Fabrice Gallon, agriculteur à Perreuse, admiratif devant *«un investissement utile, qui montre qu'avec la coopérative, les agriculteurs ont la capacité de s'installer durablement sur le marché export»*.

▶ Repères

Le terminal céréalier de port Saint Louis en chiffres :

Deux quais :

- Le quai des Tellines, recevant des barges par convoi de 4000 tonnes, déchargées par une grue E-Crane sur un rythme de 400t/heure

- Le quai Gloria, à 800 mètres, avec un tirant d'eau de 12 mètres, capable d'accueillir des bateaux jusqu'à 40000 tonnes. Il est approvisionné depuis le silo par un tapis de 750 mètres, débitant 1000 tonnes/heure

Une capacité de stockage de 53 000 tonnes avec un stockage à fond plat de 20000 tonnes et un silo béton de 33000 tonnes

Un poste de déchargement train : 320 convois de céréales provenant des coopératives de l'Union Cerevia y sont déchargées en une année.



Chargement sur le quai Gloria, de 40 000 tonnes de blé à destination de l'Algérie.



Essais 110 Bourgogne et Dijon Céréales

Rencontres 2011 sur les plateaux de Bourgogne

Quatre organisations professionnelles se sont associées pour organiser les Rencontres 2011 de la plateforme d'expérimentation «*Plateaux*» à Poinçon-les-Larrey, dans le Châtillonnais. A la manœuvre : 110 Bourgogne et Dijon céréales, dont les techniciens commentaient les résultats des essais sur colza, blé et orges.



Parmi les visiteurs qui ont écouté avec attention les commentaires des techniciens, tout en résistant aux assauts des méligèthes, Gérard Delagneau, président de 110 Bourgogne.

Cette année encore, les services techniques de 110 Bourgogne et de Dijon Céréales se sont associés pour conduire les expérimentations et organiser les visites d'essais sur les Plateaux du Châtillonnais, en partenariat avec le Cetiom et la Chambre d'agriculture 21. Visés, les agriculteurs du Tonnerrois et du Châtillonnais qui pouvaient trouver là de nombreuses réponses agronomiques aux questions qu'ils se posent en fonction de leurs conditions de culture. Et comme chaque année ils sont venus en nombre écouter les commentaires des techniciens des coopératives et les analyses du Cetiom. Ces rencontres révèlent une nouvelle fois tout l'intérêt d'un raisonnement agronomique bien conduit, que ce soit pour la fertilisation, la lutte contre les maladies, le choix des variétés et les associations de cultures les plus efficientes, en fonction du résultat attendu et du contexte propre à chaque exploitation.

Colza : une offre variétale étendue

Devant la diversité des propositions, l'important est de trouver les variétés qui semblent le mieux adaptées au contexte. Les critères de choix énumérés par les techniciens : le comportement au phoma, la sensibilité à l'élongation à l'automne, le risque de verse, le rendement et la teneur en huile, le poids de mille grains… Etape importante au cours de la visite de cette année, les essais de cultures associées au colza, permettaient d'évaluer l'intérêt d'associer à la culture des légumineuses, comme la lentille seule ou la lentille combinée à la gesse et le fenugrec. L'objectif étant de diminuer la pression des mauvaises herbes tout en optimisant la fertilisation associée.

Orges : des essais fongicides

En orge de printemps il s'agissait d'étudier le comportement variétal, la date de semis et les programmes fongicides. Un essai d'interaction entre les variétés, les dates des semis et le fongicide a également été conduit, afin d'en présenter les aspects quantitatifs et qualitatifs. En orges d'hiver, les variétés brassicoles sont les plus cultivées dans ces zones. Les essais devaient avant tout identifier une «*2 rangs*» brassicole. Sur le plan économique, il s'agissait de comparer les variétés fourragères sous l'angle de la marge brute par rapport aux brassicoles. Enfin, des essais fongicides complétaient l'étude, avec une recommandation : faire très attention à la gestion des résistances.

Blé : varier les programmes de traitement

Dans ce pôle deux thèmes prédominaient : les herbicides et la gestion des résistances. Avec plusieurs essais sur de nouvelles variétés dont les performances étaient comparées aux anciennes, il s'agissait également de déterminer les variétés de demain. Difficile dans un contexte de sécheresse marquée de tirer des enseignements probants. «*L'effet sécheresse lisse les résultats et laisse peu de chance à la variété de s'exprimer pleinement*», comme le remarquait une technicienne de 110 Bourgogne. Le «*juge de paix*», comme souvent, ce sera le rendement à la moisson. Les techniciens se sont aussi attachés à démontrer la nécessité d'adapter les programmes fongicides et régulateurs en fonction du type de sol, du précédent et de la variété.

AMK



Au menu du pôle «orges» les variétéés bien sûr, mais également les programmes fongicides.



Couverture hivernale des sols

Des Cipan pour nos moutons

«Pâturage ou enrubannage : les rendements et les valeurs alimentaires ne laissent pas indifférents».

En 2011, pour les exploitations situées en zone vulnérable, la réglementation* impose l'implantation de cultures intermédiaires pièges à nitrates (Cipan) sur 50% des surfaces en cultures de printemps.
Il y a un an, des éleveurs ovins de Côte d'Or se sont réunis autour d'un objectif commun : tirer profit de cette réglementation en considérant les Cipan comme une ressource fourragère. Ils ont réalisé plusieurs essais sur le pâturage et l'enrubannage. L'heure est au bilan et aux premières conclusions à quelques mois des semis de 2011.

Quelles espèces choisir ?

Suite aux essais et aux différentes rencontres du groupe, une liste non-exhaustive d'espèces à utiliser en mélange a été établie pour le pâturage et/ou l'enrubannage. Les semis ont été réalisés derrière un blé ou une orge, en semis direct, avec ou sans déchaumage. Certaines parcelles ont reçu un passage de herse ou rouleau. L'implantation s'est étalée sur un mois, du 24 juillet au 23 août. Seuls les Cipan semés les plus tôt ont présenté une pousse correcte mi-octobre pour les récolter. Les mélanges présentent l'intérêt d'être plus résistants aux aléas climatiques et d'être équilibrés en termes de valeurs alimentaires.

A quels rendements s'attendre ?

Les conditions climatiques de 2010 en Côte d'Or ont permis d'obtenir des rendements proches d'une tonne de MS/ha pour les semis de fin juillet et début août. Le pois présent dans les mélanges a fourni une biomasse importante. Certains essais dans d'autres départements ont fourni jusqu'à 4T MS/ha avec du colza fourrager.

Les performances zootechniques

Les valeurs alimentaires des mélanges en vert et enrubannés ont été analysées. Ce sont des fourrages riches, pouvant couvrir des besoins élevés comme ceux des brebis en lactation. Les valeurs alimentaires (pois/avoine/radis), 1kg de MS pâturé ou enrubanné = 0,8UFL = 90 à 140 PDIN = 80 à 100 PDIE
Plusieurs essais réalisés par le lycée agricole de Mirecourt (88) et de St Pouange (10) ont montré que de telles valeurs alimentaires permettent de maintenir sinon d'améliorer la croissance des agneaux au pâturage et l'état corporel de brebis gestantes ou en lactation.

Bilan économique

Les coûts d'implantation et de récolte peuvent être très différents, selon le prix des semences et la mécanisation utilisée. Ils se sont étalés de 50€/ha pour le moins cher (semis direct) et jusqu'à 150€/ha (déchaumage et passage de rouleau). Les coûts de récolte pour l'enrubannage sont estimés à une centaine d'euros par hectare. Pour le mélange « avoine de printemps/pois fourrager + protéagineux/radis fourrager » testé en 2010, on obtient le bilan suivant : Implantation 50E/ha + Récolteen-rubannage 100E/ha = 1T de MSIha équivalent en valeur alimentaire à 530kg d'orge et 175kg de tourteau de soja.

L'enrubannage, réalisé dans de bonnes conditions, a été distribué en bergerie. Aucun problème n'est apparu jusqu'à présent.

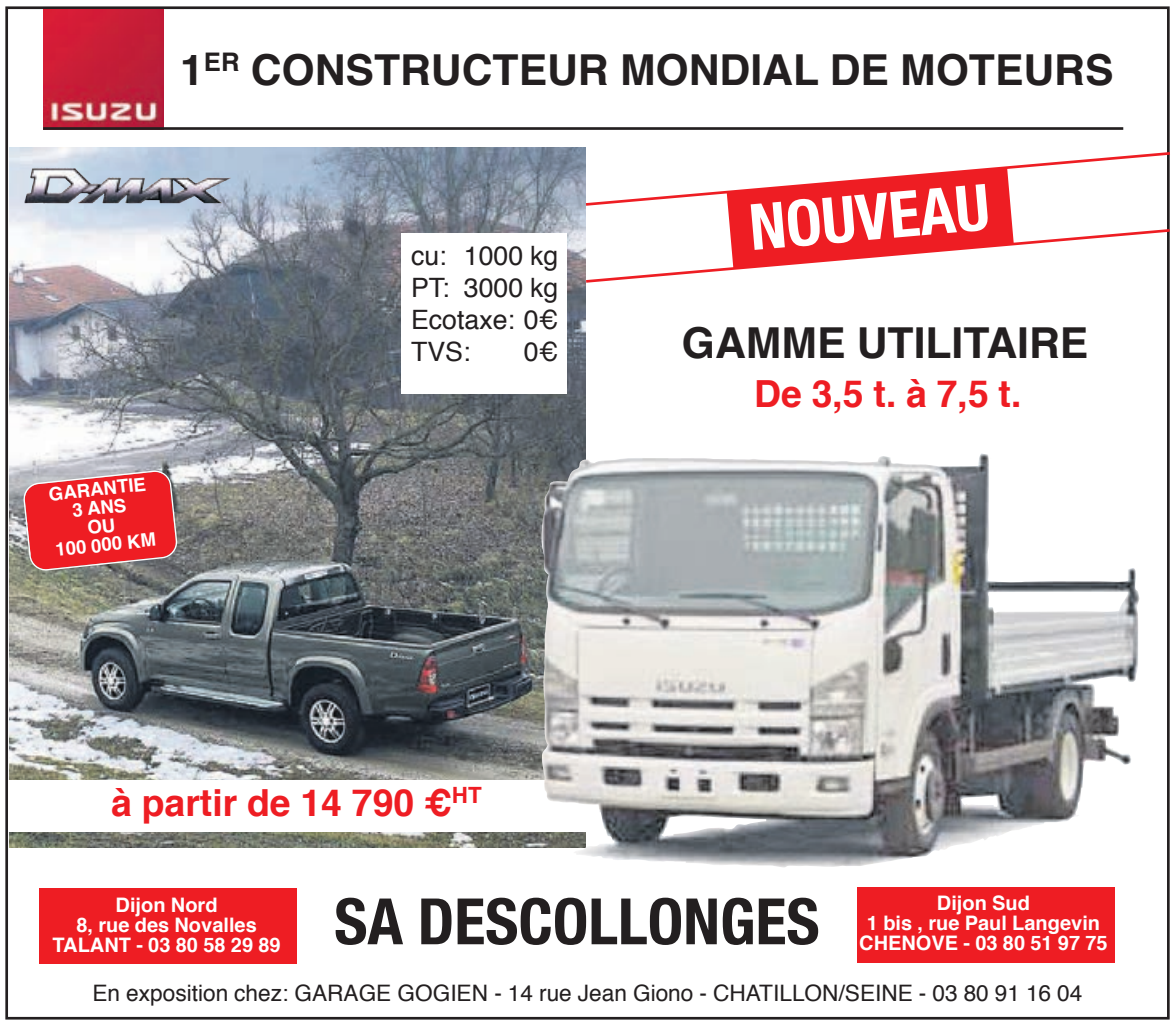
Élise Pillant, pour le groupe Ovin 21

* se reporter à l'arrêté préfectoral relatif au 4ème programme d'action de la Directive Nitrates

	Pâturage	Enrubannage	
	Testée	Non testée	
Avoine de printemps			Intégré dans de nombreux mélanges
Colza fourrager		v	Seul ou en mélange, bonne production en conditions climatiques idéales
Féverole		v	En mélange, appétence moindre
Moha	v		Gèle rapidement
Navet		v	Bonne appétence, lactogène
Phacélie		v	Seul ou en mélange, appétence moindre
Pois fourrager			Biomasse importante en conditions climatiques idéales
Pois d'hiver			Biomasse importante en conditions climatiques idéales
Radis chinois		v	Bonne appétence, lactogène
Radis fourrager			
Ray grass Italien			Seul ou en mélange, bonne production en conditions climatiques idéales
Seigle		v	
Tournesol		v	Appétence moindre
Trèfle d'Alexandrie			
Trèfle Balensa		v	
Trèfle Incarnat		v	
Triticale		v	
Vesce		v	Gaspillage par piétinement

▶ Les Cipan en 3 points

- **En plus de l'intérêt agronomique, les CIPAN sont une solution pour atteindre d'avantage d'autonomie alimentaire. Les mélanges constituent un fourrage riche.**
- **La date de semis est déterminante pour le rendement. Semer le plus tôt possible derrière la moisson permet de préserver le peu d'humidité du sol. La réussite de ces cultures dépendra de la pluviométrie pour assurer une bonne levée.**
- **Le rendement varie en fonction des conditions climatiques. La conduite des couverts doit donc être raisonnée de façon optimum (utilisation du matériel disponible sur l'exploitation, semences…).**

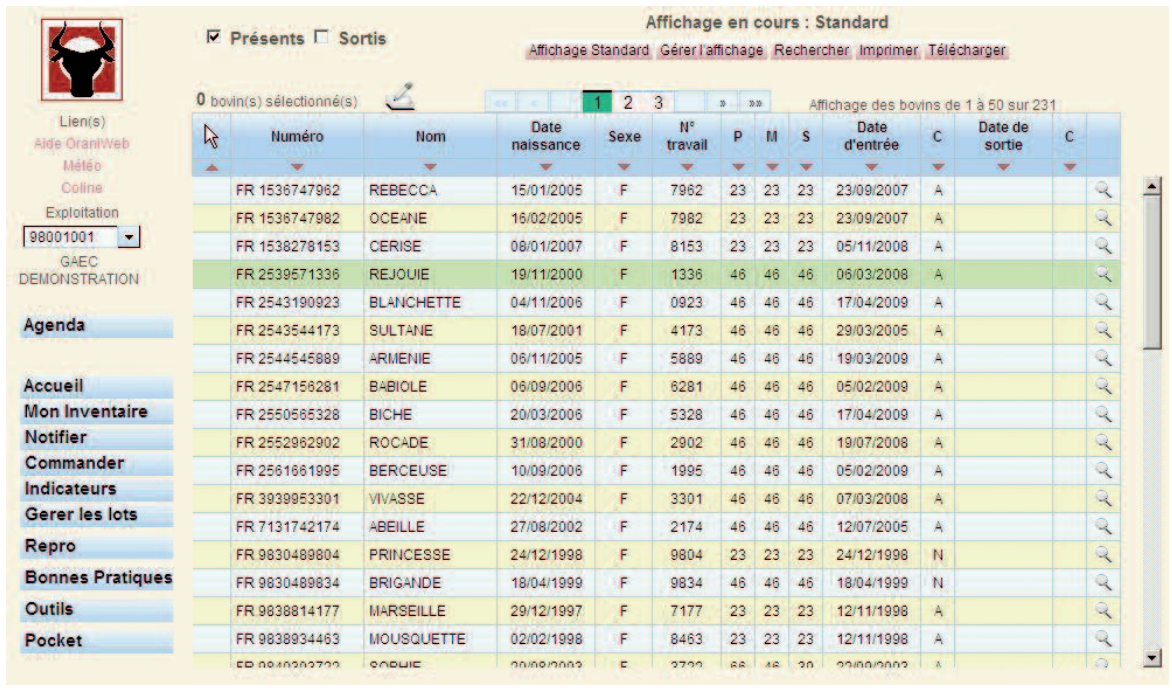




Alysé

Oraniweb : une nouvelle génération

Déjà adopté par 6 000 utilisateurs, dont 350 sur la zone Alysé, Oraniweb avance ! Découverte d'un outil qui se découpe aujourd'hui en quatre modules adaptables à chaque situation. Il dispose désormais d'une version Pocket.



Comment ça marche ?

Oraniweb permet de gérer l'identification (partie réglementaire) des espèces bovine, ovine et caprine. Pour les bovins, il permet également la gestion de la reproduction du sanitaire.

Lors de votre première connexion, l'historique des mouvements de la base IPG est disponible. Vous disposez désormais sur Internet, d'un accès à un ou plusieurs modules vous permettant de gérer votre troupeau.

Le module «*Inventaire*»

Ce module permet toujours de déclarer l'ensemble des événements réglementaires concernant la partie identification bovine : naissances, entrées, sorties et commandes de boucles de rebouclage. Avec cette nouvelle version, lors de la saisie d'une naissance issue d'un taureau d'IA, le numéro national du taureau est automatiquement renseigné. Vous n'avez plus à remplir les documents papier, ni à rechercher les numéros nationaux des reproducteurs.

Le module «*Reproduction*»

Vous pouvez maintenant imprimer ou consulter différents états : liste des vêlages sur une campagne, vêlages présumés, femelles non vêlées, … Le suivi du troupeau est donc facilité en analysant facilement les performances sur une ou plusieurs années.

Le module «*Bonnes Pratiques*»

Ce module vous permet d'enregistrer les interventions sanitaires réalisées sur les bovins : mammites, boiteries, vaccinations…. Certaines données peuvent maintenant être transférées dans la base génétique (SIG) et récupérées par les contrôleurs laitiers en évitant une double saisie. Les progrès réalisés concernent aussi l'ergonomie et la base «*pharmacie*» qui a été complétée.

Enfin, vous pouvez imprimer un carnet sanitaire conforme à la conditionnalité, et agréé par l'Institut de l'élevage.



Le module «*Pocket*»

Il était attendu par les utilisateurs ! Sur le Pocket vous enregistrez et consultez les informations des différents modules. Avec cet ordinateur de poche, vous accédez à votre agenda qui permet de résumer les différents événements de la journée et également de gérer ceux à venir : retour de chaleur, rappel sur un bovin…

Mes P@rcelles au service des éleveurs

Mes P@rcelles permet de saisir et analyser les pratiques de toutes les parcelles. Certaines fonctions sont particulièrement utiles aux éleveurs.

Sécurisez votre cahier d'épandages :

Les nouveaux plans d'épandage réalisés par les Chambres d'agriculture sont directement disponibles sur *Mes P@rcelles*. En un clic, les éleveurs concernés calculent toutes leurs surfaces épandables qui s'affichent lors de la saisie des apports organiques. Prochainement *MesP@rcelles* vérifiera que les dates d'épandages sont conformes à la directive nitrate.

Simplifiez vos calculs pour la conditionnalité :

Les éleveurs situés en zone vulnérable doivent calculer chaque année la pression en azote organique sur l'exploitation pour montrer qu'ils respectent la limite de 170kg d'azote organique par ha épandable. Avec *Mes P@rcelles*, il suffit de saisir le cheptel moyen et le calcul est terminé dans 90% des cas. L'engagement en MAE - rotationnelle, territorialisée, prime à l'herbe- implique en plus, le calcul de la Balance Globale Azotée à l'exploitation. Pour mémoire il s'agit de la différence entre les entrées d'azote par les apports organiques et minéraux et les sorties d'azote par les exportations des cultures. Ce calcul fastidieux est réalisé automatiquement dans *Mes P@rcelles.*

Affinez les valeurs fertilisantes des effluents :

Les caractéristiques des effluents sont prises en compte soit en utilisant les données du référentiel, soit par la saisie de ses propres analyses. Les caractéristiques de minéralisation (effet direct, arrière effet…) sont alors calculées automatiquement selon les références départementales.

Comme les autres utilisateurs, les éleveurs abonnés apprécient la facilité d'utilisation de l'outil pour les saisies des interventions, les vérifications réglementaires, la gestion des stocks, les calculs de marges…

▶ A noter

Prochaine démonstration des outils Oraniweb et Mes P@rcelles mardi 21 juin à 10 heures à la Chambre d'agriculture de l'Yonne à Auxerre.



▶ Témoignage

Témoignage d'un éleveur utilisateur d'Oraniweb, le Gaec des Corbières à Prusy, dans l'Aube :

Vous avez découvert la nouvelle version d'Oraniweb, qu'en pensez-vous ?

«Cette nouvelle version d'Oraniweb me semble plus facile d'utilisation et plus conviviale.

Pour le moment, j'utilise principalement la partie «inventaire». Lorsque j'enregistre les naissances des veaux, le numéro national du père s'affiche automatiquement et cela évite les erreurs de saisie. Pour ce qui concerne le module «Bonnes Pratiques», je l'ai peu utilisé, mais par rapport à la version précédente, il me paraît plus simple et plus intuitif.

Sur Internet, les données concernant mon élevage sont stockées et sauvegardées dans une base et je peux y accéder facilement. Enfin, lorsque je maîtriserai plus l'outil sur mon micro, je réfléchis à l'utilisation du module Pocket qui est disponible dans cette nouvelle version».



Tendances

À l'assaut des dévers

Pour conserver les performances des moissonneuses-batteuses dans les parcelles en pente, les constructeurs proposent différentes solutions techniques pour compenser les méfaits des dévers.

Qu'elles soient à secoueurs, hybrides ou axiales, les moissonneuses-batteuses peuvent rapidement trouver leurs limites, lorsqu'il s'agit de travailler dans les pentes. Les pertes s'accentuent en montée, la paille et la menue paille s'évacuent difficilement en descente et le nettoyage devient plus délicat en dévers. Des cloisons hautes sur les grilles et entre les secoueurs peuvent permettre de limiter les effets du dévers jusqu'à 5 %. Sur certaines machines, les grains éjectés du caisson peuvent être récupérés et réinjectés dans le circuit des ôtons. Mais ces systèmes ne permettent pas de compenser un dévers supérieur à 7 %.

Aussi, pour travailler aisément dans les dévers plus importants, Case IH (Axial-Flow série 20) et New Holland (CX 8000 et CR 9000 Evolution) proposent un caisson autonivelant. Tout le caisson de nettoyage, incluant la table de préparation, la prégrille, les grilles supérieures et inférieures, ainsi que le ventilateur, se met à niveau en dévers jusqu'à 17% d'inclinaison.

Autre système, Claas dispose du caisson 3D qui, en plus des mouvements avant-arrière des équipements de nettoyage, génère des déplacements droite-gauche (plus ou moins fort selon le dévers et le type de graine) pour faire remonter la récolte vers le côté le plus élevé du caisson. Avec son caisson Smartieve corrigeant jusqu'à 25 % de dévers, New Holland reprend un système similaire au caisson 3D de Claas annoncé pour compenser jusqu'à 20 % de dévers. De plus, en montée et en descente, la gestion de la ventilation Optifan fait évoluer l'intensité des vents selon le sens et l'inclinaison de la pente.

Un châssis mobile pour un nettoyage à plat

Les spécialistes de la récolte proposent également des solutions permettant de mettre à niveau l'en-

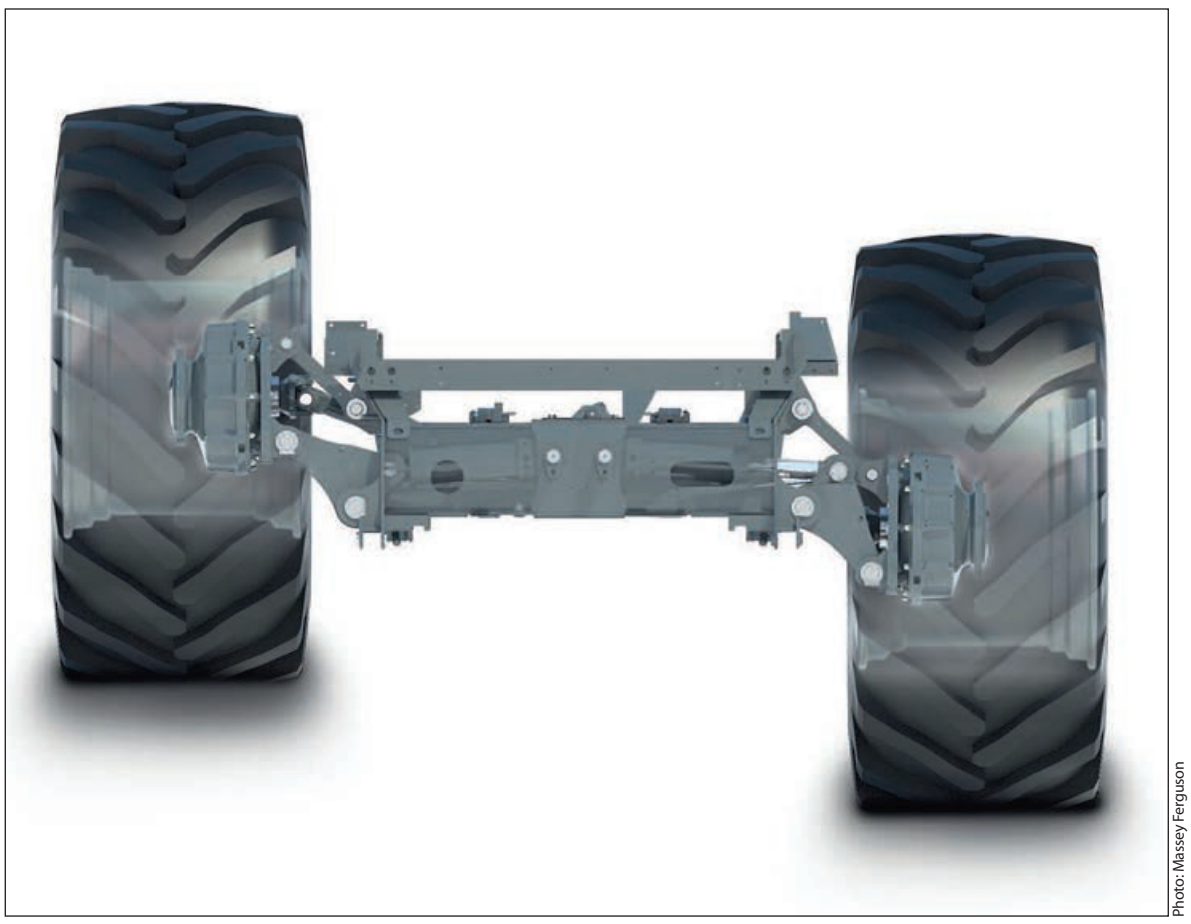


Photo: Massey Ferguson

Le nouvel essieu Paralevel bénéficie de la variation de voie en plus de la correction de dévers.



Dans les pentes les plus extrêmes, l'essieu avant est monté sur pivot.



Le lève-arrière autorise une correction de 30 % en montée.

MOISSON 2011
NOUS SOMMES PRÊTS !



Comme chaque année, nous mettons tout en place pour vous apporter un service optimal pendant la moisson. Notre parc est composé de **plus de 200 machines** et de ce fait, nous disposons en permanence d'un stock de pièces techniques que nous renforçons avant la moisson. Notre savoir-faire dans la moissonneuse-batteuse fait que nous sommes dépositaire régional pièces pour nos collègues Deutz Fahr. Nos techniciens formés et expérimentés assurent **dès maintenant une permanence 7j/7.**

MALECOT POIRIER AGRI

58 St Loup **03 86 26 24 49**
58 Varennes Vauzelles **03 86 71 62 90**
18 Crézancy **02 48 79 02 30**

NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE

Ets Bourgeat - *Varzy*
Ets Huygen - *Béon*
Hydroméca - *Thou*
Ets Voisin- *Château-Chinon*





La **plupart des constructeurs proposent des réducteurs montés sur pivot pour compenser les dévers jusqu'à 20 %.**

semble de la machine. Seules la coupe et les roues suivent la pente. La solution consiste dans la majorité des cas à utiliser des réducteurs montés sur pivot et pilotés par des vérins. Cette solution autorise une correction maximale de 12 à 20 % en dévers, et de 6 à 8 % en montée ou en descente.

Marques du groupe Agco, Fendt, Laverda et Massey Ferguson ont présenté récemment un concept de correction plus original. Baptisé Paralevel, il consiste en deux demi-essieux à l'avant montés sur parallélogramme. Si les corrections offertes sont comparables aux modèles à réducteur sur pivot, il s'en distingue par la possibilité de faire varier la voie : à montes de pneumatiques équivalentes, la machine dotée du Paralevel est plus compacte sur route.

Pour gagner en correction dans les montées, certains concessionnaires, notamment New Holland, adaptent un lève-arrière qui surélève la partie arrière de la moissonneuse-batteuse.

Enfin, pour les parcellaires très pentus, la quasi-totalité des constructeurs proposent un ou deux modèles spécifiques dans leur offre. Non seulement ces machines disposent d'un lève-arrière, mais aussi de l'essieu avant monté sur pivot. La correction atteint alors entre 37 et 40 % en dévers, 30 % en montée et 10 % en descente.

LUDOVIC VIMOND



Photo: New Holland



NEW HOLLAND CX5000 / 6000 - CX8000 - CR9000

TESTEZ L'ÉNERGIE DES GRANDES JAUNES !

CX5000 / 6000 : NOUVELLE GAMME
CX avant tout !

CX8000 : DE 272 À 455 CH
Le battage conventionnel par excellence !

CR9000 : DE 422 À 591 CH
Pure génération rotative !

5 ÉCHÉANCES ANNUELLES À 1,99 %*

*Taux nominal de 1,99 % (hors frais de dossiers et hors assurance facultative) pour un crédit amortissable, avec 5 échéances dont la première en septembre 2011, suivie de 4 échéances annuelles. Intervention dans la limite de 70% du prix tarif HT. Exemple : pour un prêt de 10 000 € et une livraison en juin 2011, vous remboursez une première échéance de 1972 € en septembre 2011 (à 3 mois de la livraison) et 4 échéances annuelles de 2121 €. Frais de dossiers : 60 €. TEG annuel fixe : 2.266 % (hors assurance facultative). Durée totale du crédit : 51 mois. Coût total du crédit : 516 € (hors assurance facultative). Offre réservée aux exploitants agricoles, CUMA, Entreprises de Travaux Agricoles pour les moissonneuses-batteuses neuves New Holland vendues par les concessionnaires du réseau New Holland participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation du crédit par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. Offre valable jusqu'au 30 Juin 2011. D'autres offres de financement en crédit-bail et location sont par ailleurs disponibles auprès de CNH CAPITAL.

NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent: Francis Lesourd à Venoy: 06 81 34 53 64	
Groupe METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	03 86 34 18 35
	Moulot	03 86 27 27 13
	Bazoches	03 86 22 11 54

Moyennes puissances

Les cinq secoueurs résistent aux six secoueurs

Dans l'offre des constructeurs de 240 à 330 ch, les moissonneuses-batteuses cinq et six secoueurs se livrent bataille.



Photo: John Deere

Les moissonneuses-batteuses cinq secoueurs sont plus maniables et ne nécessitent pas forcément de voiture-pilote sur la route.

Pendant longtemps, la croissance des exploitations céréalières s'est accompagnée d'une montée en puissance des moissonneuses-batteuses et d'un développement des machines à six secoueurs au profit des modèles à cinq. Ces dernières années, les machines non-conventionnelles (hybrides et axiales) se sont imposées dans les grandes puissances, jusqu'à atteindre le tiers du marché en 2008. Cependant, dans la catégorie des machines de moins de 330 ch, les cinq secoueurs se maintiennent, en proportion, face aux six secoueurs depuis deux ans.

Ce revirement peut surprendre. En effet, les six secoueurs bénéficient de surfaces de battage, de séparation et de nettoyage supérieures de 20 % à celles des cinq secoueurs de puissance identique. De ce fait, elles accèdent à des coupes de dimensions plus importantes. Les éleveurs les sollicitent pour leur plus grand respect de la paille. Côté autonomie, les six secoueurs bénéficient, à de rares exceptions près, de trémies de dimensions identiques ou supérieures à leurs équivalents en cinq secoueurs.

Par conséquent, la longueur de la machine est généralement plus importante, de même que pour l'empattement. Les cinq secoueurs se révèlent donc plus maniables, ce qui les avantage notamment dans les petits parcellaires.

Du fait du secoueur en moins et du batteur moins larges, elles sont moins larges, à montes de pneumatiques égales. Et c'est ici la première explication à leur survie. En effet, la récente refonte de la réglementation routière scinde en trois catégories les véhicules agricoles de plus de 2,55 mètres : le groupe A de 2,55 à 3,50 mètres, le groupe B, de 3,50 à 4,50 m, et les machines de plus grande largeur qui entrent dans la catégorie des convois exceptionnels. Rares sont les moissonneuses-batteuses qui entrent dans cette catégorie. L'intérêt principal des cinq secoueurs résident dans le fait qu'elles peuvent rentrer dans le groupe A, contrairement aux six secoueurs quasi exclusivement loties dans le groupe B. Ce dernier nécessite l'apposition d'un panneau « convoi agricole » à l'avant comme à l'arrière, mais surtout l'accompagnement sur la route par un véhicule pilote, qui ne peut être le tracteur et la benne servant au transport de la récolte.

Lorsqu'elles entrent dans le groupe A, les cinq secoueurs s'avèrent beaucoup moins contraignantes en termes de main-d'œuvre. Un atout qui n'est pas négligeable au regard des performances de chantier, à largeur de coupe identique, annoncées comparables par les constructeurs. Selon eux, le nombre de secoueurs n'est qu'un des éléments qui conditionnent le débit de chantier. La puissance et la largeur de coupe en sont deux autres.

Néanmoins, le choix d'une machine compacte se monnaie : au prix catalogue, les cinq secoueurs sont en effet annoncées entre 30 et 35 000 euros plus chères que leurs consœurs.

LUDOVIC VIMOND



10 ans que le Crédit Agricole fait gagner du temps à Michel. Par exemple avec AGILOR, pour son matériel agricole.

agilor FINANCEMENT DE MATÉRIEL

CRÉDIT / CRÉDIT-BAIL / LOCATION FINANCIÈRE
- Des formules de paiement souples et adaptées
- Une réponse en 48 heures
- Un interlocuteur unique : votre concessionnaire

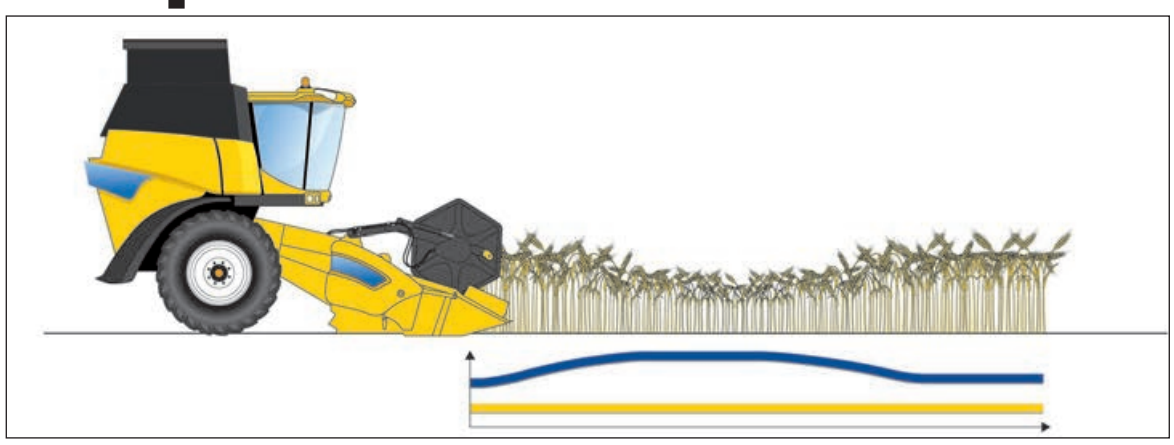
CHAMPAGNE BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

www.ca-cb.fr

Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre prêteur : Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne.
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Transmissions

De la plus simple à la plus automatisée



Certaines transmissions bénéficient d'une gestion électronique pilotant l'avancement en fonction de la charge au convoyeur, la charge au moteur et les pertes.

Si la transmission n'est pas un facteur limitant sur terrain plat pendant les moissons estivales, elle peut le devenir à l'automne lors du battage du maïs ou lorsqu'il s'agit de travailler en coteaux.

Dans les configurations les plus simples, les transmissions adoptent une pompe et un moteur hydrostatiques couplés à une boîte de vitesses mécanique à 3 ou 4 vitesses à passage manuel. Elles équipent bien souvent les modèles d'entrée de gamme.

Pour davantage de confort, certaines transmissions intègrent un passage électro-hydraulique des vitesses mécaniques. Cette opération s'effectue généralement à l'arrêt. Sur ses séries 88, Case IH propose en option des moteurs à double cylindrée (+ 20 % de vitesse) sur la transmission à 3 rapports, passant de 3 à 5 plages de vitesse : la sixième est inactive sur le sol français puisque dépassant 25 km/h. Des constructeurs proposent une régulation permettant de circuler sur route à régime moteur réduit, afin de gagner en consommation.

Pour gagner en traction, certaines machines peuvent recevoir les quatre roues motrices combinées généralement à un blocage de différentiel et à un système de répartition de l'hydraulique entre le train avant et le train arrière. La régulation avant/arrière assure une traction maximale même en cas de différence d'adhérence notoire entre l'essieu avant et l'essieu arrière.

Sur les Lexion 770 et sur les Lexion Montana, Claas propose un pilotage automatique de l'angle des plateaux du moteur et de la pompe hydrostatiques, afin d'optimiser la traction.

Avec sa transmission Prodrive, John Deere offre un passage automatique sous charge des deux rapports mécaniques, afin de bénéficier de la traction la plus efficace, quelles que soient la vitesse de travail et les sollicitations de la machine : cette dernière peut changer de gammes pour rejoindre rapidement le caisson en bout de champ, sans avoir à s'arrêter au préalable.

Outre les aspects mécaniques, s'ajoute la régulation de la vitesse (Claas Cruise control, Constant Flow chez Fendt et Massey Ferguson, John Deere Harvestsmart, New Holland Intellicruise) en fonction de la charge moteur, de la charge au convoyeur ou encore des pertes : les machines évoluent en permanence à l'optimum de leurs performances, maintenant un flux constant de récolte et donc une efficacité maximale des réglages de battage.

L.V.

Nouveautés

Claas Des chenilles suspendues pour les moiss'-batt'



Les moissonneuses-batteuses Lexion TerraTrac bénéficient d'un train de chenilles équipé d'un système de suspension hydropneumatique. Développé par Claas, ce dernier profite d'un correcteur d'assiette sécurisant le comportement au transport, ainsi qu'un réglage de la dureté. Le train de chenille limite également la largeur de machines de gros gabarit à moins de 3,50 mètres. Dans le cadre du non-labour, les chenilles offrent un avantage indéniable pour limiter la compaction à la récolte. Enfin, elles participent à la stabilité de la barre de coupe pour un meilleur suivi du sol.

MOISSONNEUSES-BATTEUSES



DEUTZ FAHR
• 7 modèles •
• 225 à 366 cv •
• 5 ou 6 secoueurs •

Demandez une présentation

ENTRETIEN CONSEILS PIÈCES DÉTACHÉES

BRAZEY AGRICULTURE
21 Brazey en Plaine
03 80 32 00 50

MPL
89 Avallon
03 86 34 57 88

JOHN DEERE MOISSONNE près de 50% du GLOBE !



NOUVELLE GAMME
POUR LA CAMPAGNE 2011-2012

De la conventionnelle de 255 cv à la nouvelle vedette de 667 cv, John Deere vous propose la gamme la plus étendue du marché pour répondre à tous vos besoins.

JOHN DEERE
Solide. Stable. John Deere

AXE EQUIPEMENT	• Juilly	03 80 97 09 28	• Aunay	03 86 78 19 00	• Beaune 03 80 20 47 08
	• Sauvigny	03 86 71 65 35	• Clamecy	03 86 27 59 60	
Ets GAUVAIN	• Is/Tille	03 80 95 46 95			
Sarl GIACOMEL	• Auxonne	03 80 27 08 00			
SV PRO	• Monéteau	03 86 72 09 30	• Sens	03 86 65 55 67	• Chatillon 03 80 91 53 26

Entretien / remisage

Un entretien préventif d'arrière-saison est fortement conseillé

Après la récolte, l'entretien de la moissonneuse-batteuse s'impose, mais nécessite de prendre certaines précautions. C'est ce que nous explique Guillaume Feys, chef produit moissonneuses-batteuses chez Claas en répondant à trois de nos questions.

Réussir : Quand et comment doit-on entretenir sa moissonneuse-batteuse pour l'hivernage ?
Guillaume Feys : «*Il est important de le faire le plus tôt possible. Le but est d'esquiver la présence de rongeurs, mais aussi d'éviter toute précipitation et bousculade avant la moisson, surtout si la machine doit effectuer un passage à l'atelier.*
On commence par le nettoyage. Il n'est pas obligatoire, suivant les cultures, de laver intégralement la machine. Un simple dépoussiérage, à l'aide d'un compresseur de chantier, est souvent suffisant, surtout si la machine n'a pas pris l'eau auparavant. Pour ce faire, il est nécessaire de retirer tous les carters, les trappes de visite, les tables et les grilles. Si le lavage à l'eau s'impose, il est obligatoire de commencer par graisser tous les paliers et roulements pour éviter que l'eau n'y entre. Il faut laver sans insister sur les roulements ni les prises électriques et les boîtiers électroniques, surtout au niveau des connexions. Il est d'ailleurs préférable de les démonter, si cela est possible, et de les conserver dans un endroit sec tout l'hiver. Après nettoyage, faire tourner la machine une demi-heure pour faire sécher les endroits en rotation, de façon à évacuer un maximum d'humidité.
Certains ont l'habitude de mettre la machine sur cales d'un côté pour l'incliner, de manière à ce que l'eau ne reste pas dans la machine, notamment dans les caissons. Après lavage, il faut graisser à nouveau les paliers et éventuellement finir le séchage en soufflant avec le compresseur. Lorsqu'il y a des problèmes suite au lavage, c'est que soit la machine n'a pas été graissée avant d'être lavée, soit le séchage n'a pas été effectué après le lavage.
Un dernier point important : faire tourner la machine régulièrement durant l'inter-saison pour éviter tout grippage et vérifier le bon fonctionnement général.
Pour la barre de coupe, un dépoussiérage suffit. Après, il faut au minimum huiler ou fiouler la scie et la vis d'alimentation. Les plus méticuleux donneront un voile de peinture sur la vis, toujours pour éviter la rouille, même si celle-ci s'estompera dès les premières heures de battage à venir».

Qu'en est-il du carburant ?
G. F. : «*L'idéal serait de faire le plein avant la mise au repos de la machine, pour éviter les phénomènes de condensation. On veillera à ce que la période d'hivernage soit compatible avec la durée de stabilité du GNR, afin d'éviter les développements bactériens et les dépôts. L'emploi de GNR de qualité supérieure ou de GNR « hiver » additivé est dans ce cas fortement conseillé. Mais, il reste difficile de laisser de côté 800 – 1 000 litres les trois quarts de l'année, lorsque l'on connaît les risques encourus (vols…)».*


Photo: New Holland
Photo: J-C. Gutner
Le plein complet du réservoir est conseillé avant de remiser l'automoteur pour éviter les phénomènes de condensation.

Y a t-il des pièces à changer d'une saison à l'autre ? Si oui, lesquelles ?
G.F. : «*Chez Claas, nous soutenons nos concessionnaires à réaliser des diagnostics auprès de leur clientèle. D'une durée approximative de deux heures, ils ont pour but de vérifier le bon fonctionnement et l'usure de la machine, avec une grande vigilance sur les organes de battage. Le préventif, même si tout le monde ne l'applique pas, limite le risque de pannes pendant la campagne. Cette méthode est d'autant plus intéressante qu'une moissonneuse-batteuse récolte de plus en plus de surface qu'auparavant en un temps réduit. Toutes les pièces sont donc à vérifier (roulement, courroies, niveaux, électronique…). Par ailleurs, il est difficile de faire une généralité, car cela dépend vraiment de l'âge de la machine, de ses heures au moteur et au(x) batteur/rotor(s)».*


Guillaume Feys, chef produit moissonneuses-batteuses chez Claas



Mesures prises et en attente pour pallier l'urgence

Sécheresse 2011: ce qu'il faut savoir...

La FDSEA 58 a listé toutes les mesures prises dans le cadre de la sécheresse 2011.

Evolutions et assouplissements réglementaires

- Utilisation des jachères pour la fauche et le pâturage

- PHAE et CAD Herbagers :
Les dérogations obtenues pour faire face à la sécheresse.

. Utilisation des **Prairies Permanentes (PP) :**
L'interdiction de retournement de ces parcelles reste la règle générale exceptée pour les exploitants dont l'intégralité de la surface en herbe est engagée en PHAE ou en CAD. Dans ce cas, l'exploitant souhaitant pouvoir utiliser ses parcelles devra adresser une demande de dérogation au Préfet en précisant dans celle-ci la localisation des surfaces concernées.
Cette dérogation ne pourra être accordée que si la parcelle est utilisée pour l'implantation d'une culture fourragère et que l'exploitant s'engage à la ressemer en herbe pour la campagne PAC 2012.

. Remise en état des PP dégradées :
La possibilité est laissée en 2011 de réaliser un travail superficiel de remise en état des parcelles au-delà de la possibilité d'intervention une fois au maximum au cours des 5 années d'engagement prévu par le cahier des charges de la mesure. Aucune démarche administrative n'est à effectuer pour ce type d'intervention.

. Mesure pour les Prairies Temporaires (PT) engagées :
Le cahier des charges de la mesure prévoit la possibilité de retournement ou de déplacement des parcelles engagées en PT au plus une fois au cours des 5 années d'engagement et dans la limite de 20 % de la surface totale engagée. Aussi, en 2011, la possibilité est laissée d'aller au-delà de ce seuil de 20 % pour l'implantation d'une culture fourragère.

Cette souplesse ne sera suivie d'aucun impact sur le paiement de la PHAE, et ne fera courir aucun risque à l'exploitant au titre de la BCAE Herbe.

Néanmoins, afin de faire reconnaître le caractère de cas de force majeure, l'exploitant devra déposer au titre du premier pilier, une demande de modification de l'assolement déclaré. Les formulaires nécessaires à cette démarche sont disponibles auprès de votre FDSEA ou de l'administration.

- Modification de l'assolement déclaré :
possibilité, via le formulaire du dossier Pac, de modifier l'assolement des surfaces déclarées à la Pac.

- Cas des parcelles restées nues :
en cas d'impossibilité de semer des cultures déclarées à la Pac, par dérogation, une tolérance est apportée pour l'activation des DPU sur ces surfaces.

Cas des parcelles restées nues : en cas d'impossibilité de semer des cultures déclarées à la PAC, par dérogation, une tolérance est apportée pour l'activation des DPU sur ces surfaces.

Condition : Obligation d'en informer la DDT par écrit et d'implanter dès que possible sur ces parcelles.

- MAET : pour favoriser la récolte de fourrage, autorisation de fauche anticipée des parcelles engagées dans les mesures sur les quatre territoires nivernais.

- Cas des parcelles restées nues : en cas d'impossibilité de semer des cultures déclarées à la PAC, par dérogation, une tolérance est apportée pour l'activation des DPU sur ces surfaces.

Cas des parcelles restées nues : en cas d'impossibilité de semer des cultures déclarées à la PAC, par dérogation, une tolérance est apportée pour l'activation des DPU sur ces surfaces.
Cas des parcelles restées nues : en cas d'impossibilité de semer des cultures déclarées à la PAC, par dérogation, une tolérance est apportée pour l'activation des DPU sur ces surfaces.

Besoins de trésorerie

- Avance des primes PAC : ICHN (75% au 15 septembre), PHAE (75% au 16 octobre), DPU (50% probables au 16 octobre) et PMTVA (80 % au 16 octobre)

- Décalage du remboursement des prêts du plan Sarko avec prise en charge des intérêts par l'Etat.

- Exonération du paiement de la TFNB dans les zones sinistrées par la sécheresse.

- Crédit Agricole : enveloppe de 700 millions d'euros pour prêts de trésorerie, taux 2 % ramené à 1,5 % pour les JA, sans frais de dossier.

- **MSA** : mobilisation de 30 millions d'euros pour report d'appel de cotisations sans pénalités (report de l'appel de juin sur octobre).

- Travail en cours pour la révision de la procédure de minimis.

Evolution du marché

Face à la décapitalisation, demande de mesures de stockage communautaire et mise en place de restitutions à l'export.

Procédures en cours - Indemnisations

Calamités agricoles :
2 missions d'enquête sur le terrain + 1 troisième à venir
Dossier déposé auprès du Préfet et du Ministère de l'agriculture
Calamités agricoles : 2 missions d'enquête sur le terrain + 1 troisième à venir
Dossier déposé auprès du Préfet et du Ministère de l'agriculture

- Calamités agricoles :
deux missions d'enquête sur le terrain et une troisième à venir.

. Dossier déposé auprès du Préfet et du ministère de l'Agriculture.

. Aménagement de la procédure en cours pour paiement d'acomptes dès le mois de septembre (25 %)

- Besoins de fourrages :
contractualisation sur la base du prix agronomique de la paille (environ 20 à 25 €/t) pour éviter les effets spéculatifsà opération *«paille»* interdépartementale et travail échanges céréaliers.

Demandes professionnelles

- Année blanche : report en fin de tableau de l'ensemble des emprunts

- Prise en charge des cotisations sociales

- Eau : travail pour la constitution de réserves hivernales et mise en place d'un plan de stockage.

- Assurance récoltes : mobilisation des assurances pour prise en charge des dossiers, notamment JA ayant été refusés au 15 avril.

- Assouplissement des *règles de chargement* au titre de la Pac.

FDSEA 58

installation

PRI info

Côte d'Or

Il souhaite s'installer...

Ce jeune homme, âgé de 22 ans, célibataire, est titulaire d'un Bac professionnel Conduite et gestion d'une exploitation agricole qu'il a réalisé en apprentissage sur deux exploitations. Il est salarié sur une exploitation de polyculture –élevage allaitant depuis un an. Il souhaite s'installer en reprenant une exploitation de polyculture élevage allaitant d'une centaine d'hectares avec une cinquantaine de vêlages. Zone de recherche : sud de la Côte-d'Or (Cantons de Bligny, Nolay, Arnay, Beaune) ou nord de la Saône et Loire. Pour tout renseignement complémentaire : Chambre Garnier-Penning Tél : 03 80 68 67 85

Nièvre

Le Point info transmission

Le Point info transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leur exploitation. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts … n'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03.86.93 45 99 (accueil financé par l'Europe (FSE) et l'Etat dans le cadre du Programme régional à l'installation)

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition (accueil financé par l'Europe (FSE) et l'Etat dans le cadre du Programme régional à l'installation) : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de de 9,77 euros du 1er au 15 juin pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	sept-déc	219,00	N C
Sud Est	BPMF	juil-sept	240,00	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	6 de juillet	234,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	INC		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2011

Sud-Est	normes export	juil-sept	305,00	A C
		à	340,00 à 350,00	V C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	juin	200,00	V C
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	INC		
Nord Côte d'Or	67 kg/hl	INC		

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		3 de juillet	235,00	N C
/Saône et Loire		3 de juillet	235,00	N C
Aube/Yonne		juin-sept	235,00	T C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Côte d'Or	50kg/hl	INC	
Aube	50-51 kg	INC	

Céréales France (disponible ou rapproché) 10 JUIN

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : 223,00.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 239,00; Blé standard NR Rendu Rouen (juillet/août) : 237,00; Orge de Mouture Rendu Rouen (juillet/août):215,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire (juillet/août) : 450,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 225,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 472,00 ; Colza FOB Moselle (matif, août) :468,75.

Pailles et fourrages 07 JUIN

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région **Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sou abri) : 140 E/t. balles rondes : 110 E/t.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 08 JUIN

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 297
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 300
Lactosérum : 850
Babeurre sans norme : 2 100
Huile de coprah raffinée : 1 760
Huile de palme raffinée : 975
Luzerne déshydratée 18% : NC
Pulpes de betterave Marne : NC
Sons Pellets : 171
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 13 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.23 : 822

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 08 JUIN

Amenés 688 broutards et 351 bovins maigres.
En broutards, amélioration des cours en général, plus prononcée pour les taurillons de 400-550 kg mais aussi en ce qui concerne les génisses de - 400 kg. La demande pour les très bons taurillons est réellement présente. En bovins maigres, bon pourcentage de vente. Les acheteurs présents étaient très actifs en général. Hausse pour les vaches suitées et les jeunes vaches lourdes. Cours en hausse.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg 300,00-530,00; 200-250 kg 470,00-640,00; 250-300 kg 510,00-730,00; 300-350 kg 700,00-890,00; 350-400 kg 800,00-970,00; 400-450 kg 990,00-1060,00; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 300,00-420,00; 220-300 kg 510,00-630,00; plus de 300 kg 480,00-700,00. Taurillons moins de 300 kg 560,00-920,00; 300-400 kg 740,00-940,00; 400-450 kg 940,00-1030,00; 450-500 kg U 940,00-1150,00; 500-600 kg 1010,00-1220,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 490,00-800,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 730,00-1540,00-1038,00. Vaches moins de 5 ans 750,00-1560,00-1025,00; 5-10 ans 700,00-1480,00-1076,00; plus de 10 ans 630,00-1280,00-867,00; suitées 970,00-1650,00-1294,00. Châtrons inc. Taureaux 890,00-1590,00-1244,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U 3,06-3,49; R 2,68-3,06; 200-250 kg U 2,46-2,70; R 1,88-2,46; 250-300 kg U 2,35-2,54; R 2,21-2,35; 300-350 kg U 2,17-2,59; R 2,07-2,17; 350-400 kg U 2,41-2,53; R 2,22-2,41; 400-450 kg U 2,42-2,61; R 2,32-2,42; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,81-3,33; R 2,44-2,81; 220-300 kg U 2,24-2,37; R 2,01-2,24; plus de 300 kg U 1,85-2,10; R 1,68-1,85. Taurillons moins de 300 kg U 2,72-3,19; R 2,24-2,72; 300-400 kg U 2,23-2,46; R 2,12-2,23; 400-450 kg U 2,28-2,41; R 2,21-2,28; 450-500 kg U 2,26-2,43; R 2,01-2,26; 500-600 kg U 2,18-2,37; R 2,00-2,17; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,51-2,72; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,34-2,41; R inc.; 5-10 ans U 1,20-2,00; R inc.; plus de 10 ans U 1,16-1,69; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,38-1,48.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,04-2,34; R 1,73-2,04.

Sicagemac - marché du 14 JUIN

CORBIGNY

Bovins : 336	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Taurillons herbés (260-345 kg)	630-820	2,20-2,40
Taurillons herbés (380-450 kg)	870-1030	2,18-2,50
Taurillons herbés (470-490 kg)	980-1150	2,03-2,38
Laitonnes (250-340kg)	550-670	1,96-2,18
Génisses 16-24mois (405-460 kg)	750-840	1,73-1,90
Génisses 24-36mois (480-570 kg)	700-1020	1,45-1,80
Taureaux (815-1075 kg)	1250-1720	1,53-1,61
Vaches légères	600-820	-
Vaches entre deux	850-1020	
Vaches lourdes	1050-1400	

LES TENDANCES
BROUTARDS/TAURILLONS Belle présentation entrainant une vente rapide à des tarifs plus soutenus et plus particulièrement eu sujets lourds (+450kg). **LAITONNES**, Stabilité des cours et femelles de 18mois, vente quasi-totale. **TAUREAUX,** Demandes toujours fermes. **VACHES** Apport de qualité plus hétérogène en maigres, léger replis des tarifs.

Bovins gras : 10
Vaches de viande : 3,06 à 3,16 euros le Kg
La totalité des animaux a trouvé preneur à destarifs stables mais qui ne progressent pas.

PROCHAIN MARCHÉ : 20 JUIN

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 06 JUIN

Ovins: 198	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux laitons	85-105	2,15-2,56
Agneaux gras	80-108	1,47-2,35
Brebis	35-65	0,57-1,10
Béliers	80-90	-

Apports stables. Vente suivie en agneaux supérieurs plus discutés en sujets ordinaires., cours fermes en brebis, peu de demande en béliers.
PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 20 JUIN AUX HORAIRES HABITUELS.

MOULINS ENGILBERT - 30 MAI
Amenés 1 228 - 93% de vendus - L'offre est importante.
- Effectifs : agneaux : -- Brebis : - Béliers : - Caprins -
AGNEAUX : Le sec augmente les sorties, la qualité baisse, les lots extra voient leur tarif reculer légèrement, le second choix enregistre une baisse plus nette.
Brebis :Grosse sortie pour la saison, là aussi, la qualité n'est plus au rendez-vous et les prix sont revus à la baisse.
Béliers, caprins : baisse en moyens et inférieurs (béliers), demande suivie, cours inchangés (caprins).

PROCHAIN MARCHÉ :JEUDI 16 JUIN POUR CAUSE DE PENTECOTE (pesée : 6h30/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,40 à 1,10 (27 à 70 €)	0,15 à 0,40 (5 à 30 €)	-
Béliers (55 à 102 €)	**Chèvres** (7 à 30 €)	**Boucs** -		
Agneaux laitons -38 kg (65 à 100€)	-	2,20 à 2,78	2,00 à 2,20	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (83 à 110€)	-	2,30 à 2,71	2,18 à 2,30	-
Agneaux laitons +44 kg (104 à 112€)	-	2,07 à 2,47	-	-

SANCOINS 08 JUIN
Amenés 585, dont 282 agneaux, 39 agneaux d'embouche, 249 brebis et 15 béliers.
L'offre dans les agneaux qui manquent de finition est plus importante aujourd'hui. Les sujet bien finis et de bonne qualité trouvent donc facilement preneurs à des tarifs inchangés. Les prix sont inchangés surtout en brebis de qualité.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,55-6,05-5,90 (=); R 5,25-5,70-5,55 (=); 19-22 kg U 5,10-5,95-5,60 (=); R 4,75-5,40-5,20 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,70-2,00-1,85 (=); R 1,45-1,60-1,50 (=); O 1,20-1,35-1,30 (=). Agneaux gris 18-22 kg U 4,90-5,35-5,20 (=); R 4,75-5,20-5,10 (=).

Veaux d'élevage - 08 JUIN

Amenés 21.
Les cours sont reconduits avec un tri sélectif.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 180,00-255,00-215,00 (=); lourds 260,00-330,00-290,00 (=); conformation supérieure 330,00-375,00-345,00 (=); Charolaises femelles légères 170,00-220,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-260,00 (=); conformation supérieure 280,00-335,00-310,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 180,00-255,00-215,00 (=); lourds 255,00-315,00-290,00 (=); conformation supérieure 315,00-370,00-345,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 170,00-220,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-260,00 (=); conformation supérieure 280,00-335,00-310,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - PLERIN - 09 JUIN

Présentés : 61 697

Vendus au classement de 1,286 à 1,301E soit une cotation

Base 56 T.M.P..... 1,296E (-0,005).

Base 56 TMP + charte qualité T : 1,316E

482 coches vendues à 1,008 (+0,002)

départ élevage1,011 à 1,040

regroupées de1,008 à 1,010

INDICE PORCELET
Du 06 au 10 juin : Prix à 25 kg: 1,948 - Prix kg sup.: 0,68 - Porcelet 8 kg: 33,249
Du 30 mai au 03 juin : Prix à 25 kg: 2,001 - Prix kg sup.: 0,68 - Porcelet 8 kg: 34,207

Sancoins -

Le 08 JUIN
Amenés 11.
Poursuite de la baisse, toutes catégories.
Au kg vif : Laitons moins de 20 kg 1,99-2,20; 20-25 kg 1,81-1,98; 25-35 kg 1,70-1,87; 35-40 kg 1,60-1,82. Nourrains plus de 40 kg 1,52-1,66.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 06 AU 12 JUIN. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation NC

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	2,55	-	2,58	0,03
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,50	=	2,50	=
			R	2,40	=	2,40	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,39	=	2,39	=
			R	2,31	=	2,30	-0,01
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,33	0,03	2,33	=
			R	2,26	0,03	2,26	=
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,19	=	2,20	0,01
			R	2,15	=	2,15	=
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,08	-0,01	2,08	=
			R	2,03	-0,01	2,02	-0,01
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.			
			U	2,06	-0,01	2,07	0,01
			R	inc.		2,00	
	12/24 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,89	0,02	1,89	=
			R	1,83	-0,01	1,83	=

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 14 JUIN

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (790 à 1000 €)	-	2,31 à 2,53	2,19 à 2,32	-
Taurillons 400 à 500kg (790 à 10000 €)	-	2,19 à 2,45	2,11 à 2,33	-
Taurillons 500 à 600kg (1020 à 1250 €)	-	1,96 à 2,22	-	-
Broutards <200kg (540 à 600€)	-	2,80 à 3,00	-	-
Broutards 250 à 300kg (640 à 740€)	-	-	2,35 à 2,50	-
Broutards 350 à 400kg (830 à 960)	-	2,45 à 2,50	2,30 à 2,45	-
Broutards 400 à 450kg (950 à 1070€)	-	2,41 à 2,57	2,27 à 2,41	-
Laitonnes 220 à 300kg (480 à 660 €)	-	2,11 à 2,32	2,02 à 2,16	-
Laitonnes +300kg (640 à 730€)	-	2,04 à 2,27	-	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (640 à 820€)	-	2,04 à 2,13	1,90 à 2,02	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (770 à 870 €)	-	1,88 à 2,09	-	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (900 à 930 €)	-	1,93 à 1,95	-	-
Génisses 24/36 mois (790 à 1180)	-	1,74 à 1,95	-	-
Taureaux (1240 à 1800)		1,40 à 1,67		
Vaches suitées mâle/femelle(1030 à 1410)				
Vaches -5 ans	-	1,53 à 1,75 (850 à 1370)	1,34 à 1,56 (670 à 920€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	2,05 à 2,08 (1440 à 1570)	1,45 à 1,79 (850 à 1430€)	1,33 à 1,54 (780 à 1010€)	-
Vaches +10 ans	-	1,40 à 1,60 (960 à 1210)	1,22 à 1,49 (720 à 1140)	0,90 à 1,18 (550 à 670)

LES TENDANCES

88% de vendus. L'offre tend à décliner. BOVINS : 720

TAURILLONS/BROUTARDS/LAITONNES/GÉISSES : Les cours sont stationnaires, l'activité commerciale demeure sélective et on peut relever des écarts importants de valorisation en fonction de la qualité proposée.

VACHES/GÉNISSES 30MOIS : L'offre est restreinte mais de qulaité satisfaisante, ce qui baisse paraître une ambiance un peu plus animée, mais les engraisseurs restent bridés entre des débouchés timorés et peu rémunérés d'une part, et des coûts d'alimentation onéreux, d'autre part.

EFFECTIFS

Bovins gras: 01 • Broutards:114 • Génisses + 2 ans: 10 • Génisses - 2 ans: 176• Laitonnes: 44 • Taureaux: 11 • Taurillons: 239• Vaches : 101 • Vaches suitées : 05 • Culards: 06 • Veaux: 06 • Divers: 02

▶ Des professionnels à votre service

Camérail ÉLEVAGE
Le Numérique haute qualité
Conditions de Morte Saison
Et aussi : Protection par caméras
Olivier VIRMONT ☎ 06.73.69.80.21.

SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

• Ratelier circulaire • Clôture électrique
• Bacs à eau • Barrière de prairie
A RÉSERVER DÈS MAINTENANT
L'Éleveur Bourguignon
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly-en-Auxois 03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 06 AU 12 JUIN. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	-	
	U	-	
	R	-	-
	O	2,89	+0,02
Génisses	E	-	
	U	4,00	-
	R	3,40	-0,03
	O	INC	
Vaches	E	-	
	U	3,51	=
	R	3,23	-0,04
	O	2,85	-0,01
	P	2,54	-0,04
Taureaux	E	-	
	U	-	-
	R	-	-
	O	-	-
Jeunes Bovins	E	-	
	U	3,42	-0,02
	R	3,18	-0,04
	O	2,88	=

Analyse du marché des Grandes Cultures

Analyses du marché des grandes cultures : recul des céréales, fermeté du colza Indicateurs de prix : blé

Malgré un rapport USDA haussier, plus particulièrement en maïs, les cours se sont détendus sur la semaine avec la nette amélioration des conditions climatiques. En colza en revanche, les prix sont haussiers par rapport à la semaine passée.

Blé tendre : apaisement avec les pluies

Les cours du blé tendre français ne se sont pas raffermis sur la semaine et tendraient même à reculer en ce milieu de semaine. Le rapport de l'USDA a très légèrement raffermi les cours lors de sa parution, mais l'effet a été très ponctuel. Les conditions pluvieuses, même si elles ne remettent pas en question des dégâts en culture maintenant irréversibles, ont apaisé le marché. Sur certains sols profonds, les producteurs s'attendent toutefois à une amélioration des rendements. Concernant le marché, l'activité y est réduite actuellement. Le blé US est aussi un facteur de baisse, entraînant dans son sillage les productions françaises. Côté fondamentaux, FranceAgriMer a évalué la récolte française à 31Mt soit un recul de 13% par rapport à l'an dernier. De son côté, l'USDA a corrigé les productions mondiales à la baisse prenant en compte l'impact de la sécheresse en Europe et aux Etats-Unis. La production mondiale est estimée à 664,34Mt contre 669,55Mt prévus en mai. Elle reste toutefois supérieure à celle de 2010/2011 (648,21Mt) marquée par les petites récoltes en Russie et en Ukraine. La production dans l'UE-27 est revue à la baisse de 7Mt à 131,5Mt, contre 138,6Mt avancés en mai et 135,66Mt récoltés en 2010/2011.

Blé dur : calme à l'approche des premières coupes

Les échanges sont très limités sur le marché du blé dur, sur le marché intérieur comme à l'export. Peu de vendeurs s'engagent pour le moment. Alors que le début des moissons françaises pourrait intervenir d'ici une dizaine de jours, les premières coupes en provenance d'Espagne commencent à être cotées sur le marché.

Orges fourragères : cours reconduits

Les cours des orges fourragères ont peu évolué d'une semaine sur l'autre. Ils restent soutenus par la faiblesse de la récolte attendue. Les volumes d'affaires sont minces.

Orges de brasserie : attentisme

Très attentifs aux premières coupes qui ont démarré dans la région Poitou, les opérateurs restent inquiets quant à la qualité à venir. Les prix varient peu par rapport à la semaine précédente. Les échanges sont rares dans ce contexte d'incertitudes pour la nouvelle récolte.

Maïs : peu de variations

Après avoir bien progressé, le marché du maïs retombe doucement pour revenir sur les niveaux observés la semaine dernière. Les pluies en France, et l'amélioration du climat aux Etats-Unis ont rassuré les producteurs alors que l'USDA a considérablement corrigé ses estimations sur l'offre notamment jeudi dernier. La production aux Etats-Unis a été chiffrée à 335,30Mt contre 343Mt prévues en mai. Le stock nord-américain fin 2011/2012 affiche un retrait à 17,65Mt contre 22,85Mt en mai et 18,53Mt fin 2010/2011. A l'échelle mondiale, la production est révisée à la baisse à 866,2Mt, la forte progression de la production en Chine (178Mt) compensant la baisse aux Etats-Unis. La production 2011/2012 dans l'UE-27 est reconduite à 59,3Mt (55,5Mt en 2010/2011).

Colza : reprise

La graine de colza affiche une hausse sur la semaine. Malgré l'amélioration des conditions météorologiques aux Etats-Unis pour le soja, les opérateurs français redoutent une récolte particulièrement faible. En effet, selon les estimations de FranceAgriMer, la récolte de colza en France reculerait de 8% à 4,4Mt cette année.

SERVICE ANALYSES ABC/ LA DÉPÊCHE

Exportations du 1er au 7 juin (en tonnes)
Blé tendre: 121 825 (128 364);
Orge 9 000 (11 050)
Maïs: 422 (4 094)

Importations du 1er au 7 juin (en tonnes)
Blé tendre: 183 (2 573);
Orge: 0 (12 300)
Maïs: 20 (357 248)

Matériel

Tracteur

07 - Renault 652 an 86 2RM pn neufs 6000H + CH faucheux F255 P hydro IND prix 7500 euros exo TVA
✆ **04 75 66 63 64 après 20H**

18 - A vendre tracteur Ford 6410, 4 RM, avec fourche à fumier marque Faucheux.
✆ **06 59 24 36 23**

19 - CASE CS86, année 1998, clim, 6500h, équipé chargeur MAILLEUX.
✆ **06 73 72 83 37**

21 - VENDS tracteur NH TS 125 A, année 2004, 4 000 h. équipé chargeur Stool F 30, prix : 29 000 euros HT (réf. 240A)
✆ **03 80 91 22 90 HR**

38 - Vend tracteur Renault 551, 5500 euros à débattre.
✆ **06 31 90 52 47 HR**

42 - Vds tracteur Ford 3000 be, 1970, relevage neuf bon pneus 2 rm 45 cv + semoir blé Sulky
✆ **06 88 95 16 18**

71 - Vds tract. IH 1056 XL, 4 x 4, révisé, reprise possible.
✆ **03 85 74 16 43**
ou 06 08 03 71 63

71 - Vds, cessation, tracteurs Deutz 90 et 45 CV + chargeur 15.000 et 3.000 euros.
✆ **03 85 25 36 32 H R**

73 - Vends Tracteur AEBI TT80 4300 h remis à neuf 2004, 17 000 euros TTC, très bon état.
✆ **06 71 02 34 34 après 20 h**

Travail sol

21 - VENDS chisel non stop Rabewerk 11 dents, bon état. (réf. 2403)
✆ **06 62 19 64 86**

21 - VENDS semoir Vanta 4 m. al 401, 3 rangs à 12.5, terrage hyd., - vibrosème Lachaud 4 m., 3 rang. de dents Packer 400. (réf. 230E)
✆ **06 81 16 07 71**

38 - Vends cover croop en X Quivogne 28 disques de 2006, repliage manuel à débattre.
✆ **04 74 58 68 13**
ou 06 15 51 09 87

42 - Vds cultivateur Huard, 13 rangs, 2,50m, bon état
✆ **06 75 12 62 19**

54 - Vends faneuse Fella 460 TH, épandeur Lebouch 8004, le tout B.E., cherche presse cubique Vicon Velger.
✆ **06 23 46 57 60**

71 - Vds semoir grains Nodet, giro-andaineur Kuhn, charrue, distributeur engrais Sulky.
✆ **03 85 25 36 32 H R**

Récolte

01 - Vds Axial 1440 prolonge colza pneus neufs 750 Michelin hydro clim lames neuves chaines élévateur neuves + pompe PDF tracteur 45m3, 10 bars sécurité ASP col de cygne + 10 balles foin
✆ **04 74 24 37 45**

07 - Recherche aplatisseur G Débit 3 rouleaux moteur 380W
✆ **06 85 12 73 24**

21 - VENDS moissonneuse Clayson m 133, moteur Deutz, pompe injection hors service. (réf. 2404)
✆ **03 80 97 23 27 HR**

21 - VENDS presse bottes rondes JD 545, pick up 180, - faneuse Fella 540 hydro, - surélévateur bottes rondes. (réf. 24VB1)
✆ **06 82 04 21 46**

21 - VENDS autochargeuse Kemper 125 bottes, - bétaillère Hauswirth 3 x 2.30. (réf. 230C)
✆ **03 80 90 20 87**
06 72 26 47 66

38 - Vds faucheuse Kuhn GMD 602, 6 disques, 2,40 m lamier neuf TBEG prix : 4700,00 euros.
✆ **06 83 38 32 31**

38 - Vds moissonneuse-batteuse Fhar M64 Deutz 4 cylindres, barre : 2m30, trémie : 800 l, bon état (cause double emploi) prix : 1000 euros (à débattre).
✆ **06 02 04 74 78**
ou 04 76 85 30 27

58 - VENDS faucheuse Superior, - faneuse 2 toupies, - presse MD + groupeur tapis 10 m. (réf. 230F)
✆ **03 86 78 61 69**
ou 06 61 03 77 06

71 - Vds presse balles rondes Deutz RB3.55, 5.000 euros ; vds faucheuse Kuhn GMD.500, charrue réversible 3 corps.
✆ **03 85 25 36 32 H R**

Traitement

38 - Vds pulvérisateur Berthoud 800 l, 12 m, quadrijet rampe treuil contrôle 03/2011 OK, TBE.
✆ **06 08 32 95 59**

Arbo-viti

07 - Vds Calibreux abricots Setop 2008 17000 euros 500 caisses deca egretier hydraulique 2500 euros
✆ **06 85 17 13 08**

Epandage

21 - VENDS épandeur à fumier 6 T. Krone, TBE. (réf. 2406)
✆ **06 07 77 00 13**

Irrigation

07 - Vds électro pompe Rovatti 25CV 45m3 à 8,5kg 30m3 à 14kg complète aspi 100, armoire de commande avec sécurités + 900M PE diam75 (10BA)
✆ **06 77 61 08 88**

Forestier

42 - Vds remorque forestière 5 T sans grue an 2010 tbe prix à débattre intéressant.
✆ **06 85 08 67 86**

Taille

84 - A vendre débroussailleuse Rousseau type Arthéa portée 4,20 m TBE : 7000 euros nets de TVA
✆ **06 11 35 00 90**

Agri. divers

01 - Vds coupe a colza mécanique Mathiaud 300 euros ; 2 pneus 14-9-38 usure 20 % prix 200 euros
✆ **06 08 77 14 32**

01 - Vds cellule 300 qx à démonter; vis à grains 8m sans moteur
✆ **06 11 36 97 48**

01 - Vds tracto pelle Case avec fourche, 590 SLE de 2001, 4800 H, clim, toutes options 3 godets neufs de 90/45 et curage tbé disponible 25 000 euros HT
✆ **06 20 35 16 21**

01 - Vds trisoc MF hydro att. auto semoir radis Mayer tracté rapeuse céleris
✆ **06 26 45 10 93**

07 - Vds épandeur fumier roche vigneron machine à traire chèvre
✆ **06 15 51 58 89**
ou 04 75 37 27 94

18 - Vends presse Galliglani, très peu servie, très bon état, n° 2120 L.
✆ **06 64 83 83 07**

21 - VENDS broyeur de végétaux Kuhn NK 4001M de 4 M, 4 000 euros (réf. 2401)
✆ **06 07 08 88 42**

21 - VENDS séparateur Denis D101 + grilles céréales oléagineux et pois (réf. 23VB1)
✆ **03 80 89 05 67**

25 - VDS andaineur Claas 7,60 m 4.000 euros, pailleuse Jeulin état proche du neuf 4.000 euros, panneaux de stockage à céréales, pelleteuse à pneus Caterpillar année 99 toutes options 7.000 H excellent état prix 25.000 euros exo TVA., cherche désileuse et charrue Bugnot.
✆ **06 30 88 23 26**

26 - plateau 7 m benne 18 - 20 m3 pour polybenne
✆ **06 09 49 25 19**

26 - Tonne à lisier 16000 l Jeulin avec suiveur roue 26,5 TBE
✆ **06 09 49 25 19**

26 - Vds faneuse 4 toupies trainée 4 cellules céréales ronde 2 rateaux rémy trainés
✆ **04 75 59 84 92 HR**

38 - Vends tank à lait Japy 700 l année de fabrication 2005.
✆ **04 76 05 55 66**

42 - Recherche tonne à eau 1 500 l
✆ **04 77 30 12 28 après 20 h**

42 - vds tank à lait Japy 420 l révision neuve cse cessation exploitation
✆ **04 77 94 31 14**

70 - Cessation. Vds Giro Faneur Kuhn GF 8501 MH Larg. Trav 8m50, an 2008. Presse BR Vicon type RV2190, Rotor, Pick-up 2m10, an 2009, 2800 BR, TBE.
✆ **03 84 67 05 43 HR**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Carraro, Krone KR110 - KR125 - KR130.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds pince à balles rondes, surélévateur Calvet pour chargeur, état neuf et giro broyeur, 1,50 m, T. bon état.
✆ **03 85 74 16 43**
ou 06 08 03 71 63

71 - Vds andaineur Kuhn GA 4321, 4,30 m tandem, faneuse Deutz-Fahr 5,20 m, repl. hyd. pn ballons.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Achète presse MD ; semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds rotatives Agram 6 disques, 2,40 m, 1.980 euros HT et Morra, 2,40 m, 2004, 6 disques, 2.100 euros HT.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds andaineur Kuhn GA 3501, 3,50 m tandem, rotative Kuhn GMD 602, 2,40 m, faneuse Kuhn 6,30 m.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds manitou 633 120 LS, 18.500 euros ; tr. IH 856 XL, 4 x 4, charg. ad. Alo 10.000 euros ; IH 724, 4 x 4, charg. Mailleux 4.500 euros ; andain. Kuhn 4321, TBE, 3.200 euros ; remorque ensil. Pottinger 30 m3, 5.000 euros.
✆ **03 85 84 79 60 H R**

73 - Vds 1 scie à colza électrique, 1 lame niveleuse hydraulique 1 pique balle Faucheux.
✆ **06 07 41 45 25**

73 - Vends cause cessation activité aspirateur à foin téléscopique. Tel Soir après 20h30.
✆ **04 79 31 62 16**

74 - Vends presse moyenne densité J. Deere 336, pirouette Khun GF 3701 digidrive, lame niveleuse Devoys.
✆ **06 60 74 16 86**

74 - Vends charrue 4 socs Khun, ensileuse maïs Pottinger 1 rang, débroussailleuse Morris.
✆ **06 10 36 66 87**

74 - vends boule à lait 600 l bon état et 4X4 Pajero pour pièces
✆ **04 50 39 13 88**

84 - Vds 2 bennes à vend. interligne basc. 1800kg : 300 euros+Aérateur-extr. de CO2 : 200 euros+ Foulopompe principe Serrado tuyaux comp. : 400 euros
✆ **04 90 83 36 77 HR**

84 - Vds pompe Guinard elec. Irts 70 4H - 2 pompes Pdf Carnevali CS7 Apbt alu. 9 m diam. 120 - 100 caisses plas. 60 40 23 - 150 plx bois - atomiseur 1000L-Compresseur taille 4 sorties
✆ **06 60 76 80 53**

84 - Vds Ford TW25 150CH 7000H pns 40% us. clim. BEG : 8500 euros - Presse RC 54-20 lieurs nfs TBE : 3000 euros
✆ **06 18 03 52 77**

84 - 30-Vds bineuse 4 rgs, sémavator 2,55m, covercrops 20-24-36 dis., chisels, épandeurs engrais dble dis., charrues non stop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5m-3 et 4m
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

VENDS pailleuse KUHN Primor portée de 1997, bon état général **3200 €** *(à débattre)* + désileuse distributrice portée LUCAS, type silo grif 2001, 2m³, année 2000, bon état, **1200 €** *(à débattre)*
06 61 25 75 07

26 - Vds pondoirs big dutchman double 2 etage pour 7500 poules an 2001 + perchoir bois
✆ **06 86 82 18 67**

38 - Vends épandeur Gilibert 3 T 500, très bon état.
✆ **04 74 20 61 73**

58 - Vends gros piquets chataignier brut à fendre 2m (réf. 2311)
✆ **06 64 98 51 82**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vends fourgon Renault T35D Master bon état CT OK 173000 kms prix : 2900 euros TTC.
✆ **06 83 38 32 31**

69 - VDS Frigo Mercedes 130 cv Fourgon route secteur 3t5 2006, 107500 kms, Fnax 5/12 Gauthier
✆ **06 07 74 89 24**

84 - Vends Saviem SG2 diesel 130000 km benne élect. ridelle avec réhausse démontable TBE CT OK : 4000 euros
✆ **06 14 80 96 39**

84 - Vds camion Iveco 1980 PTAC 13T, CU 6,8T, PL 13m2 plateau ridelle démo. 200 000 km bon état : 7500 euros
✆ **06 82 40 99 35**

Tourisme

26 - Vds 4x4 Susuki Vitara 2LHDI Chassis long 5 portes Première main 30 000km/An2005/8500euros
✆ **06 07 85 30 65**

Achat-Vente

Récolte

07 - Vds abricots Bergeron pour commerce et particulier 07-Baix
✆ **06 84 19 28 81**
ou 04 75 85 82 57 après 20h

26 - Eleveur cherche Paille au champ blé - orge - colza
✆ **06 07 64 29 69**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux GAEC Duchamp 330 rue du Rhône 69 Solaize.
✆ **04 78 02 93 57**
ou 06 12 34 36 01

Propriété

18 - Vends prox. Châteaumeillant, terrain d'agrément comprenant étang, 1 ha 35 a, avec son chalet entouré d'une peupleraie et terres, 2 ha 50 a, très facile d'accès.
✆ **02 48 61 39 25**
ou 06 32 61 58 49

19 - V. Ferme 50 ha prairies et 24 ha bois et bâtiments, 19210 St Julien le Vendomois (Corrèze).
✆ **06 71 48 83 86**

39 - Rech. ferme laitière 280 à 350 000 l sur 80 à 100 ha sur 25-39-01 ou élevage viande
✆ **02 48 59 84 42**

Fourrage

ACHETE paille en andain 30€/t.
ou pressé bottes carrées 70€/t.
Travail soigné paiement comptant.
Contacter Jean-Marie Joyandet au 06 07 80 26 26
Possibilité d'échange contre filante de volaille.

18 - Agriculteur vend foin et enrubannage, récolte 2011, possibilité transport.
✆ **02 48 74 55 94**
ou 06 80 33 01 14

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

21 - RECHERCHE paille en andains ou pressée secteur Beaune et alentours de 30 kms. (réf. 2309)
✆ **06 24 83 40 73**

La demande des éleveurs en paille et fourrage est multipliée par 2 ou 3.
La SARL de CHASSINEL RECHERCHE
une quantité très importante de paille (céréales, colza, pois), en andains ou pressée, jachère à faucher etc.
Dans secteur d'environ 70 km autour de puits 21400 (nord 21, Est 89)
Déplacement possible plus loin si grande surface à presser, et région plus tardive.
Pour plus de renseignements
(tarif, enlèvement, contrat avec acompte, etc...)
Tel. : J. Marie 06 80 06 38 23 - Sylvie 06 80 37 00 50 - Cédric 06 68 57 44 90

21 - Achète paille en andains 20 à 25 Euros la tonne. 80 à 100 ¤ l'hectare, secteur 20 km de Gevrey Chambertin (réf. 1518)
✆ **06 80 41 58 75**

69 - Vds 30 T. de luzerne bio 1ère coupe - 10 T. de foin - Livré par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

Terrain

58 - Dornes VENDS pré 2 ha 75 pour chevaux, 11 000 euros (réf. 2405)
✆ **06 45 13 72 83**

Achat-Vente

Divers

38 - Vends laine de mouton, env. 600 kg, Région Bourgoin.
✆ **04 74 28 12 95 HR**

42 - Vds tank à lait Japy, 2100 l, salle de traite 2x4 EPI GR 1200 l
✆ **06 85 02 07 60**

69 - Vend tonne à eau 3000 l. avec bac, cause double emploi, semoir chaux 2,5 m.
✆ **06 61 02 10 54**

71 - Vds hangar métallique de 70 m2, sans couverture, démonté, prix 1.000 euros.
✆ **06 07 24 97 55**

71 - A l'approche de la fête des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole au prix de 30 euros + 4 euros de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

Location

Agricole

42 - Ch. exploitation de 80 à 130 Ha bovin allaitant dans 42 pas sérieux s'abstenir disc. ass.
✆ **06 02 26 89 12**

71 - Agriculteur loue vacances gîte 6 places dans région parc du Morvan, 300 E la semaine.
✆ **03 85 82 66 49**

Autre

22 - LOUE gîte rural en Bretagne, 2 chambres + salle de séjour, proche Lannion, Péros-Guérec, promo juin et septembre 250 euros la semaine (réf. 230D)
✆ **06 81 16 07 71**

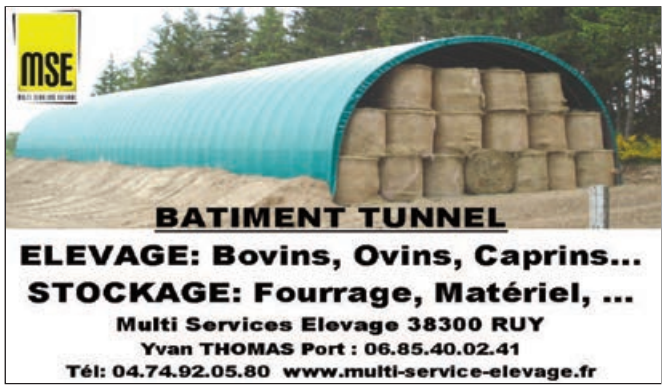
AP - Loue studio 40 m2 à Nice, 4 couchages, mach. à laver le linge, gde terrasse, piscine, tennis, parking, proximité plage et commerces, 550 euros la semaine, juillet-août.
✆ **06 33 20 84 83**



Aliment



Bâtiment



Offre

Emploi

01 - Ferme avicole pondeuses et céréalière cherche personne sérieuse motivée autonome
✆ **04 74 24 68 64 hr**

PERSONNEL POLONAIS QUALIFIE
Agroservice solutions propose
du personnel Polonais
tous travaux agricoles. Travail légal
Tel. 0048 791 891 444 - 0048 535 891 444
E-mail: contact@agroservicesolutions.com

07 - La DDCSPP cherche préposé sanitaire pr abattoir Aubenas CDD 3 mois renouvelable. Poste à pourvoir immédiatement.
✆ **04 75 66 53 40**

21 - Ferme polyculture élevage bovin et avicole CHERCHE stagiaire, possibilité logement. (réf. 2307)
✆ **06 03 09 07 20**

21 - ETA CHERCHE J.A. conduite tracteur avec expérience, permis B. obligatoire, sérieux, motivé, autonome. (réf. 2304)
✆ **06 11 19 23 58**

26 - Cherchons employé saisonnier et chauffeurs tracteur pour récolte de fruits - Dispo à partir du 25 juin pour 2 à 3 semaines
✆ **06 77 43 15 50**
ou 04 75 07 49 63

58 - RECHERCHE ouvrier agricole, motivé, permis B. (réf. 2201)
✆ **03 86 58 36 05**

63 - ETA Rech. chauffeur tract. Fendt pour ramas. paille et MB New Holland.
✆ **04 73 73 17 68**

73 - Exploitation lait zone Beaufort recherche salarié 35h, traite soins animaux, logé.
✆ **06 83 66 17 20**

Demande

Emploi

38 - Jeune homme 17 ans (Bac Pro, MFR Divajeu 26) recherche maître d'apprentissage en productions végétales (plantes aromatiques, médicinales, grandes cultures, maraîchages) rentrée septembre 2011 pour une durée de 2 ans.
✆ **04 76 36 45 13**
ou 06 73 54 55 97

38 - Urgent fils agri 17 ans cherche maître d'apprentissage 1 an bac pro CGEA SDC étudie tts pro.
✆ **06 80 64 16 25**

38 - Jeune homme équipé camion propose aide déménagement (espace vert, peinture), travail soigné.
✆ **06 63 31 48 59**

Mariage

Rencontre

54 - Homme 58 ans, 28 ans agriculteur 12 ans paysagiste, recherche femme agricultrice ou milieu agricole 55-60 ans. Ecrire au journal Le Paysan Lorrain - 5, rue de la Vologne, 54520 LAXOU sous la référence 48159.

Animaux

Bovin

01 - Vds génisses 3 semaines Holstein Canadienne et Abondance
✆ **04 74 30 95 59**
ou 06 08 89 30 88

01 - Vds génisses 46 et 66 à terme 1ère quinzaine de 07 - CL garanties sanitaires OK
✆ **04 74 51 70 16**

07 - Vds 1 vache Holstein fraiche aux lait + 1 génisse Holstein velage début juin
✆ **06 77 49 56 37**

07 - Cause retraite, vends troupeau de vaches allaitantes majorité suitées + génisses 2 ans 1 taureau 2 ans 1/2 Blond d'Aquitaine
✆ **04 75 38 81 91**

19 - AV Génisses LIMOUSINES 13 à 15 mois, hab à l'attache, BO, GS + FCO, livr possible.
✆ **05 55 27 53 94 HR**

21 - VENDS bon taureau charolais 2 ans HBC, IND IBR. Gresle - Inty - Challement. (réf. 2407)
✆ **03 86 29 62 74**

38 - Vends taureau reproducteur Blond d'Aquitaine de 20 mois, bonnes origines.
✆ **06 84 07 76 24**

42 - Elevage Lafay Catherine vend mâles reproducteurs HBC, Saint-Germain-Lespinasse
✆ **06 71 21 84 56**

42 - vds 6 génisses Aubrac à saillir + 1 taureau Aubrac 1 an
✆ **06 45 35 16 72**

42 - Vds génisses prêtes à vêler Ph tbo
✆ **06 79 41 80 95**
ou 04 77 20 76 09

58 - VENDS 2 taureaux charolais HBC 2 ans, TGS, - MB NH 8050, BE. Guillaumin Gilles - 58300 Devay (réf. 2305)
✆ **03 86 50 37 07**

58 - VENDS bon taureau charolais HBC 3 ans cause consanguinité, produits visibles. (réf. 2209)
✆ **03 86 30 44 26 HR**

58 - VENDS veaux repro. 16 mois Limousins et taureau 4 ans et demi HBL. EL. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 20VB1)
✆ **06 10 09 65 69**
ou 03 45 82 90 10

69 - Achète bons Broutards Charolais mâles et femelles non OGM - Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 - Vends taureaux HBC adultes 18 mois, vache normande, prête à vêler, TGS. M. Debarnot François, Viry.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vds 1 taureau HBC, 6 ans, vêlage facile, cause consanguinité ; taureaux 18 mois, IBR A, certifiés FCO.
✆ **06 31 97 53 47**

71 - Vds vaches charolaises suitées (de veaux de 1 à 6 m) gestantes, IBR A, certifiées FCO.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Vds T. B. repro. charolais, 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS + génisses suitées.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, bonne conformation. GAEC Goulliard. (réf. 210A)
✆ **03 85 79 40 98**

88 - Vends Blondes suitées 2è veau - 1 taureau 18 mois BO calme garantie sanitaire, livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS taureau Salers HBS 8 ans, IBR A, naisseur renesucheyre cantal (réf. 2402)
✆ **06 08 21 63 45**
ou 03 86 48 13 21

Caprin

07 - Vds 20 chèvres Saanen 1an en lactation écornées, bonnes origines, réduction activité
✆ **04 75 88 35 46**

Ovin

26 - Vends brebis bio prealpes croisées
✆ **04 92 66 02 26**
ou 06 05 30 11 51

38 - A vendre brebis jeune femelle 5-6 mois queue coupée, très bonne souche (voir les mères) prix de la viande à débattre, petite cuve (10 hl) en bon état ronde et ovale.
✆ **04 74 54 26 71 HR**

71 - Vds béliers et agneaux charollais repro., TGS, livraison possible.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.

✆ **04 71 78 53 26**

89 - VENDS 6 chevaux comtois attelés cause cessation d'activité + matériel attelage (réf. 220A)

✆ **06 79 94 29 99**

Volaille-Lapin

38 - Vends poules de réforme plein air 2,50 euros la poule la 11e gratuite, le samedi 25 juin de 9 h à 17 h.

✆ **04 76 64 27 87 HR**

Chien

21 - Réservez chiot bouvier Bernois 3 mâles et 5 femelles pure race, vac. tatoué, 1er juillet. (réf. 230B)

✆ **03 80 84 44 59 HR**

26 - vds teckel poil ras femelle 3 an tat 2fnj208

✆ **06 70 43 57 67**

38 - Chiots Border poils longs à réserver mâles et femelles, pucés, vaccinés, père et mère visibles au travail TAT 26FR845 pour garde sur troupeau ou famille dynamique avec jardin : 300 euros.

✆ **06 19 59 12 91**

38 - Vends une border collie un an démarrée troupeau tat.2FNA135, et un pyrénnée 6 mois tat. 2FNA131

✆ **06 76 88 73 35**

67 - Vends chiots Bouvier Bernois disponibles fin juin n° mére 250 269 602 162 935.

✆ **06 73 47 71 96**

71 - Vds chiots Beagle Harrier nés 08.04.11 pucés, vaccinés, vermifugés, inscrits lof, mère 2 GLK 962, 500 euros, portée huit chiots 4 M, 4 F, dispo. au 09.06.11

✆ **03 85 58 58 44**

73 - Vds chiots border collie px 300 euros disponibles, mère : 250 269 602 353 844 fra.

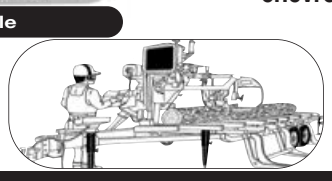
✆ **06 77 08 32 62**

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
Se déplace à domicile

SCIAGE À FAÇON
plots, poutres,
chevrons, planches, etc.

VENTE DE PLAQUETTES CHAUFFAGE BOIS



SCIAGE DE GRUMES & VENTE DE BOIS AU DÉPÔT

William TESTA

CHALVRON - 58190 SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES
Tél./Fax : 03 86 24 86 71 - Portable : 06 80 74 52 42

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à Terres de Bourgogne et son supplément **Direct Affaire** — **95 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* — **30 €**

Total.....

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à Terres de Bourgogne et son supplément **Direct Affaire** — **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* — **60 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL005799 - COTE D'OR

ASSISTANT COMMERCIAL H/F

Pour entreprise de négoce de matières premières et co-produits pour l'alimentation animale. Clientèle existante implantée sur 30 départements. Solide réseau d'approvisionnement (France, Belgique, Allemagne, Hollande). • Secondera le gérant dans ses activités et assurera le fonctionnement de l'entreprise en son absence : * 1/3 administratif : - Responsabilité des comptes de l'entreprise. - Gestion de l'agenda, du site internet, de la communication (à développer). * 1/3 logistique/ transports : - Acheter et gérer transport et affrètement. * 1/3 relations commerciales clients et fournisseurs : - Gestion des contacts. - Promotion des produits. - Foires/Comices (env. 6/8 samedis). • BTS à Ingénieur. Capacité d'adaptation, d'organisation et de gestion. Curieux. Polyvalent. Autonome. Connaissance en alimentation animale appréciée. Anglais si possible, Allemand serait un +. • CDI avec période d'essai de 3 mois renouvelable. Salaire négociable selon expérience : 1800 à 2000 € brut/mois + primes. Statut cadre possible..

AL005807 - RHONE-ALPES/AUVERGNE/SAONE-ET-LOIRE/JURA

CERTIFICAT DE SPECIALISATION TECHNICIEN CONSEIL EN PRODUCTION LAITIERE H/F

Pour Groupement d'Employeurs des organismes de Contrôle Laitier : Ain, Ardèche, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Puy de Dôme, Rhône, Saône et Loire, Savoie et Haute-Savoie. • Assurera une fonction de contrôle laitier. • BTSA Productions Animales ou Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation. Cette formation s'adresse à des jeunes motivés par les métiers du Contrôle Laitier. • Durée : 1 an, de septembre à août en contrat de professionnalisation. A la suite du contrat en alternance, l'embauche en CDI est garantie sous réserve de réussite au cursus de formation. Lieu de la formation : CFPPA des Sardières (Ain) Type de contrat : en alternance (15 semaines de formations au CFPPA, le reste dans l'une des entreprises citées dans la présentation du groupement d'employeurs) REMUNERATION 80% du SMIC.

AL004082 - AUVERGNE/FRANCHE-COMTE-BOURGOGNE

CONSEILLER TECHNIQUE EN HYGIENE INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES H/F

Vous êtes une personne de terrain, dynamique et pragmatique et vous souhaitez intégrer une entreprise en plein essor ? notre société vous offre cette opportunité ! Filiale d'un groupe expert industriel dans la production et la commercialisation de solutions d'hygiène et de détergence, répondant aux problématiques de sécurité sanitaire des professionnels de l'agroalimentaire, de l'agriculture et du transport, recrute. • Rattaché au Directeur régional, vous assurez la promotion et la commercialisation de notre gamme de produits et de services d'hygiène et de désinfection auprès d'une clientèle d'industriels agroalimentaires (laiteries, fromageries, abattoirs, usines de transformation). Pour ce faire, votre mission consiste à : * Identifier les problématiques et besoins de notre clientèle en terme de nettoyage (audits, diagnostics, essais). * Conseiller les clients dans la définition de leur plan de nettoyage et dans leurs solutions produits. * Former les utilisateurs à nos produits et nos méthodes. * Participer à la conclusion des ventes via vos conseils et votre assistance technique au quotidien, sur le terrain. Garant de la relation client, vos qualités commerciales (force de conviction, sens de l'écoute, disponibilité) alliées à vos compétences techniques, vous permettent d'être force de proposition auprès de vos clients, et ainsi garantir la pérennité de votre partenariat. • De formation Bac+2/3 spécialisée en agroalimentaire, ou éventuellement issu d'une formation en Qualité, vous justifiez d'une première expérience technique et/ou commerciale réussie en environnement agroalimentaire. Pragmatique, réactif et investi, vous êtes doté d'un excellent relationnel et d'un véritable goût du challenge. Domiciliation idéale dans les départements de l'Allier (03), Puy de Dôme (63) ou Saône et Loire (71). • Session de recrutement prévue le 01 Juillet 2011 à PARIS.

AL005709 - HAUT-RHIN

TECHNICIEN COMMERCIAL NUTRITION ANIMALE H/F

Pour une coopérative céréalière polyvalente. • Sera chargé du conseil et de la vente aux adhérents des aliments du bétail et autres produits nutritionnels. • BTS productions animales. Expérience souhaitée, débutant accepté. Bonnes connaissances en production laitière et bovine. Autonome, esprit d'équipe, rigoureux. • Entrée immédiate ou à convenir. CDI. 35h. 25 jours congés + RTT. Rémunération sur 13 mois. Salaire fixe assuré (montant selon expérience) + participation + intéressement.

AL005698 - COTE D'OR

INGENIEUR CHARGE D'ETUDES AGRICOLES ET FONCIERES H/F

Collectivité territoriale. • Sera chargé d'animer procédures d'aménagement foncier liées à LGV 2ème tranche branche Est : assure suivi admin. et technique des sous-commissions et commi° locales d'aménagement foncier, participe à élabo. prog. travaux connexes. • Connais. procédures AFAF (grands ouvrages) et réglementation en vigueur ds domaine environnement/eau. • Entrée : 01/07. CDD 6 mois éventuelt renouvelable.

AL005655 - SAONE ET LOIRE

TECHNICIEN AVICOLE CONFIRMÉ H/F

Pour Société appartenant au leader français de la volaille. • - Suivi technique des élevages - Application des décisions émanant de la société de production ou du groupe. - Animation d'un groupe d'éleveurs • BTS dans le domaine agricole et/ou CS technicien élevage minimum. • CDI.

AL005767 - FRANCHE COMTÉ

SECTEURS JURA ET FRONTIÈRE SUISSE - CONSEILLER AGRICULTURE H/F

Banque • Rattaché au Directeur de l'Agence, assurer la gestion, la fidélisation et le dvpt d'une clientèle d'Agriculteurs. Vous couvrez l'ensemble de la relation client (Pro & Privé) en apportant une réelle expertise du marché agricole. Analysez le besoin, proposez des solutions adaptées et négociez les conditions bancaires. • Bac+3/5 avec option Finance, connais. de l'offre bancaire ou un 1er poste de Conseiller. • 30/35K€ + Intéressement.

AL005707 - HAUT RHIN

SALARIE AGRICOLE - FUTUR COLLABORATEUR H/F

Pour exploitation en polyculture-élevage. • Seconder chef d'exploitation pour travaux relatifs à l'élevage et production de lait. Assurer semis et suivi grandes cultures. • Formation agricole, spécialité élevage. Débutant accepté. Connaissances en mécanique et construction bâtiment appréciées. Candidats mobiles géographiquement bienvenus. • CDI. Salaire à convenir. Possibilité d'association ultérieure.

AL005716 - BAS RHIN

AGENT DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE H/F

Pour structure de transformation/conservation de légumes. • En binôme, vous interviendrez dans atelier de fabrication et de cuisson de choucroute, dans respect des règles d'hygiène et sécurité. Vous assurez maintenance préventive et curative, plus particulièrement au niveau mécanique. • BAC. Maîtrise de la mécanique. 3/5 ans d'exp. souhaité. • CDD 4 mois. Rémunération mensuelle : 1700 à 2000 € brut.

AL005796 - SAONE-ET-LOIRE

TECHNICIEN DE PRODUCTION EN SEMENCES H/F

Société semencière. • Encadrer et développer un réseau sous contrat avec des agriculteurs multiplicateurs. Bourgogne, Aube, Jura, etc. • Bac +2 et/ ou expérience significative en production de semences. L'agrément de technicien notateur est un +. Rigueur, expérience, dynamisme et de bonnes qualités relationnelles sont des qualités importantes dans cette fonction. • CDI. Entrée immédiate. Déplacements réguliers. Véhicule de service.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

ELIBOL COSKUN EURL

EURL au capital de 8 000 €
Siège social :
11 Allée des bastions du Wauxall, 21170 Saint Jean de Losne.
503298457 R.C.S. Dijon

L'AGE du 31/05/2011 a décidé de modifier le dénomination de la société qui devient FACADES 21 SARL
De nommer en qualité de gérant Gérante : Melle Voidey Nadine - 23 rue Henri Grenat 39000 Lons le Saunier, en remplacement de M. Elibol Coskun
Et de proroger la durée de la société jusqu'au 11/06/2107
Mention au RCS de Dijon

AL21246497

Cabinet CARCREFF
Société d'Avocats
19 A rue de Châtillon
35 Rennes

VDGS ALUMINIUM SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social
ZI Excellence 2000
Rue Jean Monnet
21800 Chevigny Saint Sauveur
RCS Dijon 352 687 586

Aux termes d'une délibération en date du 28 février 2011, la collectivité des associés a pris acte de la démission du cabinet SECAG, commissaire aux comptes suppléant, et a nommé pour le cabinet Audit Expertise, 6 Le Haut Quesnoy, 50300 Saint Martin des Champs en tant que commissaire aux comptes suppléant.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis

AL21246504

AVIS ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Arrêté portant constat
de franchissement de seuils entrainant
le déclenchement de mesures de limitation porvisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or
et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 15 juin 2010 en vue de la préservation de la ressource en eau, un nouvel arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire, a été signé le 10 juin 2011.
,Â¢ Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins
n°4 Bèze-Albane, n°6 Vouge, n°6 bis Bièvre, n°7 Bouzaise-Lauve-Rhoin-Meuzin, n°8 Dheune-Avant-Dheune, n°9 Ouche amont-Suzon Vandenesse, n°9 bis Ouche aval, n°13 Laignes-Petite Laignes et n°15 Ource-Aube.
. Le dépassement du seuil de crise a été constaté sur les sous bassins
n°5 Norges-Tille aval, n°10 Arroux-Lacanche, n°12 Brenne-Armançon et n°14 Seine
. Le dépassement du seuil de crise renforcée a été constaté sur les sous bassins
n°2 Tille amont-Ignon-Venelle et n°11 Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard.
En conséquence, dans ces sous-bassins sont applicables, en fonction du seuil franchi (alerte, crise, crise renforcée), les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, d'arrosage de golfs, de vidange et de remplissage des étangs et des autres prélèvements en rivière, prévues à l'article 6.1 de l'arrêté cadre précité.
D'autre part, les mesures générales de restriction prévues à l'article 6-2 de l'arrêté cadre du 15 juin 2010 et concernant l'ensemble de la population s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or.
Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture ,Ài direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr.

AL21246506

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de LA ROCHEPOT: Fonds libre
41 a 55 ca - En buisson: A-865
Vigne HAUTES COTES DE BEAUNE
60 a 95 ca : Fonds libre
- Bas de rongey: C-849
Vigne en cours d'arrachage (BGO)
Cmne de SAINT-AUBIN: Fonds occupé
8 a 55 ca - Champ tirant: D-257
Vigne AOC SAINT-AUBIN Blanc
Objectif : maintien de l'exploitant.
95 a 32 ca : **Fonds occupé**
- Au bas de jorcul: D-2152[795] - En choilles: B-1056[64](J)-1056[64](K)-1056[64](L) - Sur le bas de monin: D-278-281(A)-281(B)
Vignes et terre à vigne AOC BOURGOGNE et SAINT-AUBIN Rouge
39 a 10 ca : Fonds libre
- Le haut des grands charmea: C-989[597](J)-989[597](K) - Les grands charmeaux: C-967[1] **Terre à vigne HAUTES COTES DE BEAUNE**
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **27/06/2011** à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21246508

AVIS DE CONSTITUTION

SCP «Didier NOURISSAT,
Hugues MISSEREY
Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Siège à Dijon 23 rue Buffon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Maël Viard, notaire à Dijon, le 01/06/2011, de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : SARL AN NOUR
Siège : 55 rue d'York, 21000 Dijon
Durée : 99 ans
Objet : Exploitation directe ou indirecte de fonds artisanaux de Boucherie Charcuterie et toutes activités s'y rapportant.
Capital social : Cent Euros (100,00 €)
Gérant : Monsieur Karim Hafssa, demeurant à Dijon (21000), 35A rue Castelnau.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis et mention
Me Maël VIARD
Membre d'une

AL21246501

Par acte SSP en date du 08/06/2011 il a été constitué une SARL Unipersonnelle
Dénomination sociale :
EURL ELGA
Siège social : 12 rue du Chapeau Rouge, 21000 Dijon
Sigle : PAP FM
Nom commercial : NEUF MOIS
Capital : 7000 €
Objet social : Vente d'articles de Prêt-à-porter et d'Accessoires Future Maman
Gérant : Mlle Gaelle COLLIN, 10 Rue Bossuet, 21000 Dijon
Durée : 99 ans
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21246502

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL ROSSELIN

Société civile en liquidation
21350 Uncey le Franc

Aux termes d'un acte en date du 10/05/2011, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon
Pour avis, Le Liquidateur.

AL21246477

CABINET GARNIER

EURL au Capital de 5000 Euros
RCS: 450 388 921
15 Chemin des Echaillons 21000 Dijon

Suivant délibération de l'AGE du 07 Juin 2010, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10 Juin 2010.
Mr Patrice Garnier, demeurant 15, Chemin des Echaillons 21000 Dijon à été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé : 15, Chemin des Echaillons 21000 Dijon. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Dijon
Pour avis, le Gérant

AL21246500

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

ARRETE PREFECTORAL n° 227 du 6 juin 2011
Complémentaire

de l'arrêté préfectoral n°164 du 15 avril 2011 fixant les prescriptions applicables aux autorisations groupées de prélèvements d'eau à usage d'irrigation pour la campagne 2011.

Un arrêté préfectoral complémentaire de l'arrêté préfectoral du 15 avril 2011 fixant les prescriptions applicables aux autorisations groupées de prélèvements d'eau à usage d'irrigation sollicitées par la Chambre d'Agriculture a été signé le 6 juin 2011.
Il correspond à des volumes complémentaires pour les irrigants pour compenser le déficit pluviométrique de ce début d'année
Est annexée à l'arrêté la liste des irrigants autorisés précisant, pour chacun, les volumes maximaux qui peuvent être prélevés.
L'arrêté est consultable à la préfecture-direction départementale des territoires-bureau police de l'eau-57, rue de Mulhouse à Dijon ainsi que sur le site internet de la préfecture http://www.cote-dor.pref.gouv.fr, rubriques environnement et eau.
Pour le préfet et par délégation, le responsable du bureau police de l'eau
Paul-Henry DUPUY

AL21246503

TRANSFERT DE SIÈGE

Lors de L'assemblée Générale extraordinaire de la sarl CEVE Eurl au capital de 7 680 € dont le siège social est 42 les fourneaux à Griselles (45210) et immatriculée au RCS d' Orléans sous le n° B 447 958 711 qui s'est tenue le 10 mai 2011 l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 42 les fourneaux 45210 Griselles au Centre d'affaires de la Noue, 8 chemin de la Noue à Longvic (21600), à compter du 1er juin 2011 et de modifier corrélativement de l'article 4 des statuts.
La société sera désormais immatriculée au RCS de Dijon.
Pour Avis,le Gérant

AL21246498

GEGOUT & Associés
Avocats
CS 60 160
13 Allée de Longchamp
54602 Villers-les-Nancy Cedex
Tél. : 03-83-44-27-27

EURL LISARD

S.A.R.L à associé unique
au capital de 10 000 €
18 bis, rue de le Rente Logerot
21160 Marsannay la Côte
512 711 235 R.C.S Dijon

Par décision en date du 06/06/2011, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 166, rue Ampère - Dynapôle Ludres Fléville - 54710 Ludres à compter du même jour.
La société sera radiée au R.C.S de Dijon et immatriculée au R.C.S de Nancy.
Pour avis.

AL21246499

Tél : **03 80 78 90 42**
Fax: **03 80 70 08 02**
Mail **: legales@terres-de-bourgogne.net**

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

OPTIMUM BSD

SARL au Capital de 1 000 euros
Siège Social :74 bis, rue du Perrey
10370 Villenauxe la Grande
RCS Troyes 484 710 652

En date du 24/05/2011 L'assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire à décidé de transférer le siège social à Rive droite lac des Settons 58230 Montsauche les Settons
- Changer la forme juridique de la société en Société par Actions Simplifié et à associé Unique (SASU)
- Augmenter le capital social qui passe de 1000 € à 5000 €
- Changer l'objet social qui devient : Hôtel ,Ài Café ,Ài Restaurant et toutes activités d'organisation d'événements
- Nommé en qualité de Président Mme Brigitte Duchaussoy née Delépine, demeurant 3, rue du Tureau 10220 Piney, en remplacement de Stéphane Duchaussoy, démissionnaire de son poste de Gérant.
Radiation au RCS de Troyes, immatriculation au RCS de Nevers

AL58246516

EURL MARTIN DANIEL

au capital de 120 000 €
Siège social : L'Haut de l'Arche
58370 Villapourçon
489 748 988 RCS Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2011 il résulte que l'objet social de la société a été étendu à compter du 1er juin 2011 aux activités de commerce de carburants, additifs et tout matériel de stockage lié à ces produits.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.
Le gérant.

AL58246517

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

SCP J.P JACOB
et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Théveny, Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 5 mai 2011,Monsieur Yves Alexandre Lamotte, retraité, et Madame Monique Viailly, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Boulleret (18240), 8 lotissement les Bouloises, mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Fleury-la-Rivière (51480), le 18 août 1962; Ont déclaré conjointement convenir, dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception à Me Théveny, Notaire à Cosne Cours sur Loire.
Pour Insertion
Me THEVENY, Notaire.

AL58246521

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 28/05/2011, il a été constitué une SCI
Dénomination :
SCI de l'Arvenie
Siège social :
46, rue des Essarts 58160 St Ouen sur Loire
Objet : La propriété, la gestion, et plus généralement l'exploitation par bail, location, ou toute autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir.
Capital : 200 €
Gérant : M Hebras Alain, demeurant 46, rue des Essarts 58160 St Ouen sur Loire
Durée : 99 ans
Immatricualtion au RCS de Nevers

AL58246515

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : DESTOCK 58
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 6, rue du Bois Bouchot 58000 Saint Eloi
Objet : Achat, vente, par tous moyens, négoce, import, export d'articles d'ameublement, loisirs, vêtements, produits manufacturés, alimentaires, quincaillerie, arts ménagers, bazar, revêtements de sols et muraux, électronique ;
Durée : 99 années
Capital : 10 000 €
Gérance : Monsieur Daniel Genty demeurant 6, rue du Bois Bouchot - 58000 Saint Eloi
Immatriculation : au RCS de Nevers
Pour avis,

AL58246522

Alciat-Juris
Société d'Avocats

Siège Social : Bourges -
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon -
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la SARL ARTI, au capital de 10 000 € dt le siège social est Marigny sur Yonne (58), «Le champ radis», en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, qui a pour objet l'exploitation d'un parc résidentiel et de loisirs destinés à l'accueil et à l'hébergement touristique avec la préparation et la fourniture de repas à consommer sur place; la fourniture de boissons alcoolisées ou non; l'organisation d'activités de loisirs, dt le Gérant est Pieter Jan Aarsen, dmt à Marigny sur Yonne (58), Le Champ Radis.
Pour insertion : le gérant

AL58246523

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : A.N.A COIFFURE
Forme : société à responsabilité limitée
Siège social : 14, rue Colette, Vernuche à Varennes Vauzelles (58640)
Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger, l'achat, l'exploitation, y compris par la location-gérance, la vente de tout fonds de commerce, de tout élément d'un fonds ou de tout droit au bail en permettant l'exploitation , ayant un rapport direct ou indirect avec la coiffure, y compris la pose des prothèses capillaires et des extensions de cheveux, les soins esthétiques et de beauté, les soins du corps, la manucure et la pose de prothèses ongulaires ; L'achat, la vente, y compris en import-export, des prothèses capillaires et de leurs dérivés, de tous produits capillaires, de tous parfums, de tous cosmétiques et de tous accessoires se rapportant directement à la coiffure, à l'esthétique ou à la beauté ainsi que la vente de tous articles divers et notamment «d'articles de Paris» ;
Durée : 99 années
Capital : 7 000,00 euros
Gérance : Madame Annick Lacroix épouse Rigonnet,demeurant à Varennes-Vauzelles (58640) au 14 rue Colette, Vernuche
Immatriculation :RCS Nevers

AL58246533

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE POIL -
58170 Le bourg
Tél : 03 86 30 10 58
Fax : 03 86 30 09 44

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur le projet d'aliénation
d'une partie du chemin rural,
dit de la Courbette

Par arrêté du 17 mai 2011, le maire de la commune de Poil a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'aliénation du chemin rural dit de la Courbette. A cet effet, M. PIALLE a été désigné par le maire en qualité de commissaire-enquêteur.
L'enquête se déroulera à la mairie de Poil, du 20 juin au 7 juillet 2011 inclus, aux jours et horaires habituels d'ouverture.
Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations du public à la mairie de Poil :
* Le lundi 20 juin 2011 de 9h30 à 11h30 ;
* Le jeudi 7 juillet 2011 de 15h à 17h.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'aliénation pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de POIL, mais de manière à ce qu'elles puissent parvenir avant la clôture de l'enquête.
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.
Date d'envoi à la publication : le 23 mai 2011.

AL58246488

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 01/06/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DOUILLIEZ Philippe
21, rue de Verdun, 58300 Decize
RM 58 : 347 544 942
Le Greffier

AL58246525

Par jugement en date du 01/06/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
M.SARP Dervis
13, rue de Lund, 58000 Nevers
RM 58 : 392 788 832
Le Greffier

AL58246535

Par jugement en date du 01/06/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LE FOURNIL DE BENJI (SARL)
18, boulevard du maréchal Juin, 58000 Nevers
RCS : 483 869 749
Le Greffier

AL58246526

Par jugement en date du 01/06/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL FRED RENOVATION (SARL)
2, rue Benoit Frachon, 58640 Varennes Vauzelles
RCS : 488 867 821
Le Greffier

AL58246536

Par jugement en date du 01/06/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
TRAVAUX RACCORDEMENTS CABLAGES INSTALLATIONS (SARLU)
4, avenue de la paix, logement 537, 58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 483 822 615
Le Greffie

AL58246527

Par jugement en date du 01/06/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SOCIETE D EXPLOITATION MORDON (SARL)
Zone Industrielle, 58640 Varennes Vauzelles
RCS : 379 973 860
Le Greffier

AL58246537

Par jugement en date du 01/06/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CATHERINE Stéphane François
Le Suchet, 58220 Sainte Colombe des Bois
RCS : 383 537 776
Le Greffier

AL58246534

Par jugement en date du 01/06/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BARSE JACKY
5, place de l'église, 58240 Chantenay St Imbert
RCS : 310 078 811
Le Greffier

AL58246509

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER de BOURGOGNE (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CHAMPVERT (11/063)
Prés -Landes:
Vente de la moitié indivise de 88 ha 94 a 01 ca, représentant .44 ha 47 a 00 ca
- Le fenassou: B-55[I1] - Le grand champ: B-104[I1]-105[I1]-106[I1] - Les brossieres: B-102[I1]-103[I1] - Les grands bouillards: B-108[I1]-109[I1] - Les sauves: B-56(*)[I1]-57[I1]-58[I1]-59[I1]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 04/07/2011 à Safer de BOURGOGNE, 6, rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus

AL58246532

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL P.M.T.P

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 4500 euros
RCS Nevers 481 003 994

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2011, l'associé unique en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation de la société à compter du 31 mai 2011.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers, en annexe au registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis,le liquidateur.

AL58246499

GAEC DES PETITS MECHINS

en liquidation
7 Rue de Gennetines - 58390 Dornes
Au capital de 75 386,04 €
RCS Nevers : 322 903 303

L'assemblée générale réunie le 31 mai 2011, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Voisin Raymond de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58246524

SARL VITA CONFORT FRANCE

Au capital de 6 000 €
Siège social : Le Petit Pré
58800 Magny Lormes
Siret 49954665300019

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27 mai 2011 les associées ont décidé la dissolution anticipée de ladite société. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Monsieur Hubert Meynardie demeurant à Vellerot 58800 Magny Lormes est nommé liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé à Vellerot 58800 Magny Lormes. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis et mention
Hubert Meynardie, liquidateur

AL58246528

TRANSFERT DE SIÈGE

SYSTEME SOLAIRE

SARL au capital de 100 Euros
1 bis le Bioure,
58390 Dornes
507381614 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 mai 2011 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, monsieur Boudron Roger, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

AL58246519

«OFFICE POUR L'ENERGIE BIOMASSE»

en abrégé « OPEB »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 25 020 €uros
Siège Social : « Le Bourg »
58170 Millay
R.C.S. Nevers : 509 110 276

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 Mai 2011, il résulte que :
1 - Le siège social a été transféré à « Le Bourg » - 58170 Millay, à compter du même jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :
Article 4. Siège Social
Ancienne mention : Le siège de la société est fixé à : « Ferme de Laplanche - 58170 Millay
Nouvelle mention : Le siège de la société est fixé à : « Le Bourg » - 58170 Millay
2 - Le capital social a été augmenté en numéraire de Treize Mille Vingt €uros (13 020 €) pour être porté à Vingt Cinq Mille Vingt €uros (25 020 €), à compter du même jour.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Article 7. Capital Social
Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de Douze Mille €uros (12 000 €).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de Vingt Cinq Mille Vingt €uros (25 020 €).
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis,

AL58246520

NOMINATION

SARL POINTEAU PISCINES

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Siège social
9 bis, route de Paris
58640 Varennes Vauzelles
508 630 811 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions en date du 1er juin 2001, l'assemblée unique a décidé de nommer à compter du même jour Melle Emilie VOIRET dt à Saincaize Meauce (58) - Les Chailloux aux fonctions de co-gérante de la société.

AL58246530

CESSION

Office notarial de
Maître Sophie KREICHER,
Notaire
2, place du Docteur Bondoux
CHATEAU CHINON (58120)

Suivant acte reçu par Maître Stéphane SANDELLI, notaire en l'Office notarial de Château Chinon (58120), avec la participation de Maître Marie-Noëlle CONSTANTIN, notaire associé à Montluçon (03100), le 27 mai 2011, enregistré au Pôle Départemental d'enregistrement de Nevers, le 7 juin 2011, Bordereau n°2011/748, case n°1, ext 1782, contenant :
CESSION DE FONDS DE COMMERCE
Par M. Paul Emile Daniel BIGNAN, commerçant, célibataire majeur, demeurant anciennement à Château Chinon Ville (58120), 12 Place du Docteur Bondoux, et actuellement à Château Chinon Ville (58120), 17 Place Saint Christophe, né à St Amand Montrond (18200), le 12/12/1964. De nationalité française.
Au profit de Melle Graziella Louisa BAERT, ayant conclu un pacte civil de solidarité avec M.Bruno THUILLEAUX, demeurant anciennement à Nevers (58000), 21 rue de la Raie et actuellement à Château Chinon Ville(58120), 12 place Saint Christophe. Née à Vierzon (18100), le 15/10/1971. De nationalité française.
D'un fonds de commerce de BAR-BRASSERIE-PRESSE-JEUX, situé et exploité à Château Chinon Ville(58120), 12 Place Saint Christophe, sous le nom commercial « Le SAINT-CHRISTOPHE», auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac. Précision étant ici faite que le cédant n'exerce plus l'activité de brasserie et de jeux. Pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers (58000) sous le numéro Siren 351 409 297, et est identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le numéro Siret 351 409 297 00030, numéro de gestion 2005A230.
Moyennant le prix principal de CENT VINGT-SIX MILLE CINQ CENTS EUROS (126 500,00 €), payé comptant, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de CENT SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (107 500,00 €), et au matériel, mobilier et outillage à concurrence de DIX-NEUF MILLE EUROS (19 000,00€). L'entrée en jouissance a été fixée à compter du 27 mai 2011.
Les oppositions seront reçues à l'office notarial de Château Chinon(58120), 2 place du Docteur Bondoux, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour unique insertion.
Maître Stéphane SANDELLI.

AL58246529

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

GLAZING BUS & TRUCK

SARL au capital de 30 000 Euros
Siège social : 5 rue des Pêcheurs
89140 Gisy-les-Nobles
530 533 371 RCS Sens

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2011, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale de la société en :
GLAZING BUS & TRUCKS
Modification au RCS de Sens

AL89246211

GLAZING BUS & TRUCK HOLDING

SAS au capital de 100.000 Euros
Siège social: 5 rue des Pêcheurs
89140 Gisy-les-Nobles
531 357 036 RCS Sens

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2011, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale de la société en :
GBTH
Modification au RCS de Sens

AL89246212

GLAZING BUS & TRUCK DISTRIBUTION

SARL au capital de 70 000 Euros
Siège social : 5 rue des Pêcheurs
89140 Gisy-les-Nobles
532 193 422 RCS Sens

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2011, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale de la société en :
GBTD
Modification au RCS de Sens

AL89246213

Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP EVRARD & ASSOCIES
Avocats associés près le Tribunal de Grande Instance de Sens
4-6, Boulevard du Mail à Sens (Yonne)
Tél : 03.86.83.00.18

SCP MOREL - BILAULT
Avocats associés près le Tribunal de Grande Instance de Sens
8 rue du Palais de Justice à Sens(Yonne)
Tél : 03.86.65.31.52

VENTE SUR LICITATION
au plus offrant et dernier enchérisseur
En Vingt et un lots
de divers immeubles d'habitation, de bois taillis et de parcelles de terres sis à COURGENAY (89), FONTAINE LA GAILLARDE(89) et PARON(89)
L'adjudication aura lieu le
MARDI 21 JUIN 2011 à 11 HEURES
A l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de SENS au Palais de Justice de ladite ville, auditoire ordinaire.
Il sera procédé aux lieu, jour et heure susindiqués, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés :
COMMUNE DE COURGENAY (Yonne)
Lot numéro 1 : a. Une maison d'habitation LIBRE sise 34 rue André Thibord comprenant : à gauche : une petite dépendance, à droite une maison ancienne comprenant : une véranda, un séjour, une cuisine, une salle d'eau avec WC, un salon, deux chambres, une grande et une petite dépendance, une cour, deux chambres sur la rue séparée par un corridor, un fournil, une remise, une chambre donnant sur la cour, une écurie, grenier au-dessus, cadastrée section D numéro 233 (maison) et section D numéro 233 pour 2 ares 50 centiares (sol).
b. Une parcelle LIBRE en nature de sol de l'autre côté de la rue en face de la maison ci-dessus, d'une superficie de 1 are 57 centiares, cadastrée section D numéro 1437 lieudit « Le Village ».
Mise à prix : 120 000 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 2 :
a- Une maison d'habitation LIBRE sise 22 rue André Thibord comprenant au rez-de-chaussée : entrée, séjour-salon, bureau, cuisine, arrière cuisine avec chaufferie, salle d'eau buanderie, WC, à l'étage : un couloir, trois chambres. Une grange desservant une écurie et une ancien logement, une cave avec grenier. Une étable, une buanderie, un appentis. Une grande parallèle, cadastrée section D numéro 245 (maison) et section D numéro 245 pour 18 ares 91 centiares (sol).
b- Une autre parcelle en nature de sol à l'ouest de la maison précédente d'une superficie de 10 centiares cadastrée section D numéro 1470.
Mise à prix : 180 000 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 3 :
Une parcelle en nature de sol LIBRE sur laquelle était construite autrefois une maison qui a été démolie et sur laquelle il reste une grange en ruine 9 Grande rue, cadastrée section D numéro 243 pour une surface en nature de sol de 17 ares 30 centiares
Mise à prix : 20.000 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 4 :
Une parcelle en nature de sol LIBRE à l'est de la précédente parcelle un jardin cadastrée section D numéro 244 pour une surface de 8 ares 40 centiares cadastrée section D numéro 1385 qui donne accès à la rue de l'Eglise.
Mise à prix : 10 000 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 5 :
Une parcelle de bois taillis LIBRE d'une superficie de 21 ares 25 centiares lieudit « Fontaine Muret Est » cadastrée section D numéro 1048.
Mise à prix : 200 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 6 :
Une parcelle de bois taillis LIBRE d'une superficie de 51 ares 90 centiares lieudit « Fontaine Muret Est » cadastrée section D numéro 1052.
Mise à prix : 500 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 7 :
Deux parcelles de bois et taillis LIBRE lieudit « Fontaine Muret Est » cadastrées savoir : section D numéro 1064 pour 68 ares 50 centiares et section D numéro 1065 pour 17 ares 50 centiares
Mise à prix : 900 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 8 :
Quatre parcelles de bois et taillis LIBRE lieudit « mocquepagnier » cadastrées savoir : section D numéro 1079 pour 13 ares 90 centiares, section D numéro 1082 pour 31 ares 20 centiares, section D numéro 1083 pour 9 ares 50 centiares et section D numéro 1084 pour 11 ares 30 centiares
Mise à prix : 1.000 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 9 :
Une parcelle en nature de bois taillis LIBRE sise lieudit « mocquepagnier » cadastrée section D numéro 1090 d'une superficie de 31 ares 60 centiares
Mise à prix : 300 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 10 :
Une parcelle en nature de bois LIBRE sise lieudit « En Bûche » cadastrée section Z

numéro 342 d'une superficie de 1 hectare 4 ares 60 centiares.
Mise à prix : 1 500 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 11 :
Une parcelle moitié en terre moitié en bois LIBRE sise lieudit « rû du gré » cadastrée section ZE numéro 68 d'une surface de 1 hectare 62 ares
Mise à prix: 3 500 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 12 :
Trois parcelles LIBRE savoir : en nature de terre sise lieudit « La Vallée des Pierres » cadastrée section A numéro 241 d'une superficie de 2 ares 18 centiares, en nature de terre sise lieudit « Château Huton » cadastrée section A numéro 352 d'une superficie de 1 are 80 centiares, en nature de terre sise lieudit « Château Huton » cadastrée section A numéro 357 d'une superficie de 70 centiares et en nature de bois sise lieudit « Le Clos de l'Ivanne » cadastrée section Y numéro 183 d'une superficie de 25 centiares
Mise à prix : 50 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 13 :
Une parcelle de terre LIBRE sise lieudit « Les Mille Arpents » cadastrée section W numéro 40 d'une superficie de 5 hectares 28 ares 10 centiares
Mise à prix : 23 000 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 14 :
Une parcelle de terre LIBRE sise lieudit « La Grande Ivanne » cadastrée section Y numéro 15 d'une superficie de 4 hectares 55 ares 70 centiares
Mise à prix : 20 000 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 15 :
Une parcelle de terre LIBRE sise lieudit « Le Clos de l'Ivanne » cadastrée section Y numéro 30 d'une superficie de 11 hectares 46 ares 60 centiares
Mise à prix : 51 000 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 16 :
Quatre parcelles de terre LIBRE sises même commune savoir : lieudit « En Bois Ribault » cadastrée section Z numéro 118 d'une superficie de 1 hectare 50 ares 90 centiares, lieudit « En Bois Ribault » cadastrée section Z numéro 119 d'une superficie de 1 hectare 85 ares 60 centiares, lieudit « En Bois Ribault » cadastrée section Z numéro 353 d'une superficie de 12 ares 44 centiares et lieudit « En Bois Ribault » cadastrée section Z numéro 388 d'une superficie de 8 ares 68 centiares le tout 3 hectares 57 ares 62 centiares
Mise à prix : 16 000 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 17 :
Une parcelle de terre LIBRE d'une superficie de 15 hectares 56 ares 40 centiares même commune lieudit « Le Chemin de la Cave » cadastrée section Z numéro 196
Mise à prix : 70 000 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 18 :
Une parcelle de terre LIBRE d'une superficie de 6 ares 40 centiares lieudit « Le Chêne Siré » cadastrée section Z numéro 316
Mise à prix : 300 €uros (avec faculté de baisse)
Commune de FONTAINE LA GAILLARDE (89)
Lot numéro 19 :
Une parcelle de bois LIBRE d'une superficie de 78 ares 08 centiares lieudit « Le Haut de la Pente de Bel » cadastrée section ZE numéro 6
Mise à prix : 800 €uros (avec faculté de baisse)
Commune de PARON
Lot numéro 20 :
Dans le lotissement communal dit de l'Echelotte ,Âi sis 1 rue Chanteprime, sur un terrain d'une contenance de 3.219 m¬≤ cadastrée section B numéro 1234 pour 24 ares 98 centiares et section B numéro 1235 pour 7 ares 21 centiares, ledit lotissement autorisé par Monsieur le Préfet de l'Yonne le 16 septembre 1963, établi suivant acte reçu par Maître VAN ELSLANDE Notaire à SENS le 20 mars 1964, publié au bureau des Hypothèques de SENS le 16 avril 1974 volume 1527 numéro 8, les biens ci-après : le lot numéro 36 de copropriété sis bâtiment unique, escalier G, niveau deuxième consistant en : un appartement LIBRE d'une surface de 89,60 m¬≤ comprenant : entrée, séjour-salon, trois chambres, cuisine, salle de bains, WC et les 552/10.000èmes des parties communes de l'immeuble, le lot numéro 31 de copropriété sis bâtiment unique, escalier G, premier niveau portant le numéro 18 du plan, une cave et les 2/10.000èmes du sol et des parties communes générales de l'immeuble, le lot numéro 60 de copropriété consistant en un parking portant le numéro 18 du plan et les 7/10.000èmes du sol et des parties communes générales à l'immeuble
Mise à prix : 120 000 €uros (avec faculté de baisse)
Lot numéro 21 :
Dans le même lotissement que ci-dessus, un garage LIBRE portant le numéro 17 du plan, situé au premier niveau, d'une surface de 18 m¬≤, formant le lot numéro 79 du règlement de copropriété. Et les 28/10.000èmes des parties communes générales
Mise à prix :8 000 €uros (avec faculté de baisse)
Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de SENS, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus par ministère d'Avocats
Fait à Sens (Yonne), le 8 juin 2011
(signé) Denis EVRARD
Pour tous renseignements, s'adresser :
- à la SCP EVRARD & ASSOCIES, Avocats 4-6, Boulevard du Mail à Sens
- à la SCP MOREL - BILLAULT, Avocats 8 rue du Palais de Justice à Sens
- au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Sens
Visite sur place le jeudi 16 juin 2011 :
- à 14 heures pour les immeubles à COURGENAY
- à 16 heures pour les immeubles à PARON

AL89246214

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marie-Alice Lambert Tapie, notaire à Coulanges la Vineuse (Yonne), 1 place de l'église, le 26 mai 2011, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :
par : Monsieur Jacques DANREE, retraitée et Madame Claudine DEBAIX, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Vincelottes (89290), 4 rue du Moulin.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL89246219

➜ AVIS DE CONSTITUTION

EURL MB ELECTRICITE

Le 14/05/2011 à Brion, il a été créé la société suivante :
Nom : MB ELECTRICITE
Forme : EURL
Siège social : 19 Rue Roger Lata, La Fourchotte, 89400 Brion
Objet social : La vente de prestations de services en électricité, plomberie et chauffage, ainsi que la vente de marchandises se rattachant à ces activités
Durée : 99 ans
Capital social : 1 000 € divisé en 100 parts
Gérance : Maucolot Benoît, 19 Rue Roger Lata, La Fourchotte, à Brion (89400)
Dépôt légal RCS Auxerre
La gérance

AL89246168

SCP Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD et Christophe DUGROSSY Notaires associés à Sens (Yonne), 28 avenue Georges Pompidou

Aux termes d'un acte reçu par Me Clotilde Tatat, notaire associé de la société « Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud et Christophe Dugrossy, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à Sens (Yonne), 28 avenue Georges Pompidou, le 21 mai 2011, enregistré à Sens le 7 juin 2011, bordereau 2011/449 case 1 extrait 1479, a été constituée une société civile immobilière ayant les principales caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI LES TROIS CONSTANCES
Capital : 1.200 euros
Siège : Sens (Yonne) 6 rue Edouard Charton
Objet : Acquisition, propriété, gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers détenus par la société, détention de participations dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières,
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés,
Exercice : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année,
Gérance : Monsieur Jean Philippe Chalvet et Madame Geneviève Loup, son épouse, demeurant à Sens, 6 rue Edouard Charton, sont nommés gérants pour une durée illimitée.
Toutes les cessions de parts de la société sont soumises à agrément.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Pour insertion
Le Notaire.

AL89246210

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
La Chapelle
Capital : 500 euros
Siège : 1 bis rue de la Chapelle 89700 Molosmes
Objet : Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée : 99 ans
Gérant : M. Gaulard Philippe 3 rue de la Chapelle 89700 Molosmes
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89246215

Constitution SSP à Auxerre en date du 06-06-2011 de la SCICV trablous . Capital: 500 Euros Siège: 24 bis boulevard vaulabelle, 89000 Auxerre. Durée: 99 ans. Gérance : tabaraka muhammad , 24 bis boulevard vaulabelle 89000 Auxerre. Objet: Acquisition, achat, échange, apport d'un terrain à bâtir, d'un immeuble, édification ou rénovation de l'existant puis revente en totalité ou par fractions. Activités civiles connexes Cessions de parts sur agrément des associés. RCS: Auxerre

AL89246220

Etude de Maître Jean Fonteneau, Notaire à Saint Bris le Vineux(89530) 9, rue de Paris

Suivant acte reçu par Maître Jean Fonteneau, Notaire à Saint Bris le Vineux (89530), le 31 mai 2011, a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.
Dénomination : «GFA DU VIEUX CHATEAU DE MILLY».
Siège : Milly (89800), 23 rue Champlain.
Durée : 99 années.
- Apport(s) en nature : biens immobiliers à destination agricole sur les communes de Chablis, Beine et Chichée, évalués HUIT CENT SOIXANTE SIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE DIX EUROS (866.270 €)
Le montant total des apports s'élève à HUIT CENT SOIXANTE SIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE DIX EUROS (866.270,00 EUR), somme égale au montant du capital social.
Cession des parts : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé participant à l'exploitation de tout ou partie des biens du groupement en vertu d'un bail. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.
L'exercice social commence le 01/01et finit le 31/12 de chaque année.

Le premier gérant est, d'un commun accord entre les constituants :
Monsieur Daniel Maurice Etienne Defaix, né à Auxerre (89000) le 23 novembre 1960, viticulteur, époux de Madame Fabienne Raveneau, demeurant à Milly (89800), «Le Vieux Château»,
La durée de ses fonctions est indéterminée.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis
Le Notaire

AL89246222

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis au public

COMMUNE DE SAINT BRANCHER

Equête publique conjointe sur le projet de Plan Local d'Urbanisme et le Zonage d'Assainissement

Par arrêtés du 16 mai 2011 le Maire de Saint-Brancher a ordonné, l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur le projet de Plan Local d'Urbanisme et sur le Zonage d'Assainissement de la commune de Saint-Brancher.
A cet effet, M. Patrick VIEUVILLE qualité médecin-gérant d'une SARL édition et publicité a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera la mairie du 14 juin 2011 au 15 juillet 2011 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
-Mardi 14 juin de 9h00 à 12h00
-Mercredi 22 juin de 15h00 à 18h00
-Jeudi 30 juin de 9h00 à 12h00
-Mercredi 06 juillet de 15h00 à 18h00
-Vendredi 15 juillet de 15h00 à 18h00
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme et sur le le zonage d'assainissement pourront être consignées sur un registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, Mairie de Saint-Brancher, 4 rue de la Mairie, 89630 Saint-Brancher.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune.
Le Maire,
Joëlle GUYARD

AL89246175

NON DISSOLUTION

DEPANN'89

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : Lotissement Artisanal «Les Pelletiers» - 89100 Soucy
510 281 744 RCS Sens

L'AGE du 12 Mai 2011, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL89246218

TRANSFERT DE SIÈGE

CUMA DE JOUX

RCS Auxerre 389 129 453

Par décision du conseil d'administration du 25 mai 2011, la CUMA de Joux a transféré son siège social de la Mairie de Joux-la-Ville (89440) chez Rémi Renard, 91 Grande Rue 89440 Précy-le-Sec.
Le président

AL89246209

DN DIFFUSION
SARL au capital de 5000 €
Siège social :
18 rue laurencin
89100 Sens
51508709600019 RCS Sens
L'AGE du 31/03/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 101 rue de sevres, 75280 Paris cedex 6, à compter du 01/04/2011
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Paris

AL89246223

SUCCESSION

AVIS
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,
Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex ;
-a été nommée :
. par décision du Tribunal de Grande Instance de SENS en date du 05/05/2011, curateur de la succession de M. Michel Alexandre PONCELET célibataire, décédé le 21/06/2010 à GRANGES SUR AUBE (51), référence 11-3899
. par décisions du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre en date du 11/05/2010, curateur des successions de M. Patrick PADOVAN célibataire, décédé le 07/07/2010 à Tonnerre , référence 11-3898
Mlle Nadège France DEPETASSE, décédée le 25/12/2008 à TRONCHOY, référence 11-3897, les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur de la succession de M. Guy Pierre COUDERC célibataire, décédé le 14/02/2009 à Sens, référence 09-2920 a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif.

AL89246224

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LE COFFRAGE BETON

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Place de la Halle
89110 La Ferté Loupière
519 239 842 RCS Sens

Modification des Dirigeants
Le 3 mai 2011, l'AGE a décidé de nommer en qualité de gérant M. Marc Drieux, 11 Allée des Thuyas 44500 La Baule, en remplacement de M. Bernard Corniquet, démissionnaire.
Mention faite au RCS de Sens

AL89246221

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total.....

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:.....Prénom:.....
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:.....CP:.....Ville:.....
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:.....
Email:.....@.....
Signature

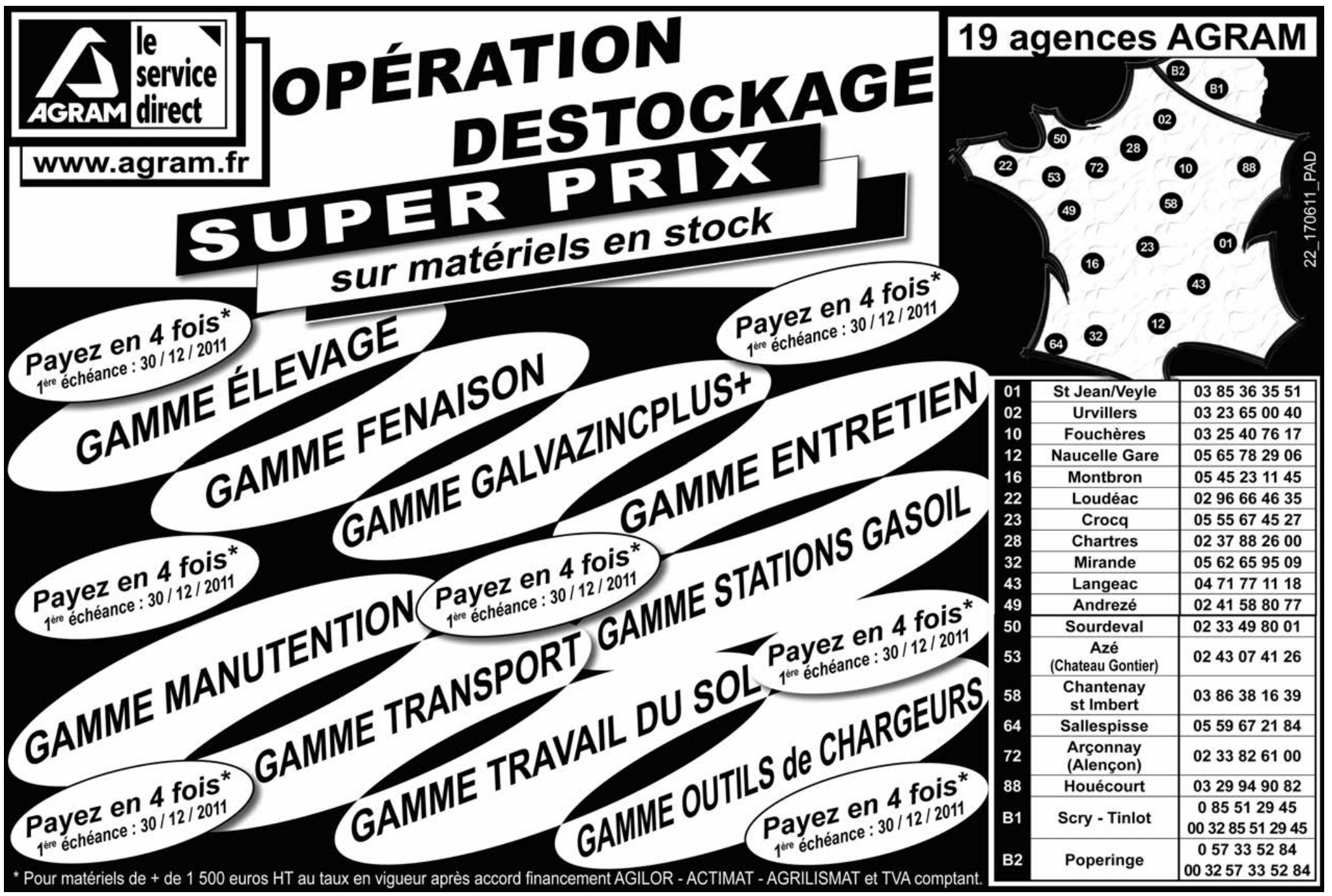
* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO 2010-1052

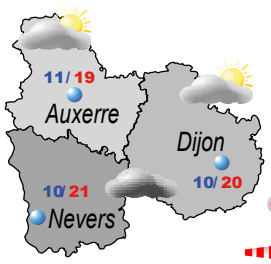
Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net



▶Prévisions **météo** du 17 au 23 juin

DIJON CÉRÉALES
Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 17 Juin



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront de saison et les vents faibles.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Sud 10 km/h

St Hervé
Soleil : 06:18 - 21:52
Lune : 23:16 - 07:53

Samedi 18 Juin



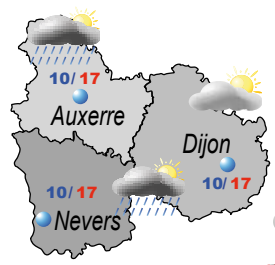
Averses
Le ciel sera menaçant et de nombreuses averses sont attendues. Les températures seront en baisse l'après-midi.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

St Léonce
Soleil : 06:18 - 21:53
Lune : 23:49 - 09:02

Dimanche 19 Juin



Perturbé
Bon nombre d'averses persisteront mais le soleil fera tout de même quelques timides apparitions très localement. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 16 à 18 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

St Romuald
Soleil : 06:18 - 21:53
Lune : N.C. - 10:09

Prévisions à 7 jours

Lundi 20 au Mercredi 22 Juin :
De belles éclaircies pour lundi et mardi. Des averses orageuses sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 10 à 18 °C T° maxi. : 24 à 26 °C

Jeudi 23 au Dimanche 26 Juin :
De nombreuses en averses en perspective jusque samedi. Le ciel sera de traîne ce dimanche.
Vents : Nord-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 10 à 14 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

2			3	1			8	
			2		4			6
		6		8		5		
		4			1		9	5
	1			3			6	
3	6		9			2		
		2		9		7		
4			5		7			
	9			2	3			1

Solution Sudoku

7	6	9	2	8	4	5	3	1
3	8	1	6	7	5	4	9	2
5	2	4	9	3	1	8	6	7
2	7	5	3	4	8	6	1	9
9	1	6	7	5	2	3	4	8
4	3	8	1	9	6	7	2	5
8	4	2	5	1	3	9	7	6
1	5	7	4	6	9	2	8	3
6	9	3	8	2	7	1	5	4

▶**Télévision** Sélection du 18 au 24 juin

Samedi 18

TF1
20.45 Arthur et les incollables. Divertissement présenté par Arthur, avec Laurent Ruquier, Anthony Kavanagh, J. Commandeur, etc.
23.15 New York section criminelle. Série avec Vincent D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.35 Votre plus belle soirée. Divertissement présenté par S. Bern et J. Courbet, avec Hélène Ségara, Élisa Tovati, Éric Naulleau, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 L'épervier (1 et 2/6) ★★. Téléfilm avec Aurélien Wiik, Fanny Valette, Lou Doillon, Martin Lamotte, Grégoire Colin. (voir Sélection)
22.25 Coluche, la France a besoin de toi. Documentaire.

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Le destin de Rome» ★★★. Documentaire-fiction. *Superbe et original.*
22.25 Le destin de Rome «Le making of».
22.55 Grey gardens ★. Téléfilm en VO avec Drew Barrymore, Jessica Lange (1h39). *Poignant.*

M6
20.45 Hawaii 5-0. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Dans ses yeux ★★★. Drame (2009) de J. José Campanella, avec Ricardo Darin, Soledad Villamil (2h05) ⓾. *Superbe et poignant.*

Dimanche 19

TF1
20.45 27 robes ★. Comédie (2007) de Anne Fletcher, avec Katherine Heigl (1h45). *Conventionnel.*
22.50 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Coluche, l'histoire d'un mec ★★. Comédie dramatique (2008) de A. de Caunes, avec F.-X. Demaison (1h39) ⓾. *Pas mal, mais inégal.*
22.15 Faites entrer l'accusé «Dominique Louis, les secrets de madame Jochimec». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Brunetti, enquêtes à Venise «Entre deux eaux» ★. Téléfilm. *Languissant.*
22.55 Nés abandonnés ★★. *Personnel et très émouvant.*
23.55 Adopte-moi ★★. *Passionnant, mais trop long.*

ARTE
Jane Austen lady romancière
20.45 Raison et sentiments ★★★. Téléfilm d'après Jane Austen, avec Hattie Moharan, Charity Wakefield, Janet McTeer, David Morrissey, Dan Stevens (2h30). (voir Sélection)
23.20 Dr. Book «La littérature au scanner». Documentaire.

M6
20.45 Capital «Vivre et consommer écolo...».
22.45 Enquête exclusive Plages belges : Folie en mer du Nord».

CANAL +
20.50 Cold case (7, 8 et 9). Série ⓾.

Lundi 20

TF1
20.45 Victor Sauvage «La petite sœur des gorilles» ★★. Téléfilm avec Jean-Luc Reichmann, Oriane Bonduel, Valéria Cavalli, Sébastien Knafo. *Sympathique, mais facile.*
22.35 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Private practice (1 et 2/6) ★★. Série avec Kate Walsh, Timothy Daly. *Prenant.*
22.05 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Musiques en fête «En direct des Chorégies d'Orange». Divertissement présenté par Alain Duault, avec Jane Birkin, Catherine Naglestad, Julien Clerc, Roberto Scandiuzzi, Michel Leeb, Nathalie Manfrino, Julia Migenes, Seng Hyoun Ko, etc.

ARTE
20.40 L'enfer ★★. Drame (1994) de C. Chabrol, avec Emmanuelle Béart, F. Cluzet (1h38). *Une bonne analyse de l'enfer de la jalousie.*
22.20 Carlos Kleiber «Sur les traces d'un chef de légende».
23.15 À qui appartiennent les villes ? Documentaire.

M6
20.45 L'amour est dans le pré.
22.45 Belle toute nue.

CANAL +
20.50 Hard (10, 11 et 12/12). Série ⓭.

Mardi 21

TF1
20.45 Dr. House : «Personne ne bouge !», «Amour courtois», «Crise de foi» ★★. Série ⓾. *Très réussi.*
22.15 Appels d'urgence «Paris by night : La nuit sous haute tension».

FRANCE 2
20.35 Taratata fête la musique. Divertissement présenté par Nagui, avec Asa, Ayo, Louis Bertignac, Aloe Blacc, Julien Doré, Jessie J, Claire Keim, Nolwenn Leroy, Christophe Maé, Ziggy Marley, Yannick Noah, Stromaé, Voca People, etc. En direct de Bruxelles.

FRANCE 3
20.35 Bouquet final ★★. Téléfilm avec Jeanne Moreau, Jean-Pierre Marielle. *Cocasse, mais inégal.*
22.45 Peur primale ★★. Policier (1996) de Gregory Hoblit, avec Richard Gere (2h04) ⓬. *Prenant.*

ARTE
20.40 Torture made in USA ★★. *Terrible, mais fastidieux.*
22.10 US welcome, US go home.
23.00 Twin Peaks (17, 18 et 19/22) ★★. *Bien fait.*

M6
20.45 X Factor «Demi-finale», avec David Guetta et Nicole Scherzinger.
23.20 Le jury dans tous ses états.

CANAL +
20.50 La tête en friche ★★★. Comédie (2010) de Jean Becker, avec Gérard Depardieu, Gisèle Casadesus (1h19). (voir Sélection)

Mercredi 22

TF1
20.45 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.15 Flashforward (17, 18 et 19/24) ★★ ⓾. *Palpitant.*

FRANCE 2
20.35 Le repaire de la vouivre (1 et 2/4) ★★. Téléfilm avec Jean-Marc Barr. *Prenant, avec des paysages superbes et des longueurs.*
22.30 Une maison peut en cacher une autre. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Hors-série «Propriétaires... mais pauvres !» ★★. (voir Sélection)
22.55 Génération reporters «Réussir sans diplôme, c'est possible» ★★. *Très intéressant.*

ARTE
20.40 Rome (1, 2 et 3/22) ★★★. Série avec Ray Stevenson ⓬. *Superbe, mais violent et érotique.*
23.20 Le dessous des cartes .
23.55 Shortbus. Comédie dramatique en VO (2006) de J. Cameron Mitchell, avec Soo-Yin Lee (1h37) ⓭.

M6
20.45 Pékin Express, la route des grands fauves «Les Zoulous».
23.30 Enquête exclusive «Triangle d'or : Bon plans et arnaques dans le plus beau quartier de Paris».

CANAL +
20.50 Le caméléon ★★. Drame (2009) de J.-P. Salomé, avec Marc-André Grondin (1h42) ⓾. *Prenant.*

Jeudi 23

TF1
20.45 Interpol. Série avec Corinne Touzet, Marc Grosy, T. Cerisola.
23.40 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.35 Des paroles et des actes «Marine Le Pen». Magazine présenté par David Pujadas.
22.40 Infrarouge «25 août 1944: Maillé, un crime sans assassins» ★★. *Tragique et bien fait.*

FRANCE 3
20.35 Secret défense ★★. Espionnage (2007) de P. Haïm, avec Gérard Lanvin (1h37) ⓬. *Bien ficelé, mais avec des scènes complaisantes.*
22.45 Section spéciale ★★. Drame (1975) de Costa-Gavras, avec Louis Seigner (1h50) ⓾. *Excellent, mais un peu outrancier.*

ARTE
20.40 Delirious ★★. Comédie dramatique (2006) de T. DiCillo, avec Steve Buscemi (1h42). *Excellent.*
22.25 Arte Rock & The City.

M6
20.45 Charlie et ses drôles de dames ★★. Aventures (2000) de McG, avec Cameron Diaz, Drew Barrymore (1h35). *Amusant.*
22.30 Charlie's angels «Les anges se déchaînent» ★. Aventures (2003) de McG, avec Cameron Diaz (1h42) ⓾. *Conventionnel.*

CANAL +
20.50 Desperate housewives (21, 22 et 23) ★★. *Excellent.*

Vendredi 24

TF1
20.45 Les 100 plus grands... Divertissement présenté par Christophe Dechavanne et S. Quétier.
23.15 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «Autopsie d'un couple» ★★. Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer (1h34). *Excellent.*
22.15 Une lubie de Monsieur Fortune ★. Téléfilm avec Grégori Derangère. *Des paysages superbes et beaucoup de longueurs.*

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Quatre idoles dans le vent. Documentaire avec Sheila, Françoise Hardy, Sylvie Vartan, France Gall et Jean-Marie Perier.
00.50 Toute la musique qu'ils aiment «Béatrice Uria-Monzon».

ARTE
20.40 Rends-moi mes enfants ! ★★. Téléfilm avec Karina Smulders (1h23). *Terrible et long.*
22.05 Au cœur des nuages.
23.00 Grand format «Sous la main de l'autre». Documentaire.

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.55 Là-haut ★★★. Animation (2009) de Pete Docter et Bob Peterson (1h33). (voir Sélection)

SÉLECTION


Aprte - Mike Hogan - BBC

Raison et sentiments - La mort de leur père plonge les sœurs Dashwood, ainsi que leur mère, dans le plus grand dénuement. Dans cette Angleterre du début du XIXe siècle, il est difficile, pour une jeune fille sans fortune, de trouver un mari. On se souvient de la superbe adaptation du roman de Jane Austen, signée Ang Lee. Sans tenter de rivaliser avec cette œuvre couverte d'Oscars, ce téléfilm en trois parties, coproduit par la BBC, est un bel hommage au talent de la romancière, qui n'avait pas son pareil pour croquer les mœurs de ses contemporains. Les décors et costumes font revivre, avec raffinement, cette époque, et les dialogues sont élégants et subtils. Mais c'est surtout la délicatesse des sentiments qui fait toute la force et l'intérêt de cette œuvre qui dissèque, avec finesse, les atermoiements du cœur, mais aussi les règles qui régissent la société de l'époque. Des longueurs.
Dimanche 19, sur Arte, à 20h45.

L'épervier (1 et 2/6) - Fils de régisseur, Yann est tombé amoureux d'Agnès, la fille du comte de Kermellec, son maître. Dans cette adaptation de la BD de Patrice Pellerin, il y a tous les ingrédients d'un film de cape et d'épée : amours contrariées, aventures mouvementés, duels à l'épé, etc. C'est bien fait, bien interprété et très distrayant, et les paysages bretons sont magnifiques. Mais l'ensemble manque de rythme et de souffle.
Samedi 18, sur France 3, à 20h35.

La tête en friche - Germain, un homme simplet, rencontre Marguerite, une dame très âgée. Le film est amusant, plein de notations très justes et il constitue un bel hommage à la magie des mots et de la littérature, capables de changer la vie d'un homme, aussi fruste soit-il. Une pléiade d'excellents comédiens campe des personnages pittoresques et attachants. Ce film plein de charme et de délicatesse enchantera les téléspectateurs.
Mardi 21, sur Canal +, à 20h50.

Hors-série «Propriétaires... mais pauvres !» - Ils se sont endettés pour devenir propriétaires, mais ils ne se doutaient pas que cela allait tourner au cauchemar. Cette enquête rigoureuse fait froid dans le dos, tant les situations présentées sont dramatiques et scandaleuses. Devenir propriétaire peut faire perdre de l'argent à ceux qui en ont rêvé pendant longtemps. Malheureusement, une fois le constat établi, que faire ? ***Mercredi 22, sur France 3, à 20h35.***

Là-haut - Parce que des promoteurs veulent l'expulser, Carl veut partir en Amérique du Sud. Passée l'introduction très émouvante, on est emporté dans un tourbillon d'aventures, avec des images magnifiques, des péripéties aussi drôles que mouvementées, des personnages cocasses et, surtout, une poésie de chaque instant. La morale est simple : pour s'élever dans le ciel, il faut se délester de tout ce qui encombre sa vie. ***Vendredi 24, sur Canal +, à 20h55.***

Tourisme

Un “p’tit ballon” pour la route… ?

Née il y a une vingtaine d’années à Vermenton, entre Auxerre et Avallon, la société «France Montgolfières» transporte chaque année plus de 7 000 personnes à bord de ses ballons. Histoire d’une ballade à «ciel ouvert» au dessus du pays Vézelien.



Dans la douceur matinale, nimbées de brume, les couleurs de la nature s’éveillent à la vie, pour une lecture paysagère à redécouvrir à chaque nouveau vol.

Les premiers rayons du soleil caressent la pierre flamboyante de l’église de Saint-Père-sous-Vézelay. Au loin, comme endormie, la basilique de son illustre voisine attend ses premiers visiteurs. Telle une baleine échouée, l’enveloppe de la montgolfière gît dans la rosée matinale de ce terrain de décollage improvisé, au pied du camping. Un ventilateur au bruit de tondeuse à gazon donne vie à la *«bête»*, qui se gonfle et se dresse, comme happée par le ciel. A peine le temps pour les brûleurs au gaz propane de chauffer les 5000 m^3 d’air, une petite course pour grimper dans la nacelle, c’est parti ! Cap à l’est, direction Avallon ! Enfin..., si les Dieux des vents sont avec nous !

Nous sommes sept passagers à bord, sous l’autorité de Frédéric. Plus de 500 heures de vol en montgolfière à l’actif de cet ancien pilote de l’armée de l’air reconverti dans le civil et le vol en ULM. Au niveau sécurité, du *« lourd »* et du sérieux ! L’idéal pour un baptême du genre… Même pas peur ! La nacelle d’osier rase la cime des peupliers. L’occasion pour Frédéric de vérifier si les nids perchés en haut des arbres ont de nouveaux occupants. L’heure aussi de quelques conseils : *«une chose importante, à l’atterrissage, ne descendez pas sans mon autorisation»*. Avant de rajouter dans un sourire : *«pendant le vol, vous faites ce que vous voulez !»* La montgolfière glisse le long de la *« colline éternelle »*, Au loin, Tharoiseau, à nos pieds la vallée du Cousin, avec en toile de fond la mosaïque des champs et prairies dessinée par le travail des hommes et des tracteurs. Champs de colza aux couleurs *«Tour de France»*, vert tendre des prés bocagés, univers de silence rythmé par le souffle épisodique des brûleurs, dragons d’inox à la flamme salvatrice. L’histoire se lit à *«ciel ouvert »*, le temps du survol d’une chapelle des templiers datée 13ème siècle ou d’un château 17ème. Au loin, un chien aboie, comme pour réveiller la nature engourdie. Déjà, les remparts d’Avallon se dessinent à l’horizon. Altitude 300 mètres, vitesse de croisière, 30 km/heure et pas de radar en vue ! *«Tiens, c’est jour de marché, on va descendre un peu !»* Les toits de la vieille ville aux tuiles patinées par le temps sont tout proches. Tendre le bras, les toucher…, tout semble possible !



Mosaïque des champs de colza tracée au cordeau par les sillons du tracteur.



Les toits patinés du vieil Avallon semblent tout près, si près…

«J’enverrai la note à Dédé Villiers… !»

Des anecdotes, Frédéric en a à raconter. Comme ce couple venu pour un premier vol, occasion unique et romantique pensait le monsieur de déclarer sa flamme et d’effectuer une demande en mariage en bonne et due forme, avant de se voir au final, éconduit par celle qu’il croyait sa promise ! *«Une demande faite au bout de 10 minutes, alors qu’on était parti pour 1h30… le vol m’a semblé long !»* Ce jour aussi, où l’équipe du *«journal du X»* de Canal Plus souhaitait louer la montgolfière pour y effectuer un tournage… De là sans doute l’expression *«s’envoyer en l’air»* ! Ou comme cet atterrissage dans un champ des plus ordinaires, si ce n’est qu’on venait d’y épandre du lisier et qu’il y avait du vent ! Se poser… Une phase d’autant plus délicate que le pilote s’interdit de le faire dans un champ cultivé, encore moins au beau milieu d’un troupeau de charolais ! Au sol, l’équipe technique nous suit à vue. A bord de son véhicule, Claude répond aux directives du pilote et prend la direction indiquée. Une première tentative est vite avortée, conséquence d’un petit coup de vent imprévu. Côté passagers, le moral est au beau fixe : 10 minutes de vol supplémentaire ! *«Quelqu’un sait-il si c’est de l’herbe qui pousse dans ce champ ou une céréale ?»* Honteux de son ignorance, le journaliste estampillé *«agricole»* se fait petit et fait silence… Cette fois-ci, c’est la bonne ! *«Genoux fléchis, dos à la paroi, mains sur le bord de la nacelle…»*. Un retour sur terre tout en douceur, sous les yeux du propriétaire du champ, Christian Guerreau, éleveur à Trevilly, pas chaud pour tenter l’expérience : *«je préfère le plancher des vaches !»* Le logo du Conseil général qui orne l’enveloppe de l’aérostat ne passe pas inaperçu et l’agriculteur, d’un rire généreux, *«menace»* : *«si vous avez stressé les animaux, j’enverrai la note à Dédé Villiers !»* Promis ! Le message sera transmis au nouveau patron du Conseil général !

DOMINIQUE BERNERD



C’est parti ! Durée du vol : un peu plus d’une heure, sans ressentir le moindre effet de vertige ou de mal de l’air, du fait d’absence de contact avec le sol. Contrairement aux idées reçues, la température est sensiblement la même qu’au sol, sachant que le ballon vole dans le sillage du vent, sans courant d’air à bord de la nacelle.



Ancien pilote de l’armée de l’air, Frédéric Thevenot est également pilote d’avion et d’ULM et compte près de 500 heures de vol à son actif en montgolfière. Un pro !